

Canton de Vaud versus Suisse: comparaison de l'évolution de la population, de l'emploi, du chômage et du PIB

Une étude mandatée par le Conseil d'Etat du canton de Vaud

Mailys Korber

Daniel Oesch

Table des matières

Résumé.....	3
Introduction.....	6
Chapitre 1: Structure et évolution de la population et de l'emploi dans le canton de Vaud	8
1.1 Structure et évolution de la population résidante.....	9
1.2 Structure et évolution de la population active, taux d'activité et d'emploi	12
1.3 Evolution de l'emploi et du nombre de frontaliers	15
Chapitre 2: Taux de chômage selon différentes définitions et pratiques d'inscription.....	20
2.1 Comparaison entre le taux de chômage vaudois et suisse selon différentes définitions	21
2.2 Disparités « culturelles » entre les cantons en matière d'inscription au chômage	25
2.3 Disparités cantonales en matière d'inscription des demandeurs d'emploi et taux de chômage	27
2.4 Différences cantonales concernant d'autres formes d'exclusion du marché de l'emploi....	31
Chapitre 3: Taux de chômage selon le genre, l'âge, la nationalité et le niveau de formation	33
3.1 Taux de chômage selon le genre et l'âge	34
3.2 Taux de chômage selon la nationalité	36
3.3 Taux de chômage selon le niveau de formation	39
3.4 Simulations de taux de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques	44
Chapitre 4: Dynamique du chômage : entrées, sorties et durée	45
4.1 Entrées et sorties du chômage.....	46
4.2 Durée du chômage	51
4.3 Chômage répété.....	54
Chapitre 5: Adéquation de l'offre et de la demande d'emploi	56
5.1 Structure et évolution des places vacantes.....	57
5.2 Comparaison entre les places vacantes et les chômeurs.....	59
5.3 Relation entre les places vacantes et le nombre de chômeurs (courbes de Beveridge)	61
5.4 Difficultés de recrutement	64
Chapitre 6: Evolution des salaires et du produit intérieur brut.....	66
6.1 Structure des salaires	67
6.2 Évolution des salaires	70
6.3 Croissance économique : produit intérieur brut (PIB) et indice de la capacité financière ...	73
6.4 Relation entre la croissance du PIB et la variation du chômage (loi d'Okun)	77
Conclusion	81
Bibliographie.....	83
Annexes	84

Résumé

L'objectif de ce rapport est de donner au lecteur une vision d'ensemble de la structure et de l'évolution de l'emploi et du chômage dans le canton de Vaud pour les années 1990 et 2000. Un chapitre sur l'évolution des salaires et du produit intérieur brut (PIB) est également intégré au présent document. Les cinq principaux résultats du rapport sont résumés ci-après.

- i. La population résidente du canton de Vaud a augmenté de 23% entre 1990 et 2010 (contre 17% au niveau national). C'est principalement entre 2005 et 2010 que la croissance démographique dans le canton de Vaud a été soutenue. Elle n'a été dépassée que par celle d'un seul canton, celui de Fribourg. Entre 1990 et 2010, les trois districts vaudois de Nyon, Morges et du Gros-de-Vaud ont vu leur population augmenter de manière particulièrement forte, entre 30% et 50%. La croissance de l'emploi dans le canton de Vaud a également été plus élevée que celle pour l'ensemble de la Suisse entre 1995 et 2011 (19.6% contre 11.6%). Entre 1999 et 2012, la population et l'emploi ont crû en parallèle d'environ 1.3% en moyenne annuelle (contre 0.8% pour la Suisse ou 0.4% pour le canton de Berne). Malgré cette croissance soutenue, le canton de Vaud présente un taux d'emplois par personne en âge de travailler légèrement inférieur à la moyenne suisse. Par ailleurs, contrairement aux autres grands cantons, le canton de Vaud ne présente pas un solde positif de pendulaires, mais tout juste équilibré : le nombre de Vaudois travaillant dans le canton de Genève équivaut au nombre de Fribourgeois et de Valaisans travaillant dans le canton de Vaud. Ce résultat suggère que le canton de Vaud dépend, pour les emplois, en partie du marché du travail genevois, alors que le canton de Genève dépend, pour les logements, en partie du marché immobilier vaudois.
- ii. Durant les vingt dernières années, le taux d'activité est resté stable dans le canton de Vaud, avec une légère tendance à la hausse depuis 2000. Avec un taux d'activité moyen de 80% sur la période 1991-2011, le canton de Vaud demeure quelque peu en dessous de la moyenne suisse (82%). Cependant, en comparaison internationale, il s'agit d'un taux d'activité très élevé qui n'est égalé que par quelques pays scandinaves. Si le taux d'activité a augmenté pour les femmes, il a légèrement diminué pour les hommes. Plus généralement, il est resté stable pour les suisses et les étrangers ainsi que pour les différents niveaux de formation. Le canton de Vaud intègre en 2012 une même proportion de personnes peu qualifiées dans son marché de travail que dans les années 1990 d'une part, et que la moyenne suisse d'autre part. Ce résultat contredit une opinion répandue selon laquelle la demande de la part des entreprises pour les personnes non qualifiées aurait disparu aussi bien en Suisse que dans le canton de Vaud. La principale raison est qu'il n'y a pas seulement moins d'emplois peu qualifiés, mais aussi un nombre décroissant de personnes arrivant sur le marché de travail sans qualification.
- iii. Le taux de chômage est systématiquement plus élevé dans le canton de Vaud qu'en Suisse sur toute la période 1991-2012. Les deux courbes de chômage évoluent toutefois en parallèle. Le canton de Vaud connaît ainsi une durée médiane du chômage plus longue (131 jours calendaires) que celle observée pour la Suisse (111 jours), et ceci pour tous les niveaux de formation et groupes d'âge. L'analyse des places vacantes suggère que le chômage

structurel est resté stable entre 2002 et 2012 dans le canton de Vaud. Cependant, le niveau de chômage structurel y est plus élevé: il faut davantage de places vacantes pour résorber le chômage dans le canton de Vaud qu'au niveau suisse. Deux facteurs contribuent toutefois à surestimer la disparité réelle entre les taux de chômage vaudois et suisse. Des différences cantonales peuvent être observées d'une part dans les comportements individuels d'inscription au chômage, et d'autre part dans la pratique administrative d'enregistrement des chômeurs arrivés en fin de droits. La comparaison entre les données d'enquête et de registre indique qu'une part plus élevée de chômeurs s'inscrivent auprès d'un office régional de placement (ORP) dans le canton de Vaud qu'en moyenne nationale ; il y aurait donc moins de chômage « caché ». A cet élément s'ajoute le fait qu'une part plus élevée de chômeurs arrivés en fin de droits reste inscrite auprès d'un ORP dans le canton de Vaud. Contrairement aux autres grands cantons, la collaboration interinstitutionnelle amène les ORP vaudois à s'occuper également du placement des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion qui sont aptes à travailler ; ces demandeurs d'emplois sont ainsi également comptés dans les statistiques officielles du chômage. En termes d'aide aux chômeurs, le système vaudois peut être alors considéré comme étant plus efficace qu'en moyenne suisse, puisque une part plus importante des personnes à la recherche d'un emploi est inscrite dans un ORP.

- iv. Dans l'explication du différentiel entre les taux de chômage vaudois et suisse, trois explications peuvent être écartées. D'abord, ce n'est pas la part plus importante d'étrangers dans le canton de Vaud qui explique un taux de chômage plus élevé. L'écart dans le taux de chômage est plus élevé entre les suisses dans le canton de Vaud et les suisses au niveau national qu'entre les étrangers dans le canton de Vaud et les étrangers au niveau national. Ce n'est pas non plus la part plus élevée de personnes avec une formation tertiaire (par rapport aux personnes avec une formation professionnelle) qui explique le différentiel de chômage. En effet, malgré la forte expansion du nombre de diplômés d'une Haute École, les entreprises lémaniques déclarent rencontrer davantage de difficultés à embaucher ce type de profil en 2012 qu'en 2004, et davantage de problèmes que dans les autres régions. En revanche, le recrutement du personnel avec un apprentissage pose moins de problèmes aux entreprises lémaniques qu'en moyenne nationale. Enfin, l'augmentation du nombre de frontaliers dans le canton de Vaud n'explique pas non plus l'écart entre le taux de chômage vaudois et national. D'abord, le différentiel entre le taux de chômage vaudois et celui pour l'ensemble de la Suisse n'a pas augmenté depuis l'introduction de la libre circulation des personnes. Ensuite, les districts avec les taux de frontaliers les plus élevés – les districts du Jura-Nord et de Nyon – ne sont de loin pas ceux qui affichent les taux de chômage les plus élevés du canton.
- v. Entre 1999 et 2012, le canton de Vaud a connu une forte croissance de son PIB (2.2% en moyenne annuelle), qui a été supérieure à celle observée pour l'ensemble de la Suisse (1.8%). Cependant, comme la croissance du PIB vaudois est allée de pair avec une forte croissance démographique, la croissance du *PIB par habitant* n'est pas plus marquée qu'en moyenne suisse. Le PIB par habitant dans le canton de Vaud a augmenté de 0.9% en moyenne par année entre 1999 et 2012 (de fr. 60'000 à fr. 68'000), alors qu'il a progressé de 1.0% par année pour l'ensemble de la Suisse (de fr. 61'000 à fr. 69'000). La croissance économique dans le canton de Vaud a été accompagnée d'une croissance salariale plus

élevée qu'au niveau national : entre 2002 et 2010, le salaire médian vaudois a crû – en moyenne annuelle – de 1.8% en terme nominal et de 0.9% en terme réel (corrigé par l'effet de l'inflation), contre respectivement 1.5% et 0.6% pour la Suisse. Comme l'augmentation a été plus importante pour les hauts que pour les bas salaires, l'écart salarial s'est accru dans le canton de Vaud, tout comme en Suisse. En effet, corrigés par l'effet de l'inflation, les salaires pour les hommes et les femmes suisses engagés dans des activités simples et répétitives ont stagné entre 2002 et 2010 dans le canton de Vaud, tout comme en Suisse. Du point de vue des salaires, le personnel peu qualifié n'a donc pas profité de cette décennie de croissance économique. Enfin, contrairement à une idée répandue, l'évolution du PIB ne s'est pas dissociée de l'évolution du marché du travail durant la période 1999-2012, les périodes de croissance économique ont stimulé la création de l'emploi et la réduction du chômage dans une même mesure dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse. Pour chaque point de pourcentage de croissance économique dépassant le seuil d'environ 1%, le nombre d'emplois augmente et le nombre de chômeurs diminue d'environ un demi-point. Ainsi, en ce qui concerne l'influence de la croissance économique sur la croissance de l'emploi, les marchés du travail vaudois et suisse ne se distinguent guère ; les deux montrent une réactivité similaire par rapport à l'évolution du PIB.

Introduction

Le canton de Vaud connaît depuis le début des années 1990 un taux de chômage supérieur à celui d'autres grands cantons comme Berne ou Zurich, mais inférieur à celui du canton de Genève. Cette étude analyse les taux d'emploi et de chômage pour différentes catégories sociodémographiques. De plus, elle compare la croissance de la population avec l'évolution des salaires et du PIB. Le but est de fournir une image précise des forces et faiblesses du canton de Vaud au niveau de l'emploi et du chômage.

Cette étude ne cherche pas à évaluer l'impact d'un ensemble de politiques publiques sur l'emploi – ce serait une tâche trop large et ambitieuse. Elle se focalise plutôt sur les variables sociodémographiques, analyse les pratiques d'inscription et les durées de chômage et établit une comparaison systématique entre quelques grands cantons afin de mieux identifier les particularités de la population active – y compris les chômeurs – dans le canton de Vaud.

Ce rapport repose sur une analyse de plusieurs bases de données fournies par l'Office fédéral de la statistique. Ces bases nous renseignent sur l'évolution et la structure de la population (Statistique de l'état annuel de la population, Statistique de la population et des ménages, Recensement Fédéral de la Population, Relevé Structurel) et plus particulièrement de la population active (Enquête suisse sur la population active) ainsi que des emplois et salaires (Statistique de l'emploi, Enquête suisse sur la structure des salaires, Statistique des frontaliers). En parallèle, nous analysons des données des registres du chômage fournies principalement par le Secrétariat d'Etat à l'économie (PLASTA, LAMDA, statistique du nombre de places vacantes). L'ensemble de ces bases de données est présentée dans l'Annexe 1.

Le rapport est divisé en six chapitres. Le chapitre 1 discute la structure et l'évolution de la population et de l'emploi du canton de Vaud depuis 1990. Ce premier chapitre montre une forte croissance de la population vaudoise au cours des vingt dernières années et plus particulièrement entre 2005 et 2010. Pendant les deux dernières décennies, la croissance de l'emploi était également plus élevée dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse. Par contre, l'augmentation de l'emploi était encore plus forte dans le canton de Genève. Si le canton de Vaud se singularise parmi les grands cantons au niveau de la croissance démographique et de la croissance de l'emploi depuis les années nonante, il continue à dépendre en partie du canton de Genève concernant l'emploi. En même temps, il est également vrai que les cantons de Fribourg et du Valais dépendent, en partie, du marché du travail vaudois.

Le chapitre 2 analyse le taux de chômage selon différentes définitions. Il montre que la proportion de personnes définies comme chômeurs selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et qui sont également inscrites auprès d'un office régional de placement (ORP) est plus élevée dans le canton de Vaud qu'en moyenne nationale. De même, il existe des divergences substantielles dans les pratiques cantonales en matière d'enregistrement des personnes arrivées en fin de droits. Dans le canton de Vaud, une part plus importante des demandeurs d'emploi en fin de droits sont inscrits à un ORP que dans les cantons alémaniques. Ce chapitre suggère ainsi que la comparaison des taux de chômage officiels entre cantons surestime la disparité réelle entre le canton de Vaud et les cantons alémaniques.

Dans le chapitre 3, le taux de chômage est désagrégé pour différentes catégories sociodémographiques. Cette analyse montre pour tous les cantons observés un taux de chômage plus élevé pour les étrangers et les personnes peu formées. Le taux de chômage plus élevé du canton de Vaud par rapport à la moyenne nationale résulte en premier lieu du poids du taux de chômage plus élevé des suisses – et non pas des étrangers. Ce chapitre montre également que malgré la forte expansion du nombre de personnes avec un titre d'une Haute École depuis les années 1990, le taux de chômage de ce groupe reste en 2012 clairement en-dessous de celui des personnes avec une formation professionnelle – en Suisse comme dans le canton de Vaud.

Le chapitre 4 étudie la dynamique du chômage en calculant les taux d'entrées et de sorties du chômage, ainsi que les durées médianes des épisodes de chômage. Ces analyses suggèrent que le taux de chômage plus élevé du canton de Vaud est attribuable, sur la période 2010-2012, à un plus haut taux d'entrées au chômage – alors que le taux de sorties s'est approché de la moyenne nationale. Néanmoins, la durée médiane du chômage reste plus élevée dans le canton de Vaud que dans les cantons de Zurich et, surtout, de Berne. La durée du chômage est particulièrement longue pour les 50-65 ans, alors que les étrangers et les personnes peu formées ne se distinguent pas, au niveau de leur durée de chômage, de la moyenne cantonale. Enfin, les jeunes connaissent à la fois un taux d'entrées au chômage et un taux de sorties élevés, ce qui rend leurs épisodes de chômage fréquents mais courts.

Le chapitre 5 analyse l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi. Il montre que le canton de Vaud connaît un taux de places vacantes – le nombre de places vacantes divisé par le nombre d'emplois disponibles – légèrement plus bas que pour l'ensemble de la Suisse. Si le canton de Vaud a connu – comme la Suisse dans son ensemble – un accroissement de son taux de chômage pour un nombre de places vacantes donné entre 2003 et 2010, la situation en 2012 a rejoint le point de départ en 2003. Cela laisse supposer que le chômage structurel dans le canton de Vaud, bien que supérieur au niveau suisse, est stable dans le temps.

Le chapitre 6 analyse l'évolution des salaires et du PIB dans le canton de Vaud. Sur la base de l'Enquête suisse sur la structure des salaires, il ressort qu'entre 2002 et 2010 le salaire médian a crû davantage dans le canton de Vaud (+7% en termes réels) qu'au niveau national (+5%). Dans le canton de Vaud, l'augmentation était plus importante pour les hauts salaires, au percentile 90 de la structure salariale, qu'au niveau de la médiane ou des bas salaires, au percentile 10 de la structure salariale. De même que les salaires, le PIB a également crû davantage dans le canton de Vaud qu'au niveau national. Cependant, comme la forte croissance du PIB est allée de pair avec une poussée démographique, la croissance du *PIB par habitant* dans le canton de Vaud n'est pas supérieure, mais égale à celle des autres grands cantons ou de la Suisse entre 1999 et 2012. Enfin, ce chapitre analyse la réactivité de l'emploi et du chômage par rapport à la croissance du PIB. Nos résultats montrent une forte relation entre l'évolution du PIB et la situation sur le marché du travail. Rien n'indique que la croissance du PIB vaudois se soit détachée de l'évolution du marché de l'emploi vaudois.

Chapitre 1: Structure et évolution de la population et de l'emploi dans le canton de Vaud

Synthèse des principaux résultats

1. Forte croissance de la population dans le canton de Vaud: entre 1990 et 2010, la population résidente vaudoise a augmenté de 23% – un taux supérieur à la moyenne suisse (17%) et aux autres grands cantons comme Zurich (18%) et Berne (4%). C'est surtout entre 2005 et 2010 que la croissance démographique dans le canton de Vaud était très forte. Au niveau des districts, ceux du Gros-de-Vaud, de Morges et surtout de Nyon ont connu des taux de croissance démographique particulièrement importants.
2. Croissance importante au niveau de l'emploi : entre 1995 et 2011, la croissance de l'emploi dans le canton de Vaud était plus élevée que pour l'ensemble de la Suisse (19.6% contre 11.6%). Par contre, l'augmentation d'emploi était encore plus forte dans le canton de Genève (24.8%). Le canton de Vaud reste, en 2011, un canton avec un taux d'emplois par personne en âge de travailler inférieur au taux pour l'ensemble de la Suisse (Vaud : 0.68 emploi par personne en âge de travailler, Suisse : 0.73). Ce résultat s'explique par le fait que contrairement aux autres trois grands cantons de Berne, Genève et Zurich, le canton de Vaud envoie autant de pendulaires travailler dans un autre canton (celui de Genève) qu'il accueille de pendulaires venant y travailler depuis d'autres cantons (notamment de Fribourg et du Valais).
3. Taux d'activité stable : durant les vingt dernières années, le taux d'activité est resté stable dans le canton de Vaud, avec une légère tendance vers le haut depuis 2000. Avec un taux d'activité moyen de 80% sur la période 1991-2011, le canton de Vaud reste légèrement en dessous de la moyenne suisse de 82%, mais en dessus du taux observé pour le canton de Genève (78%). En comparaison internationale, il s'agit d'un taux d'activité très élevé qui n'est égalé que par quelques pays nordiques. Dans le canton de Vaud, le taux d'activité est resté stable pour les suisses et les étrangers ainsi que pour les différents niveaux de formation. Le marché du travail vaudois réussit à intégrer une même proportion de personnes peu qualifiées aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

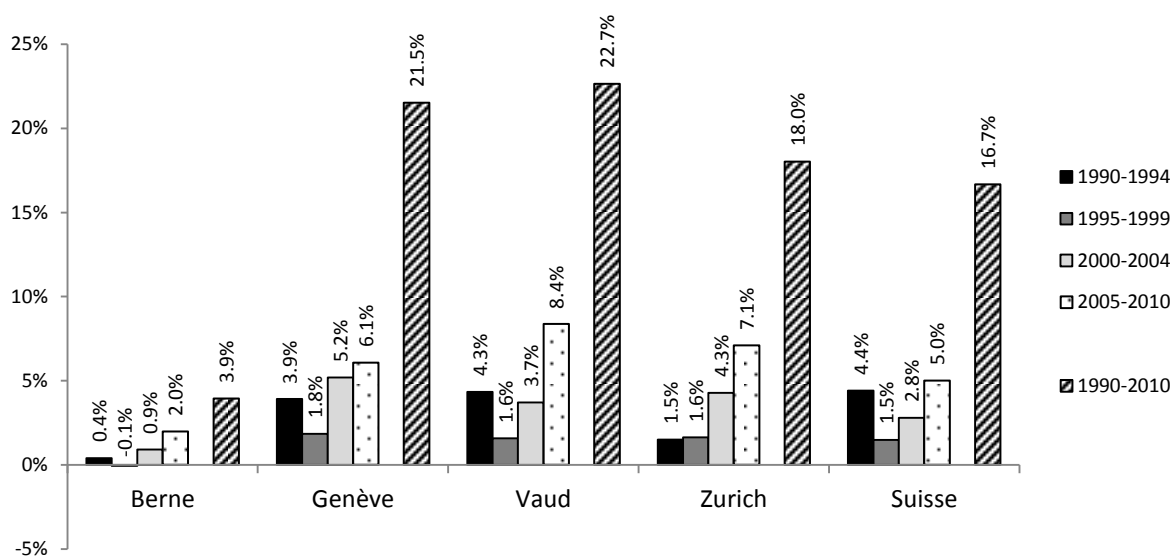
Introduction

Ce premier chapitre présentera l'évolution et la structure de la population et de l'emploi pour le canton de Vaud ainsi que pour ses districts, lorsque les données existent. De plus, des comparaisons seront effectuées avec les cantons de Genève, Berne et Zurich ainsi qu'avec l'ensemble de la Suisse afin de pouvoir évaluer où se situe le canton de Vaud par rapport au reste du pays. La période observée est celle de 1990 à 2010, parfois 2011 et 2012 lorsque les données étaient disponibles.

1.1 Structure et évolution de la population résidente

Entre 1990 et 2010, la population résidente du canton de Vaud a augmenté de plus de 120'000 personnes.¹ La croissance observée (+23%) est supérieure à celle qu'a connu la Suisse de manière globale (+17%) ainsi que les cantons de comparaison : Zurich (+18%), Genève (+22%) et surtout Berne (+4%). Comme le montre la Figure 1.1, la croissance du canton de Vaud a été moins importante dans les années 1990, en particulier dans la deuxième moitié, que dans les années 2000. En effet, l'augmentation de la population entre 2000 et 2010 (+14%) est la plus forte depuis 1970. Elle n'égale cependant pas la croissance de 18% observée entre 1960 et 1970 (Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques SCRIS, 2011).

Figure 1.1 : Croissance de la population résidente par période de 5 et 20 ans (au 31 décembre)



Sources : ESPOP et STATPOP (OFS), propres calculs

Entre 1990 et 2010, les cantons ayant connu la plus forte croissance démographique sont Fribourg et Schwyz (34%) ainsi que Zoug (32%). Le canton de Vaud occupe la septième place durant ces vingt années. En revanche, si l'on observe uniquement la décennie 2000-2010, le canton de Vaud connaît

¹ La population résidente est définie comme l'ensemble des personnes habitant sur le territoire ayant un permis de séjour d'au moins 6 mois. Les touristes et les requérants d'asile ne sont donc pas compris dans la population résidente. Les données présentées dans cette partie proviennent pour le canton de Vaud de Statistique Vaud, et pour les autres cantons ainsi que l'entier de la Suisse de l'Office fédéral de la statistique (OFS), et plus particulièrement de la Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) jusqu'en 2010, remplacé par la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) pour les années ultérieures. Les données présentées sont celles au 31 décembre de chaque année.

la deuxième plus forte croissance parmi les cantons suisses, après Fribourg (14% pour VD contre 17% pour FR). La croissance de la population est présentée pour tous les cantons dans l'Annexe 2.

La croissance de la population pendant les années 1990 et 2010 s'explique en premier lieu par la migration internationale². Entre 1990 et 2010, celle-ci représente 70% de la croissance de la Suisse ainsi que des cantons de Genève et Zurich. Le canton de Vaud est proche de la moyenne nationale, avec une part de 66% de sa croissance observée entre 1990 et 2010 provenant de la migration internationale. Seul le canton de Berne présente une proportion nettement supérieure : 128% de la croissance est due aux migrations internationales³. Les principales raisons d'immigrations pour le canton de Vaud en 2010 sont d'ordre professionnel (35%), lié au regroupement familial (31%) ou aux études (26%) (SCRIS, 2011).

L'immigration est plus importante que l'accroissement naturel pour expliquer la croissance de la population en Suisse, et ceci depuis le milieu des années 80 (Organisation de coopération et de développements économiques OCDE, 2007). L'accroissement naturel représente 29% de la croissance de la population Suisse, 31% pour le canton de Vaud et 25% pour celui de Zurich. Son poids est plus grand pour le canton de Genève (39%) et plus petit pour celui de Berne (15%). La part du solde migratoire international dans la croissance de la population a été plus importante dans les années 2000 que dans les années 1990 (pour la Suisse : 81% contre 51% ; pour le canton de Vaud : 83% contre 36%). Ceci explique la forte croissance de la population des années 2000 dans les cantons de Vaud et Zurich, et masque la diminution de l'accroissement naturel de la Suisse des années 2000 par rapport aux années 90 (environ 131'000 contre 216'000 personnes).

En raison de la forte immigration, la population résidente du canton de Vaud est composée de davantage d'étrangers que celle de l'ensemble de la Suisse, du canton de Zurich et surtout de Berne (en 2010 : 31% pour Vaud, 22% pour la Suisse, 24% pour Zurich et 13% pour Berne). Le canton de Genève en revanche affiche un taux d'étrangers supérieur (39%). Si le canton de Vaud a connu la plus forte augmentation de sa proportion d'étrangers entre 1990 et 2010 (de 23% à 31%), les autres cantons ainsi que le reste de la Suisse ont également connu une tendance à la hausse (de 17% à 22% pour l'ensemble de la Suisse, de 18% à 24% pour Zurich, de 9% à 13% pour Berne et de 37% à 39% pour Genève).

Depuis les années 1990, la population en Suisse ne s'est pas seulement internationalisée, elle a aussi vieilli. Entre 1990 et 2010, la part des moins de 20 ans a diminué (de 23.9 à 21.2%) et celle des 65 ans et plus a augmenté (de 13.8 à 16.1%). Au niveau de l'âge, les cantons ne diffèrent que peu. Cependant, le canton de Vaud semble moins touché par le vieillissement démographique. En effet, la part des moins de vingt ans n'a diminué que légèrement (de 23.1 à 22.8%) et celle des 65 ans et plus a peu augmenté (de 15.1 à 15.8%). Le vieillissement de la population a été freiné dans le canton de Vaud par l'apport de la migration (SCRIS, 2011).

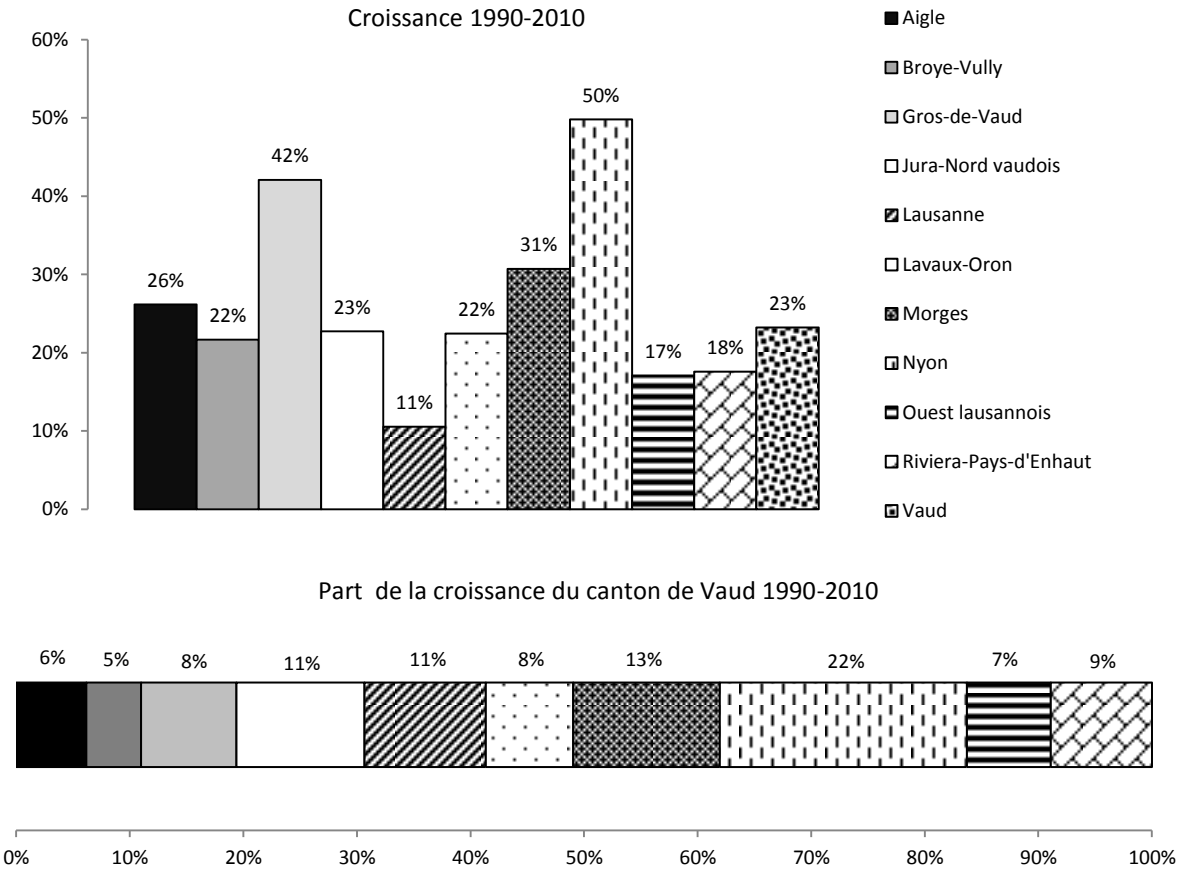
² Y compris les changements de statut.

³ C'est-à-dire que le nombre de personnes arrivés de l'étranger dans le canton de Berne est supérieur à la croissance de la population. Cela est dû à une forte émigration inter-cantonale dans ce canton. En effet, celle-ci représente -43% de la croissance du canton pour la période 1990-2010. Si le canton de Genève connaît également une émigration inter-cantonale durant cette période (-10% de la croissance du canton), les cantons de Vaud et de Zurich connaissent quant à eux de légères augmentations de leur population en raison du solde migratoire inter-cantonale (4 et 2%).

La forte croissance de la population du canton de Vaud dans les années 2000 est allée de pair avec une structure de population plus hétérogène au niveau des nationalités. Cependant, 82% de la population résidante étrangère dans le canton de Vaud est issue d'Europe en 2010 – une proportion qui est très proche de la moyenne suisse de 85% (voir l'Annexe 3 pour davantage de détails sur la composition de la population étrangère).

La forte croissance démographique du canton de Vaud est le résultat d'une croissance très inégale au niveau des dix districts du canton. Le district de Lausanne – de loin le plus grand avec plus de 20% de la population du canton – a connu la plus faible croissance au cours de ces vingt dernières années (10%), alors que ceux de Nyon, Morges et du Gros-de-Vaud ont connu de fortes croissances (respectivement de 50%, 31% et 42%). 22% de l'augmentation de la population vaudoise entre 1990 et 2010 est due au seul district de Nyon, alors que ceux de Gros-de-Vaud, Jura-Nord vaudois, Lausanne, Lavaux-Oron, Morges, Ouest-Lausanne et Riviera-Pays-d'Enhaut y contribuent chacun à hauteur d'environ 10% (plus précisément entre 7.5 et 13%). Les derniers 10% sont partagés entre Aigle et Broye-Vully.

Figure 1.2 : Croissance de la population résidante par district et contribution à la croissance du canton de Vaud, 1990-2010

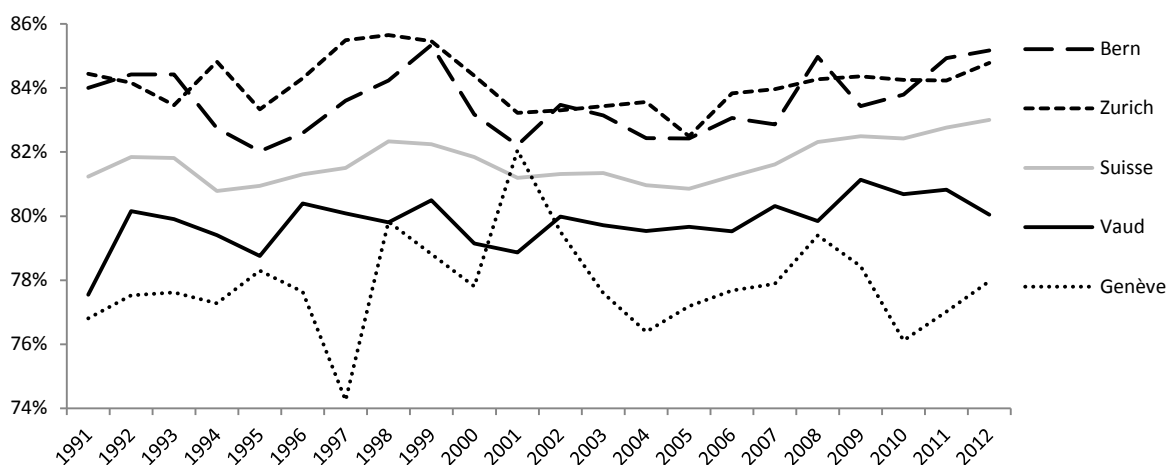


Source : Statistique Vaud, propres calculs

1.2 Structure et évolution de la population active, taux d'activité et d'emploi

Durant les vingt dernières années, le taux d'activité – défini comme la proportion de la population résidente entre 15 et 64 qui travaille ou qui est au chômage (appelée population active)⁴ – est restée stable dans le canton de Vaud, avec une légère tendance vers le haut depuis 2000 (voir la Figure 1.3). Avec un taux d'activité moyen de 80% sur la période 1991-2012, le canton de Vaud reste légèrement en dessous de la moyenne suisse, qui est de 82% (selon nos propres calculs à partir des données de l'Enquête Suisse sur la Population Active ESPA).⁵ Cependant, en comparaison internationale, il s'agit d'un taux d'activité très élevé qui n'est égalé que par quelques pays scandinaves. Au niveau des grands cantons, le canton de Genève connaît un taux d'activité plus bas que le canton de Vaud (78% en moyenne sur la période), alors que celui des cantons de Zurich et de Berne est plus élevé (84%).

Figure 1.3 : Taux d'activité par canton et pour l'ensemble de la Suisse



Source : ESPA (OFS), propres calculs

Il est intéressant de calculer le taux d'activité pour différents sous-groupes en termes de genre, d'âge, de niveau de formation ou de nationalité. Au niveau du genre, le taux d'activité des femmes se situe dans les cantons à un niveau plus bas que celui des hommes et ceci pour l'ensemble de la période observée (en moyenne suisse: 74 contre 89%). Cet écart tend toutefois à se réduire, et cela en raison principalement d'une augmentation du taux d'activité pour les femmes (71% en 1991 à 77% en 2012) mais également d'une légère diminution de celui des hommes (91% en 1991 à 89% en 2012). Dans le canton de Vaud, une tendance similaire peut être observée: la part des femmes actives y a connu une tendance globale à la hausse (+9 point, de 65% en 1991 à 74% en 2012), alors que la part des hommes actifs a légèrement diminué (-4 points, de 90% en 1991 à 86% en 2012). Cette augmentation du taux d'activité féminin peut être observée depuis les années 70, et tout

⁴ La population active est composée des personnes actives occupées en âge de travailler (entre 15 et 64 ans), incluant les demandeurs d'emploi, les recrues et les apprentis. Sont considérées comme personnes actives occupées toutes les personnes exerçant une activité professionnelle d'au moins une heure par semaine (définition recommandée par le Bureau international du travail).

⁵ L'ESPA questionne chaque année un échantillon représentatif de la population afin d'obtenir des informations sur la structure socio-économique de la population résidente permanente de la Suisse et sur sa participation à la vie active. Les données obtenues sont pondérées selon des critères sociodémographiques tels que le sexe, l'âge, la nationalité et le domicile afin d'obtenir des résultats présentant une simulation de la population totale. Cette pondération est effectuée afin de reproduire la structure de la population au 1^{er} janvier, et non au 31 décembre comme dans la partie précédente. Ceci a pour effet de présenter les résultats avec un décalage de 364 jours, mais n'influe pas sur les observations concernant l'évolution.

particulièrement dans les années 80 (SCRIS, 2012). Comme le taux d'activité des femmes vaudoises était plutôt faible en 1991, le taux atteint en 2012 ne se situe pas au-dessus de la moyenne suisse, mais semble davantage tributaire d'un « effet de rattrapage ».

Il faut cependant remarquer que l'augmentation du temps partiel est un peu plus marquée dans le canton de Vaud qu'en Suisse (respectivement de +11 et +9 points), en raison d'une augmentation de celui-ci tant chez les hommes que chez les femmes. Malgré cette croissance dans le temps partiel, la part des femmes à temps plein dans ce canton reste supérieure, pour la période 1991-2012, à la moyenne suisse, mais de manière moins marquée que dans le canton de Genève (moyenne 1991-2012 : 46% pour la Suisse, 49% pour Vaud et 56% pour Genève). De manière générale, la part des femmes à temps partiel de type I⁶ est relativement proche d'un canton à l'autre, et celle des temps partiel II⁷ varie de manière opposée à la proportion de temps plein. Très peu de différences existent concernant la proportion d'hommes dans chaque type de temps de travail.

Contrairement à une opinion répandue, le fait d'avoir un passeport suisse n'a presque pas d'influence sur le taux d'activité. Dans le canton de Vaud, le taux d'activité est légèrement plus élevé parmi les étrangers que les suisses (moyenne 1991-2012 : 81% contre 79%), alors qu'il n'y a pas de différence significative pour l'ensemble de la Suisse (82% pour les deux groupes). La double distinction selon le sexe et la nationalité permet en revanche d'observer des évolutions plus intéressantes. La Figure 1.4 montre qu'il n'y a pas, dans le canton de Vaud, de différence concernant le taux d'activité entre les hommes suisses et étrangers, mais entre les femmes suisses et étrangères. Le taux d'activité des femmes étrangères suit de près la conjoncture sur le marché du travail, augmentant pendant les périodes de croissance 1997-2001 et 2005-2008 et diminuant pendant les crises (2002-3 et 2009-11). En contrepartie, le taux d'activité des femmes suisses augmente, dans le canton de Vaud, de manière linéaire depuis le début des années 1990. De toute évidence, le canton de Vaud arrive mieux à tirer profit des qualifications – croissantes – des femmes suisses en 2012 qu'il ne le faisait en 1991.

Figure 1.4 : Taux d'activité par sexe et nationalité, canton de Vaud



Source : ESPA, propres calculs

⁶ C'est-à-dire un temps partiel compris entre 50 et 89%.

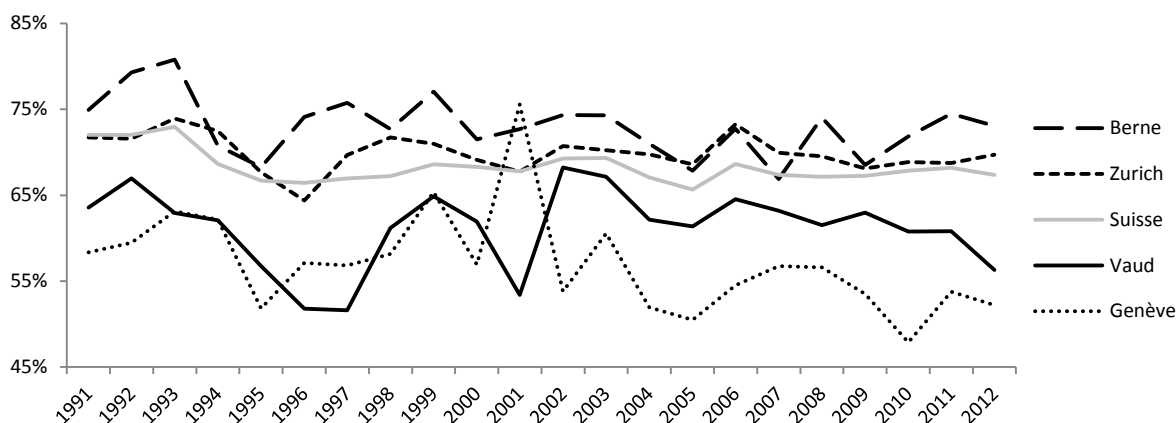
⁷ C'est-à-dire un temps partiel inférieur à 50%.

Une troisième caractéristique à analyser concerne l'âge et, plus précisément, le groupe d'âge des 15-24 ans, pour lequel le taux d'activité varie fortement d'un canton à l'autre. Pour les autres groupes d'âges, les différences entre les cantons dans le taux d'activité sont négligeables.

Sur la période observée, le taux d'activité est de 68% pour la Suisse, 73% pour Berne, 70% pour Zurich, 61% pour Vaud et 57% pour Genève. Ces différences cantonales peuvent être expliquées, en partie, par des systèmes de formation différents. En 2012, le taux de maturité gymnasiale était de 28% dans le canton de Genève et de 23% dans le canton de Vaud, mais seulement de 19% et 18% dans ceux de Zurich et Berne. Par conséquent, dans ces cantons alémaniques une proportion plus importante des jeunes suit une formation professionnelle et est ainsi comptabilisée comme étant « économiquement active » (OFS, 2013).

De manière globale, la Figure 1.5 montre pour la période 1991-2012 une légère tendance du taux d'activité des jeunes vers le bas (-4.7 points pour la Suisse) qui est à mettre en relation avec des formations plus longues ainsi qu'une augmentation du taux de maturité gymnasiale.

Figure 1.5 : Taux d'activité du groupe 15-24 ans par canton



Source : ESPA, propres calculs

Une quatrième et dernière caractéristique qui influe sur le taux d'activité est le niveau de formation. Sans surprise, les personnes ayant un niveau de formation initiale⁸ connaissent un taux d'activité bien plus faible que les personnes avec un niveau de formation secondaire⁹, et surtout tertiaire¹⁰. La Figure 1.6 indique que le lien entre la formation et le taux d'activité est très similaire pour le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse. En moyenne suisse, le taux d'activité entre 1991 et 2012 est de 68% pour le niveau initial, 83% pour le niveau secondaire et 92% pour le niveau tertiaire. Pour le canton de Vaud, le taux d'activité moyen sur la même période est de 66%, 81% et 90%. Les différences dans le temps sont peu marquées – des fluctuations sans véritables tendances pour les trois niveaux de formation.

Les résultats pour les personnes avec un niveau de formation initiale sont particulièrement significatifs. Ils suggèrent que le canton de Vaud intègre en 2012 une même proportion de personnes peu qualifiées dans son marché de travail que dans les années 1990 d'une part, et que la moyenne

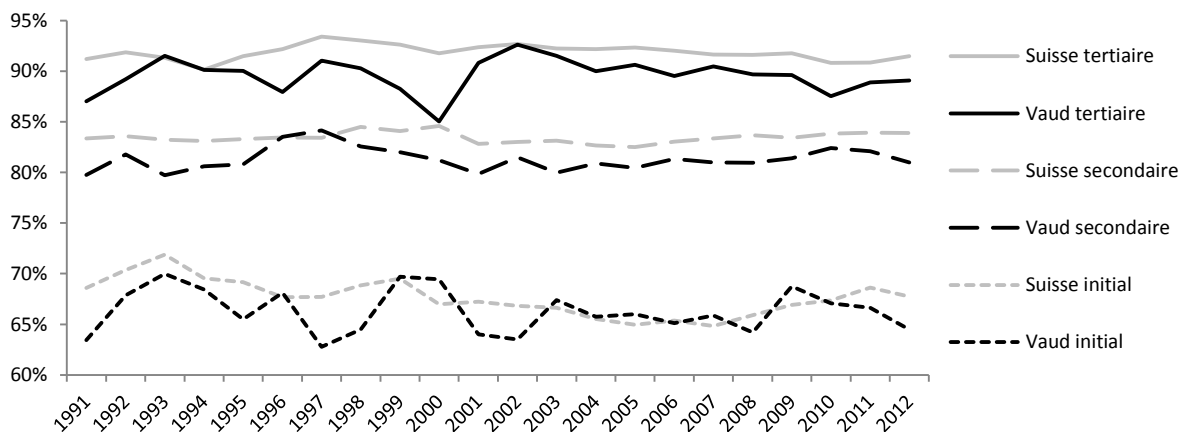
⁸ École obligatoire, école de culture générale, aucune formation et sans indication

⁹ Apprentissage, école professionnelle, maturité

¹⁰ Formation professionnelle supérieure, université/haute école

suisse d'autre part. Ce résultat contredit une opinion largement répandue, selon laquelle la demande de la part des entreprises pour les personnes non qualifiées aurait disparu en Suisse (ou dans le canton de Vaud).

Figure 1.6 : Taux d'activité par niveau de formation



Source : ESPA, propres calculs

Comment a évolué la structure de l'emploi dans le canton de Vaud ? Durant la période 1991-2012, La proportion de personnes actives dans le secteur de l'industrie était plus basse que dans la moyenne suisse (13% contre 18%) et, à l'inverse, le canton de Vaud continue d'employer une plus grande proportion de personnes dans le domaine de la santé, du social et de l'administration publique (28% contre 24%). La tendance observée en Suisse au cours des vingt dernières années est une augmentation du nombre de personnes actives dans la santé, le social et l'administration publique ainsi que dans les services aux entreprises, et une diminution du nombre des personnes actives dans l'industrie. Le canton de Vaud suit globalement cette tendance, avec une diminution plus modérée de la proportion d'actifs dans l'industrie (-5 points contre -8 pour la Suisse), mais avec une diminution également de la part d'actifs dans le secteur de la construction. L'évolution des travailleurs par secteur est présentée dans l'Annexe 4.

1.3 Evolution de l'emploi et du nombre de frontaliers

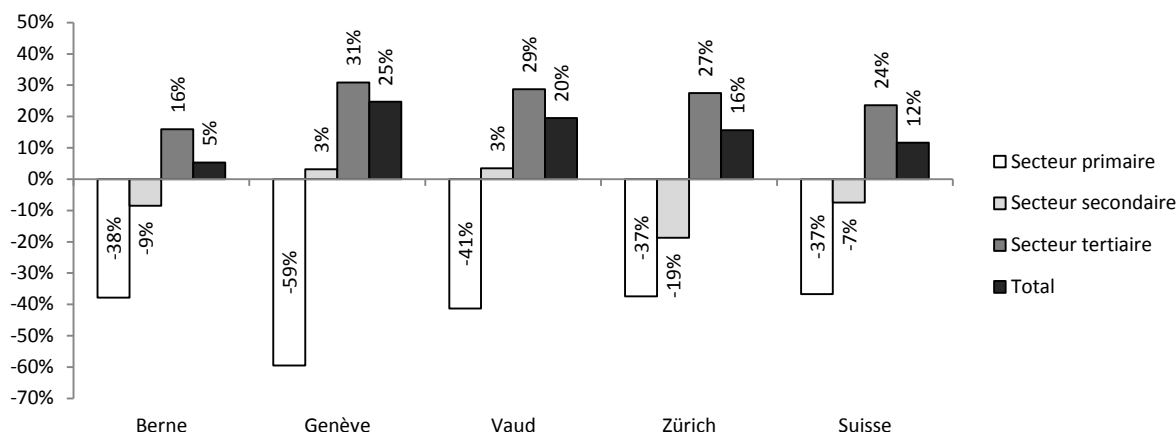
Jusqu'à maintenant, notre analyse s'est basée sur la population active résidente dans le canton de Vaud. Or, toutes les personnes économiquement actives qui résident dans le canton de Vaud ne travaillent pas dans ce même canton. Leur emploi peut se trouver dans un autre canton, notamment dans celui de Genève. En 2011, 24'000 pendulaires sortant du canton de Vaud travaillaient ainsi à Genève, alors que 14'600 Fribourgeois et 10'400 Valaisans exerçaient leur activité professionnelle sur sol vaudois (Numerus, Décembre 2013). Pour tenir compte de ces mouvements de pendulaires, nous nous concentrons dans ce sous-chapitre sur l'évolution du nombre d'emploi dans le canton de Vaud.

La Figure 1.7 montre qu'au niveau de toute la Suisse, le nombre d'emplois recensés en équivalent plein temps a cru de 11.6% entre 1995 et 2011, passant d'environ 3'200'000 à près de 3'900'000¹¹.

¹¹ L'emploi est mesuré à l'aide de deux bases de données différentes : le recensement des entreprises (RE), effectué en 1995, 2001, 2005 et 2008 et la Statistique des entreprises (STATENT), mesurée en 2011 et rétro-polées pour les années de recensement des entreprises 2005 et 2008. Ces deux bases de données appliquent des définitions différentes de l'emploi,

Dans le canton de Vaud, la croissance était plus élevée (+19.6%), mais de manière moins importante que dans celui de Genève (+24.8%). Le canton de Zurich a également connu une croissance du nombre d'emplois plus élevée que la moyenne nationale (+15.6%). En revanche, le nombre d'emplois a très peu augmenté dans le canton de Berne (+5.3%). La croissance de l'emploi dans le canton de Vaud est donc plus importante qu'au niveau national, mais moins importante qu'à Genève.

Figure 1.7 : Croissance du nombre d'emplois en équivalent plein temps par canton de 1995 à 2011, par secteur et total¹²



Sources : Recensement des entreprises (RE), Statistique des entreprises (STATENT), propres calculs

Cette croissance est due, dans tous les cantons observés, au secteur tertiaire. Le secteur primaire a quant à lui connu une baisse, qui n'a cependant que peu d'impact sur la croissance de l'emploi de manière générale puisque le poids de ce secteur dans l'ensemble des emplois est très faible (environ 3% pour l'ensemble de la Suisse sur la période observée). Notons que le secteur secondaire a connu une modeste croissance dans les cantons de Genève et Vaud (+3.2% et +3.5%), mais supérieure à celle du secteur secondaire en Suisse puisque celle-ci est négative (-7.4%). La croissance du nombre d'emplois dans le secteur secondaire est également négative dans les cantons de Berne et Zurich (-8.5% et -18.7%).

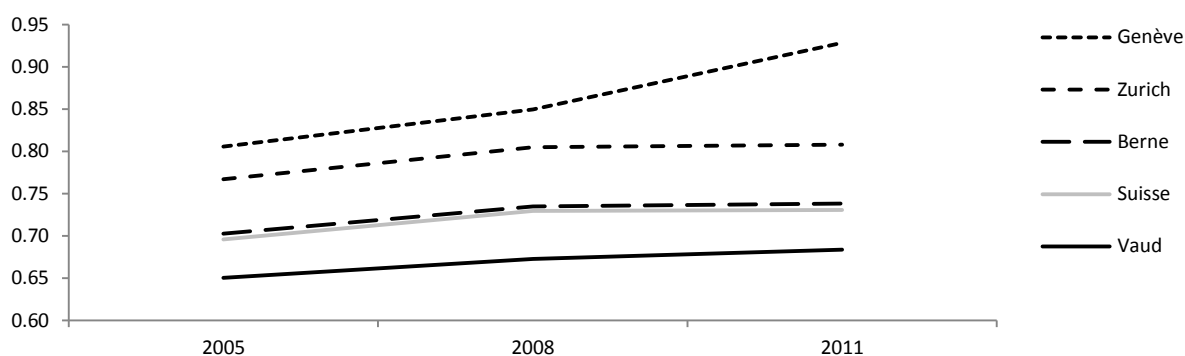
Il est intéressant de mettre en relation le nombre d'emplois d'un canton avec sa population active. Dans la Figure 1.8, nous calculons ce rapport en divisant le nombre d'emplois par le nombre de personnes résidentes en âge de travailler (sur la base des données de l'ESPA). Le résultat montre que ce rapport est plus bas dans le canton de Vaud que pour la moyenne suisse ainsi que pour les autres cantons investigués. Le nombre d'emplois par personne en âge de travailler n'est pas seulement plus élevé pour les cantons de Genève et de Zurich que pour le canton de Vaud, mais aussi pour le canton de Berne.¹³

c'est pourquoi les données ne sont que peu comparables. Les croissances mesurées au sein de chacune de ces bases de données (1995-2005 avec le RE et 2005-2011 avec STATENT) peuvent néanmoins être additionnées. Les nombres d'emplois sont par contre donnés plutôt à titre indicatif, puisqu'ils ne proviennent pas de la même base de données.

¹² La croissance présentée dans ce graphique est l'addition de la croissance du nombre d'emplois mesurée entre 1995 et 2005 par les données du recensement des entreprises, et de la croissance mesurée entre 2005 et 2011 par les données de la STATENT. Le tableau présentant les croissances séparées pour ces deux périodes et bases de données est disponible dans l'Annexe 5.

¹³ Le canton de Vaud présente un nombre d'emplois moins important par rapport à sa population en âge de travailler que l'ensemble de la Suisse, d'environ 7% (moyenne des trois années pour lesquelles des données sont disponibles). Si l'on

Figure 1.8 : Nombre d'emplois par personne en âge de travailler, par canton



Sources : Statistique des entreprises (STATENT) et ESPA, propres calculs

En 2011, les cantons de Zurich, Genève et Berne font partie de la petite minorité des cantons qui connaissent des soldes positifs de pendulaires inter-cantonaux, c'est-à-dire que davantage de personnes issues d'autres cantons y viennent pour travailler que l'inverse (OFS, 2013). Le canton de Vaud, en revanche, enregistre un flux qui est légèrement négatif. En effet, bien que des mouvements importants puissent être observés en provenance des cantons de Fribourg et du Valais, les pendulaires partant du canton de Vaud pour travailler dans d'autres cantons, et en priorité dans celui de Genève, sont légèrement plus nombreux. Le solde relatif des pendulaires est cependant très faible (environ 1% des actifs occupés), alors que les flux positifs relatifs des trois cantons mentionnés précédemment sont plus importants (Zurich : 12%, Genève : 12%, Berne : 4%). Le canton de Vaud se positionne ainsi comme le neuvième canton suisse en termes de flux sortant de pendulaires, c'est-à-dire que seuls huit cantons suisses connaissent moins de flux relatifs de sorties.

Ainsi, le canton de Vaud semble dépendre, au moins en partie, du marché de l'emploi du canton de Genève ou, exprimé différemment, le canton de Genève dépend de celui de Vaud concernant les logements. La forte croissance de la population résidante observée dans le district de Nyon, géographiquement proche du canton de Genève, peut être interprétée comme un signe de ce déplacement d'une partie de la population active genevoise dans le canton de Vaud.

Parmi les personnes travaillant dans un canton sans y habiter se trouvent d'une part celles vivant dans un autre canton – mentionnée ci-dessus – et d'autre part celles vivant dans un pays voisins : les frontaliers étrangers. En 2011, plus de 20'000 frontaliers travaillaient dans le canton de Vaud, contre plus de 60'000 dans celui de Genève, alors que les cantons de Zurich, et surtout de Berne, sont moins concernés par ce groupe de travailleurs (environ 7'000 et 2'000¹⁴).

Le nombre de frontaliers étrangers connaît une forte augmentation depuis 1998¹⁵ qui s'élève à 138% pour le canton de Genève, de 155% pour Vaud et de 145% pour Zurich contre 84% en moyenne suisse¹⁶. Afin de pouvoir interpréter la présence des frontaliers étrangers par rapport à la taille du

rapporte le nombre d'emplois au nombre de personnes actives, celui-ci se situe également sous la moyenne nationale, de 5%. Par ailleurs, le nombre d'emplois par personne active pour le canton de Genève est supérieur à un, ce qui signifie qu'une partie des personnes travaillant dans ces cantons n'y résident pas.

¹⁴ Les données annuelles sont obtenues par la moyenne des quatre trimestres.

¹⁵ Date à laquelle commencent les données fournies par l'OFS (Statistique des frontaliers).

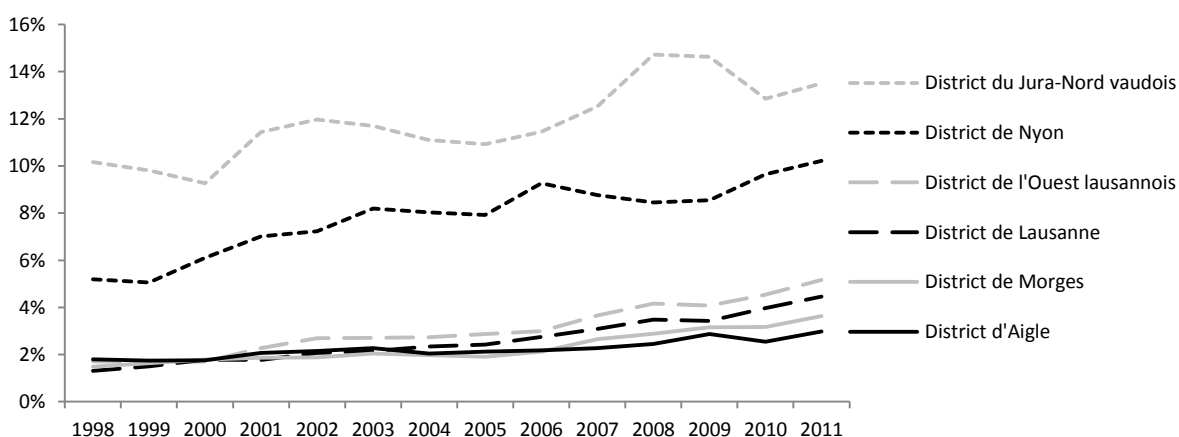
¹⁶ La croissance connue par le canton de Berne est encore plus importante (285%) mais correspond à un effectif nettement plus petit, ce qui ne la rend pas comparable.

canton, nous calculons le taux de frontaliers par actif¹⁷. Durant la période 1998 à 2011, correspondant aux données à disposition, le taux de frontaliers étrangers par actif est d'environ 5% pour la Suisse et le canton de Vaud, avec une tendance modérée à l'augmentation, et de moins de 1% pour les cantons de Berne et de Zurich. Le canton de Genève, en revanche, présente des résultats forts différents : d'environ 12% de frontaliers étrangers en 1998, la proportion est montée à 26% en 2011 (voir Annexe 6).

En 1998, parmi les près de 8'000 frontaliers étrangers travaillant dans le canton de Vaud, 40% le font dans le district du Jura-Nord vaudois, 26% dans celui de Nyon et 13% dans le district de Lausanne. Tous les districts vaudois ont connu une augmentation du nombre de frontaliers étrangers entre 1998 et 2013, mais de manière inégale. La proportion de frontaliers étrangers en 2011 est donc un peu différente qu'en 1998 : le district du Jura-Nord vaudois, avec une augmentation de plus de 3'000 frontaliers, ne représente plus que 31% des frontaliers du canton de Vaud. À l'inverse, celui de Lausanne, avec une croissance de 2'700 frontaliers a vu son poids croître pour atteindre 18%, alors que la part du district de Nyon, avec une augmentation également de 2'700 personnes, présente un poids similaire (24%). Parmi ces trois districts, la croissance du nombre de frontaliers a été plus importante pour Lausanne (272%) que pour Nyon (129%) et le Jura-Nord vaudois (102%). Si les autres districts ont enregistré de fortes augmentations relatives de leur nombre de frontaliers étrangers, le poids de ceux-ci par rapport à l'ensemble du canton reste minoritaire (moins de 10%).

La Figure 1.9 montre que le taux de frontaliers par actif augmente dans tous les districts. Pour les districts de Lavaux, Broye-Vully, Gros-de-Vaud et Riviera-Pays-d'Enhaut, le taux de frontaliers ne dépasse pas 2.5%. Pour les districts de Lausanne, Aigle, Morges et l'Ouest lausannois, la proportion se situe entre 1% et 2% en 1998, et atteint 3% à 5% en 2011. Deux districts se distinguent par des taux de frontaliers étrangers par actif nettement supérieur : le district de Nyon et surtout celui du Jura-Nord vaudois, avec un taux respectivement de 6% et 9% en 1998 et de 11% et 15% en 2011.

Figure 1.9 : Taux de frontaliers par actif, certains districts du canton de Vaud¹⁸



Sources : OFS, *Statistique des frontaliers (STAF)*, *Recensement Fédéral de la Population, Relevé Structurel, propres calculs*

¹⁷ Le nombre d'actifs est celui mesuré par les Recensements Fédéraux de 1990 et 2000, puis par le Relevé Structurel de 2010.

¹⁸ Les districts d'Aigle, Riviera-Pays-d'Enhaut, Gros-de-Vaud, Lavaux-Oron et Broye-Vully ne sont pas représentés sur le graphique car présentent des taux de frontaliers par personne en âge de travailler proches de 0%.

Les districts connaissant les plus hauts taux de frontaliers ne sont pas ceux qui montrent les plus haut taux de chômage. En effet, aussi bien le district du Jura-Nord vaudois que celui de Nyon, dont les taux de frontaliers sont nettement supérieurs à la moyenne cantonale, affichent un taux de chômage moyen inférieur au taux cantonal sur la période 1998-2011 (voir Figure 1.10). À l'inverse, les districts présentant des hauts taux de chômage (Lausanne et Ouest lausannois) connaissent des taux de frontaliers inférieurs à la moyenne cantonale.

Durant la période 2010-2011, cet effet est un peu moins marqué, puisque le taux de chômage du Jura-Nord vaudois est égal au taux pour le canton de Vaud, et le taux de frontaliers à Lausanne dépasse nettement celui pour l'ensemble du canton. Cependant, les districts ayant de hauts taux de chômage et ceux ayant de hauts taux de frontaliers ne sont pas les mêmes. Ainsi, contrairement à certaines idées reçues, la présence de frontaliers dans le canton ne permet pas d'expliquer un taux de chômage plus important.

Figure 1.10 : Taux de frontalière par actif et taux de chômage par actif, par district du canton de Vaud

	moyenne 1998-2011		moyenne 2010-2011	
	Taux de frontaliers	Taux de chômage	Taux de frontaliers	Taux de chômage
Jura-Nord vaudois	12.9%	4.1%	14.5%	4.8%
Nyon	8.1%	3.4%	10.1%	3.9%
Ouest lausannois	3.0%	5.2%	4.4%	5.2%
Lausanne	2.6%	6.0%	4.2%	6.5%
Morges	2.6%	3.3%	3.8%	3.4%
Aigle	2.2%	4.5%	2.7%	5.1%
Riviera-Pays-d'Enhaut	1.3%	4.9%	1.9%	5.0%
Lavaux-Oron	0.6%	3.4%	0.8%	3.3%
Gros-de-Vaud	0.5%	2.9%	1.1%	2.7%
Broye-Vully	0.2%	3.4%	0.6%	3.9%
Vaud (total)	3.5%	4.4%	2.5%	4.7%

Sources : OFS, *Statistique des frontaliers (STAF)*, Recensement Fédéral de la Population, Relevé Structurel, propres calculs

Chapitre 2: Taux de chômage selon différentes définitions et pratiques d'inscription

Synthèse des principaux résultats

1. Les différences dans le taux de chômage entre cantons évoluent de manière inverse à la conjoncture économique. Les disparités entre cantons sont donc plus importantes lorsque le taux de chômage national est bas que lorsqu'il est élevé – et ces différences ne sont pas dues à une plus grande sensibilité conjoncturelle pour certains cantons. Concrètement, cela signifie que la différence entre le taux de chômage vaudois et le taux de chômage suisse serait à chercher dans des facteurs structurels, et non conjoncturels.
2. La proportion des personnes définies comme chômeurs selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) et qui sont également inscrites auprès d'un ORP est plus élevée dans le canton de Vaud que dans l'ensemble de la Suisse, en particulier depuis le début des années 2000. En termes d'aide aux chômeurs, le système d'assurance chômage vaudois peut ainsi être considéré comme étant plus efficace, puisque une part plus importante des personnes à la recherche d'un emploi est inscrite dans un ORP qu'en moyenne suisse. De même, ce résultat suggère que la comparaison des taux de chômage officiels entre cantons surestime la disparité réelle entre le canton de Vaud et les cantons alémaniques.
3. Il existe des divergences substantielles dans les pratiques cantonales en matière d'enregistrement des personnes arrivées en fin de droits. Dans le canton de Vaud, une part plus élevée des demandeurs d'emploi en fin de droits restent inscrits à un ORP que dans les cantons de Berne et de Zurich. Les différences cantonales dans le statut d'inscription des chômeurs en fin de droits proviennent en premier lieu des règles différentes entre les cantons en matière d'aide sociale – et sont donc liées à des différences dans la collaboration interinstitutionnelle. Dans le canton de Vaud, une réglementation contractuelle lie les Centres sociaux régionaux et le Service de l'emploi. Elle prévoit que les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion aptes à travailler soient inscrits auprès des ORP.

Introduction

Ce deuxième chapitre présente le taux de chômage selon différentes mesures pour le canton de Vaud ainsi que les cantons de Berne, Genève et Zurich et l'ensemble de la Suisse. Les résultats par district sont également montrés lorsque les données sont disponibles – toutes les enquêtes ne permettant pas des analyses aussi détaillées. Le taux de chômage varie selon la mesure et la base de données utilisée, et il est important de saisir les implications pratiques de ces différences. De plus, les pratiques d'inscriptions diffèrent selon les cantons, tant dans la manière dont les ORP traitent les dossiers que dans les comportements individuels des chômeurs. Ces deux points seront investigués afin de comprendre en quoi ces différences influent sur le taux de chômage vaudois.

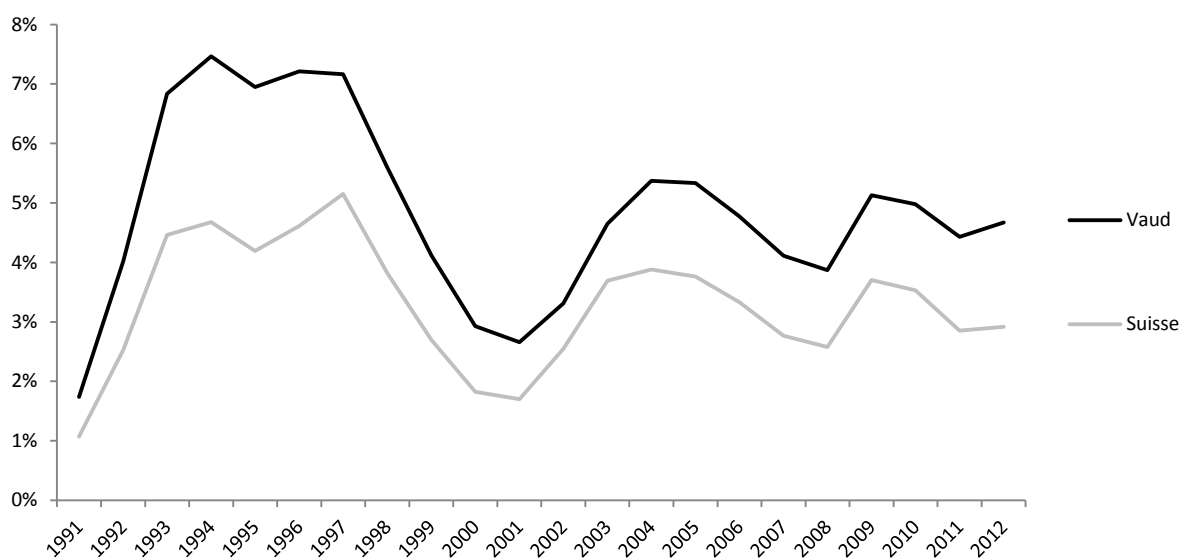
2.1 Comparaison entre le taux de chômage vaudois et suisse selon différentes définitions

En Suisse, le taux de chômage officiel est mesuré par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) sur la base des inscriptions aux offices régionaux de placements (ORP). La définition du SECO considère comme chômeur toute personne inscrite dans un ORP, qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement. Le SECO dénombre également les demandeurs d'emploi non chômeurs, définis comme les personnes inscrites auprès d'un ORP mais non disponibles de suite pour un placement. Cette dernière catégorie comprend notamment les personnes inscrites auprès d'un ORP en prévision de leur fin de contrat prochaine mais encore en emploi, les personnes dans une mesure du marché du travail (MMT), ou encore celles bénéficiant d'un gain intermédiaire.

Une étude des disparités cantonales du taux de chômage réalisée par Yves Flückiger et al. (2006, pp. 9-13) a montré que les inégalités entre cantons évoluent de manière inverse au taux de chômage. Les disparités entre cantons sont donc plus importantes lorsque le taux de chômage national est bas que lorsqu'il est élevé. Ces auteurs en concluent que les différences inter-cantonales de chômage ne sont pas dues à une plus grande sensibilité conjoncturelle pour certains cantons. En revanche, le taux de chômage diminue plus fortement dans les cantons avec un faible taux de chômage que dans les cantons avec un fort taux de chômage lorsque la conjoncture économique s'améliore, et cela en raison d'une plus grande hausse des sorties du chômage dans le premier groupe de cantons, situés en Suisse alémanique. Ce résultat suggère que la différence entre le taux de chômage vaudois et le taux de chômage suisse serait plutôt à chercher dans des facteurs structurels, et non conjoncturels.

La Figure 2.1 compare les taux de chômage du canton de Vaud et de la Suisse et montre des taux systématiquement plus élevés dans le canton de Vaud qu'en Suisse sur toute la durée de la période analysée entre 1991 et 2012. Globalement, les deux courbes évoluent en parallèle. Cependant, le ratio entre ces deux taux, obtenu en divisant le taux vaudois par le taux suisse, évolue de manière inverse au taux de chômage. En 2000, lorsque le taux de chômage est bas, le taux vaudois équivaut à 1.61 fois le taux suisse. En 2003, lorsque le taux remonte, le ratio est alors seulement de 1.26. Cette observation confirme les résultats de Flückiger et al. (2006). La différence entre les taux de chômage vaudois et suisse est plus importante, proportionnellement, en bonne conjoncture que pendant les périodes de récession.

Figure 2.1 : Taux de chômage SECO pour le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse



Sources : SECO, OFS (Recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

La mesure du taux de chômage selon le SECO est obtenue en divisant le nombre de chômeurs par la population active. Celle-ci était obtenue, jusqu'en 2000, par le recensement fédéral puis par le relevé structurel à partir de 2010. Les recensements n'avaient lieu que tous les dix ans ; c'est pourquoi le calcul du taux de chômage était réalisé à partir du nombre de personnes actives au dernier recensement. Cette mesure, relativement précise puisque basée sur l'ensemble de la population, présente l'inconvénient de ne pas être actualisée entre chaque décennie. Le taux de chômage est donc plus précis en début qu'en fin de décennie. Depuis 2010, la mesure de la population active se fait année par année selon les résultats du relevé structurel¹⁹.

La figure présentée dans l'Annexe 7 compare le taux de chômage officiel avec celui obtenu en divisant le nombre de chômeurs recensé par le SECO par le nombre de personnes actives qui est simulé en supposant une évolution linéaire de la population²⁰, et non une actualisation tous les dix ans. Comme la population active s'est accrue, le taux de chômage SECO officiel est surestimé au cours des dernières années de chaque décennie. La différence atteint 0.3 point de pourcentage en 2009 pour l'ensemble de la Suisse, et 0.5 point pour le canton de Vaud. Comme le canton de Vaud a connu une forte croissance de sa population (voir chapitre 1), le taux de chômage du canton de Vaud

¹⁹ Si cette mesure est réalisée chaque année, ce qui permet une plus grande précision, elle n'est quant à elle pas réalisée sur l'ensemble de la population, mais sur un échantillon seulement. Des coefficients de variations sont donc présentés par l'OFS concernant la précision des résultats. Si l'ensemble de la Suisse présente un coefficient rassurant (relevé structurel 2010 : intervalle de confiance de 0.1% pour l'ensemble de la population suisse, 0.3% pour la population active), cela n'est pas le cas de plus petites entités comme les petits cantons. Pour le canton de Vaud, les intervalles sont petits : 1.0% pour la population et 0.8% pour la population active, ce qui peut être considéré comme des données relativement précises. De plus, comme les résultats du relevé structurel 2011 apparaissent comme moins fiables, ce sont les chiffres du relevé structurel de 2010 qui sont utilisés pour calculer le taux de chômage officiel pour les années 2011 et 2012, conformément au calcul du SECO.

²⁰ Le nombre de personnes actives en 1990, 2000 et 2010 est pris du recensement, alors que les valeurs pour les années intermédiaires sont calculées afin de présenter une croissance année par année, et non un saut après 10 ans.

à la fin des années 2000 y a été davantage surestimé que pour l'ensemble de la Suisse de 0.2 point de pourcentage²¹.

Il existe une deuxième mesure du chômage produite par l'OFS sur la base de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA).²² Cette mesure suit la définition du chômage proposé par le Bureau International du Travail (BIT)²³, facilitant ainsi les comparaisons internationales, et repose sur les critères suivants : être en âge de travailler, sans emploi pendant la semaine de référence, disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent²⁴.

Le taux de chômage mesuré par le SECO présente l'avantage d'être exhaustif, car basé sur des mesures de registre. Le nombre de chômeurs enregistrés auprès des ORP est divisé par la population active dénombrée dans le recensement fédéral. À l'inverse, le taux de chômage de l'ESPA est calculé d'après les données obtenues dans cette enquête, basée sur un échantillon. Cette mesure est donc moins précise. De plus, la définition utilisée pour qualifier les chômeurs selon la définition du BIT est extrêmement large à propos du volume de travail, puisqu'une personne sans emploi à la recherche d'un travail d'une heure par semaine pourrait être comptabilisée comme chômeur. En revanche, la mesure de l'ESPA, basée sur la définition du BIT, présente l'avantage d'inclure également les chômeurs non-inscrits dans les ORP, tels que les chômeurs de longue durée ne touchant plus d'indemnités et qui se seraient désinscrits des ORP par découragement. De plus, elle n'est pas influencée par des changements législatifs dans l'assurance chômage et présente donc l'avantage d'être constante dans le temps.

En effet, bien que les critères appliqués par le SECO soient les mêmes, certains facteurs peuvent avoir un impact sur les inscriptions. Le fait de toucher une indemnité de chômage n'est pas un élément obligatoire pour être inscrit auprès d'un ORP. Cependant, le droit à une indemnité peut participer à la motivation des chômeurs de se contraindre au règlement des ORP. Ainsi, les modifications successives des droits aux indemnités chômages, comme lors de la troisième et de la quatrième révision de la LACI, peuvent avoir un impact sur le taux de chômage mesuré par le SECO²⁵. Etant donné les différences entre ces deux mesures, nous comparons dans la Figure 2.2 les taux de chômage mesuré par l'ESPA dans le canton de Vaud et en Suisse.

²¹ Si l'on rapporte cette différence au taux lui-même, la surestimation est de 7.6% pour la Suisse et de 9.7% pour le canton de Vaud pour l'année 2009.

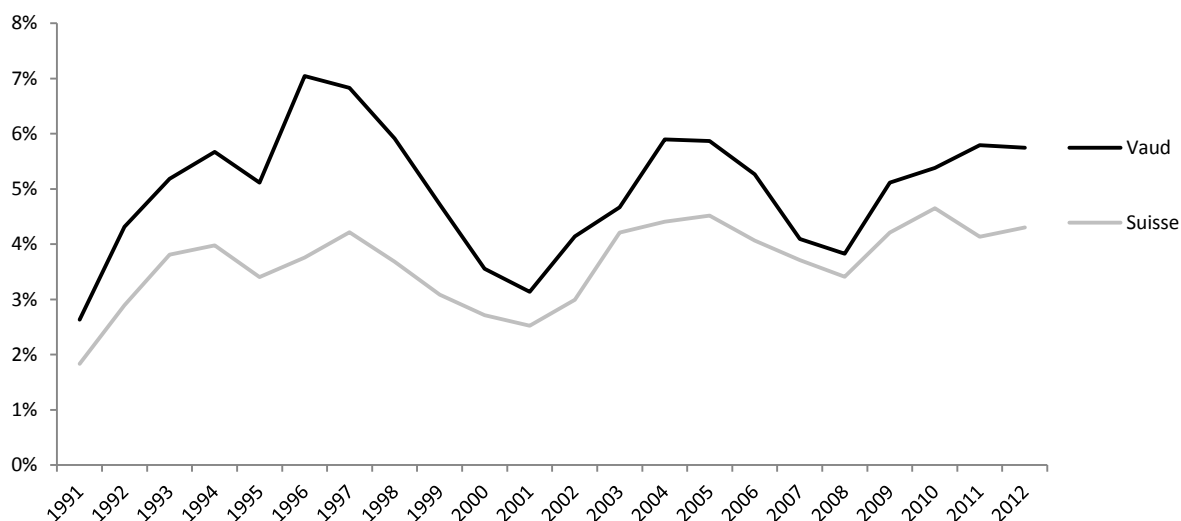
²² Le terme « sans-emploi » est utilisé parfois pour distinguer cet indicateur du taux de chômage produit par le SECO sur la base des chômeurs inscrits auprès d'un ORP. Le terme de chômeurs sera cependant utilisé ici, tout comme dans les données de l'ESPA fournies par l'OFS.

²³ Une troisième mesure est fournie par l'OFS: il s'agit du nombre de personnes se déclarant chômeur lors du recensement fédéral, puis du relevé structurel. Avant 2010, cette mesure n'est cependant disponible que tous les dix ans, ce qui la rend peu intéressante pour étudier l'évolution du chômage.

²⁴ La définition précise est la suivante : être en âge de travailler (15 ans ou plus), être sans emploi (c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence), être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

²⁵ De plus, la catégorie des chômeurs ne peut plus être considérée de la même manière depuis la deuxième réforme de la loi sur l'assurance-chômage obligatoire (LACI) en 1993. En effet, la création de la catégorie des demandeurs d'emploi non chômeurs introduite lors de cette réforme a pour conséquence la sortie d'un certain nombre de personnes de la catégorie de chômeurs, car n'étant pas disponibles immédiatement pour un emploi.

Figure 2.2 : Taux de chômage ESPA pour le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse



Source : ESPA (OFS), propres calculs

La Figure 2.2 nous montre que le taux de chômage ESPA est plus élevé dans le canton de Vaud qu'en Suisse (tout comme le taux de chômage SECO est plus élevé dans le canton de Vaud qu'au niveau national). L'évolution dans le temps du taux de chômage est similaire pour la mesure de l'ESPA et celle du SECO. Cependant, la différence entre le taux de chômage du canton de Vaud et celui de l'ensemble de la Suisse est moins élevée pour le taux de chômage ESPA que pour celui du SECO. En effet, pour la moyenne 1991-2012, le taux de chômage SECO vaudois représente 1.48 fois le taux suisse, alors que selon la mesure ESPA, le taux de chômage vaudois correspond à 1.37 fois le taux suisse (voir Figure 2.3). Cette différence semble être un résultat relativement récent, car elle est nettement plus marquée pour la période 2001-2012 que pour celle de 1991-2000 (1991-2000 : ratio SECO 1.56, ratio ESPA 1.52 ; 2001-2012 : ratio SECO 1.43, ratio ESPA 1.25).

La proportion des personnes définies comme chômeurs selon l'ESPA et qui sont également inscrites auprès d'un ORP est donc plus élevée dans le canton de Vaud que dans l'ensemble de la Suisse, en particulier depuis le début des années 2000. En termes d'aide aux chômeurs, le système d'assurance chômage peut ainsi être considéré comme étant plus efficace dans le canton de Vaud, puisque davantage de personnes à la recherche d'un emploi sont inscrites dans un ORP qu'en moyenne suisse. De même, ce résultat suggère que la comparaison des taux de chômage officiels entre cantons surestime la disparité réelle entre le canton de Vaud et les cantons alémaniques.

Figure 2.3: Taux de chômage SECO et ESPA pour le canton de Vaud, la Suisse, ainsi que le ratio entre les deux (taux vaudois/taux suisse)

		1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
SECO	Vaud	1.7%	4.0%	6.8%	7.5%	7.0%	7.2%	7.2%	5.6%	4.1%	2.9%	2.7%	3.3%	4.6%	5.4%
	Suisse	1.1%	2.5%	4.5%	4.7%	4.2%	4.6%	5.1%	3.8%	2.7%	1.8%	1.7%	2.5%	3.7%	3.9%
	ratio	1.62	1.59	1.53	1.60	1.66	1.56	1.39	1.47	1.53	1.61	1.56	1.30	1.26	1.39
ESPA	Vaud	2.6%	4.3%	5.2%	5.7%	5.1%	7.0%	6.8%	5.9%	4.7%	3.6%	3.1%	4.1%	4.7%	5.9%
	Suisse	1.8%	2.9%	3.8%	4.0%	3.4%	3.8%	4.2%	3.7%	3.1%	2.7%	2.5%	3.0%	4.2%	4.4%
	ratio	1.44	1.49	1.36	1.43	1.50	1.87	1.62	1.61	1.53	1.31	1.24	1.38	1.11	1.34

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	1991-2000	2001-2012	1991-2011
SECO	Vaud	5.3%	4.8%	4.1%	3.9%	5.1%	5.0%	4.4%	4.7%	5.4%	4.4%	4.9%
	Suisse	3.8%	3.3%	2.8%	2.6%	3.7%	3.5%	2.8%	2.9%	3.5%	3.1%	3.3%
	ratio	1.42	1.43	1.49	1.50	1.39	1.41	1.53	1.60	1.56	1.43	1.48
ESPA	Vaud	5.9%	5.3%	4.1%	3.8%	5.1%	5.4%	5.8%	5.7%	5.1%	4.9%	5.0%
	Suisse	4.5%	4.1%	3.7%	3.4%	4.2%	4.7%	4.1%	4.3%	3.3%	3.9%	3.7%
	ratio	1.30	1.29	1.10	1.12	1.21	1.16	1.40	1.34	1.52	1.25	1.37

Sources : OFS (ESPA), SECO, propres calculs

2.2 Disparités « culturelles » entre les cantons en matière d'inscription au chômage

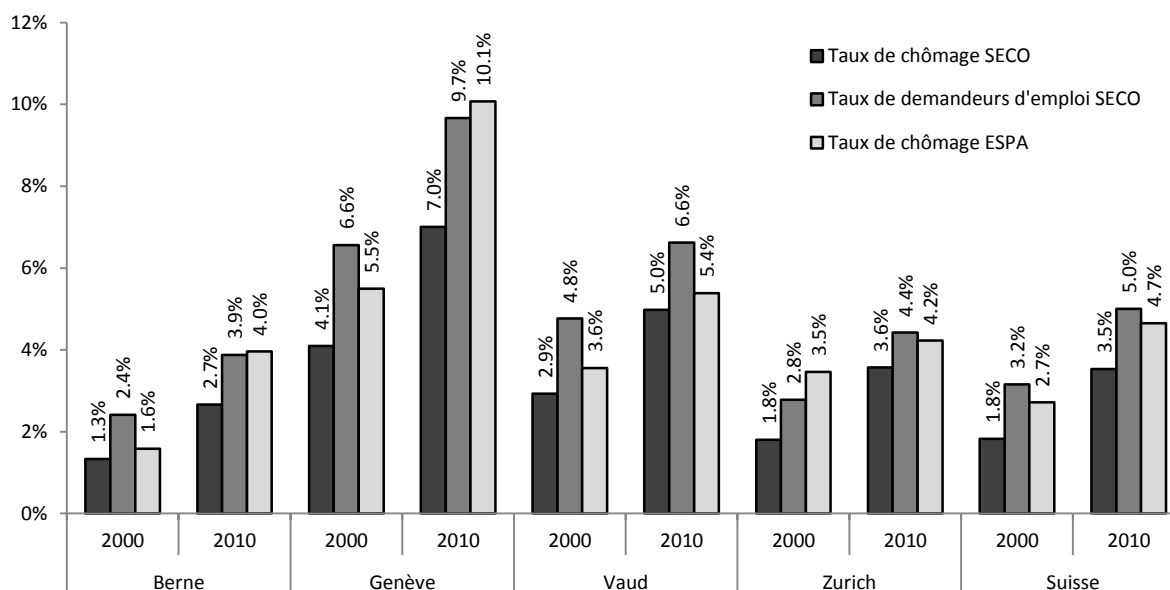
Le taux de chômage est plus élevé dans les cantons romands et le Tessin que dans les cantons alémaniques. Selon plusieurs auteurs, une partie de ces différences seraient imputables à des différences culturelles (Brügger et al., 2006 ; De Coulon, 1999 ; Flückiger et al., 2006). Nous disposons en Suisse de plusieurs mesures concernant le taux de chômage et de demandeurs d'emploi : (i) la mesure officielle du taux de chômage du SECO ; (ii) le taux de demandeurs d'emploi du SECO, qui inclut les personnes inscrites auprès d'un ORP mais n'étant pas disponibles immédiatement pour un emploi, (iii) le taux de chômage selon la définition du BIT mesuré par l'ESPA²⁶.

La Figure 2.4 compare ces trois indicateurs du chômage pour nos cantons de référence. Tout d'abord, le canton de Vaud présente la spécificité de connaître une plus petite différence entre le taux de chômage ESPA et celui du SECO par rapport aux cantons de comparaisons, en particulier à la fin de la période observée (2000 : 0.6 point contre 0.9 pour l'ensemble de la Suisse, 2010 : 0.1 point contre 1.1 pour l'ensemble de la Suisse). De plus, le taux de demandeurs d'emploi dans le canton de Vaud est assez différent du taux de chômage ESPA (1.2 point de différence tant en 2000 qu'en 2010), alors que pour l'ensemble de la Suisse, ces deux taux sont assez proches (0.4 point de différence pour 2000 et pour 2010).

Dans l'ensemble de la Suisse, il y a moins de chômeurs « officiels » (SECO) que de chômeurs selon la définition du BIT (2010 : ESPA 4.7%, SECO 3.5%, ratio 1.32) alors que dans le canton de Vaud, la proportion est pratiquement identique (2010 : ESPA 5.4%, SECO 5.0%, ratio 1.08). Cela signifie que dans le canton de Vaud, une plus grande part des chômeurs selon l'ESPA sont inscrits auprès d'un ORP que pour l'ensemble de la Suisse. Une différence concernant le comportement d'inscription est donc observée – et cette différence n'est pas triviale : un simple calcul nous suggère que si le canton de Vaud connaissait le même taux de chômage ESPA en 2010, mais un ratio entre taux ESPA et taux SECO équivalent au ratio pour l'ensemble de la Suisse (ratio de 1.32), le taux de chômage SECO dans le canton de Vaud serait de 4.1% (contre 5.0% en réalité).

²⁶ Certains auteurs utilisent également les données des recensements fédéraux pour mesurer le taux de personnes se déclarant chômeurs. Depuis 2010, le relevé structurel a remplacé le recensement fédéral. Le relevé structurel étant moins précis puisque ne s'adressant pas à l'ensemble de la population, cette mesure ne sera pas utilisée dans ce chapitre.

Figure 2.4 : Taux de chômage selon différentes mesures, 2000 et 2010



Sources : OFS (ESPA, Recensement fédéral de la Population, Relevé structurel), SECO, propres calculs

Une étude portant sur davantage de cantons a montré une relation positive entre le taux d'inscription au chômage et le taux de chômage (De Coulon, 1999, pp. 182-183). Ainsi, il est possible qu'une différence culturelle existe en Suisse en matière de comportement d'inscription entre les cantons latins et les cantons suisse-alsaciens. Les romands et les tessinois pourraient oser plus facilement de faire la démarche de s'inscrire dans un ORP ; une facilité plus grande qui pourrait être liée à une moindre pression sociale – une moindre stigmatisation du fait d'être au chômage.

Notons cependant que le taux de chômage ESPA et le taux de chômage obtenu sur la base du relevé structurel – qui ne dépendent en rien du fait d'être inscrit dans un ORP – sont plus élevés dans les cantons de Vaud et de Genève que dans les cantons alsaciens. Cela indique que les différences culturelles en matière de comportement d'inscription n'expliquent que partiellement les taux de chômage plus élevés des cantons latins.

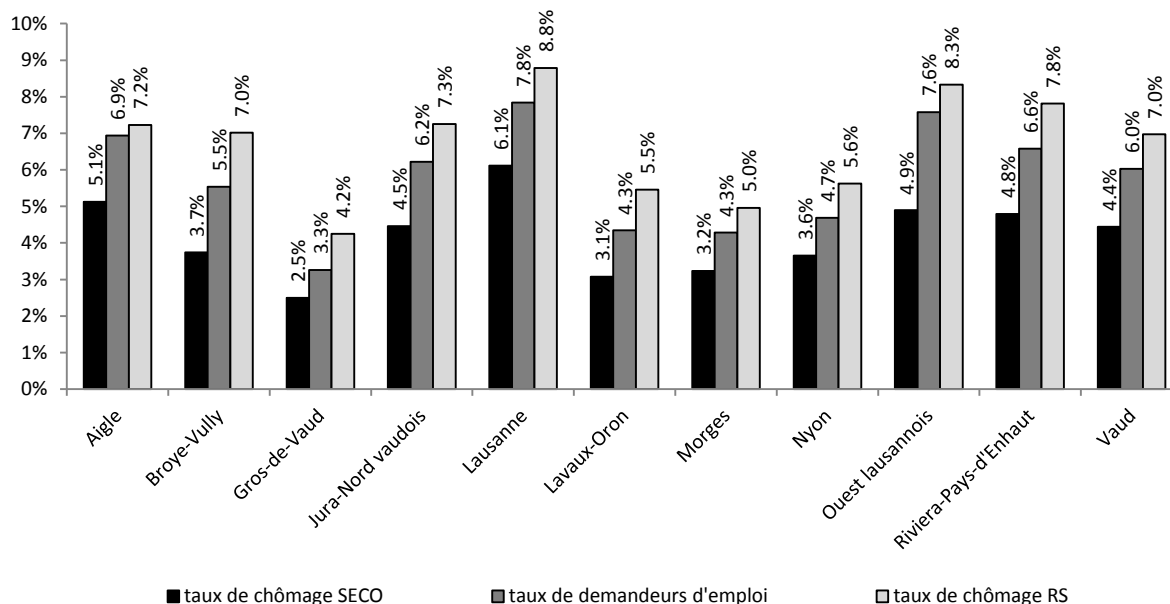
Les taux de chômage diffèrent non seulement entre cantons, mais également à l'intérieur de ceux-ci, au niveau des districts. Si nous calculons la moyenne 1991-2011, nous obtenons un taux de chômage de référence (SECO) bas dans les districts du Gros-de-Vaud (3.7%), Lavaux-Oron (3.9%), Morges (4.0%), Nyon (4.1%) et Broye-Vully (4.2%). À l'opposé, les districts de Riviera-Pays-d'Enhaut (5.8%), Aigle (5.8%) l'Ouest lausannois (6.0%) et de Lausanne (6.5%) connaissent des taux plus élevés. Le district du Jura-Nord-Vaudois est quant à lui proche de la moyenne (4.7%).

La Figure 2.5 montre les taux de chômage dans les districts vaudois en 2011.²⁷ Pour cette année, les districts de Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Lavaux-Oron, Morges et Nyon présentent des taux de chômage plutôt bas (taux SECO inférieur à 4%), alors que ceux d'Aigle, et surtout Lausanne, présentent des taux élevés (taux SECO de respectivement 5.1% et 6.1%). Ces deux districts présentent également des taux de chômage plus élevés que la moyenne vaudoise si nous prenons

²⁷ Les données de l'ESPA n'étant pas suffisamment précises pour une analyse par district, elles ne sont pas présentées. C'est pourquoi les données du relevé structurel ont été utilisées.

comme base de données le Relevé structurel (Aigle : 7.2%, Lausanne : 8.8%, Vaud : 7.0%). Ces résultats confirment les conclusions de Flückiger et al. (2006, p.45) que le taux de chômage tend à être plus élevé en milieu urbain que rural. Cette différence peut être expliquée, selon ces auteurs, par une plus grande attraction des villes, qui aurait pour conséquence une population active variée ne correspondant pas forcément à la demande d'emploi. De plus, le secteur des services est surreprésenté dans les villes, et ce secteur est caractérisé par des entrées au chômage plus fréquentes et donc un chômage frictionnel plus important.

Figure 2.5 : Taux de chômage selon différentes mesures, districts du canton de Vaud, 2011



Sources : Relevé structurel (OFS), SECO, propres calculs

2.3 Disparités cantonales en matière d'inscription des demandeurs d'emploi et taux de chômage

La comparaison des statistiques cantonales du chômage révèle d'importantes disparités pour certaines catégories administratives. Elles sont notamment flagrantes pour deux groupes de demandeurs d'emploi enregistrés aux ORP cantonaux. Il s'agit, d'une part, des demandeurs d'emploi inscrits non chômeurs (DENC), et d'autre part, des chômeurs inscrits bénéficiant d'une aide cantonale. Les demandeurs d'emploi non-chômeurs sont les personnes inscrites auprès d'un ORP mais non disponibles immédiatement pour un emploi. Il s'agit notamment des personnes inscrites encore en emploi mais dont le contrat arrive à terme, des personnes participant à un cours, une formation ou un programme d'occupation, ainsi que celles en situation de gain intermédiaire. Les chômeurs bénéficiant d'une aide cantonale sont en règle générale arrivés en fin de droits et correspondent donc à un groupe de non-bénéficiaires des prestations de l'assurance chômage.

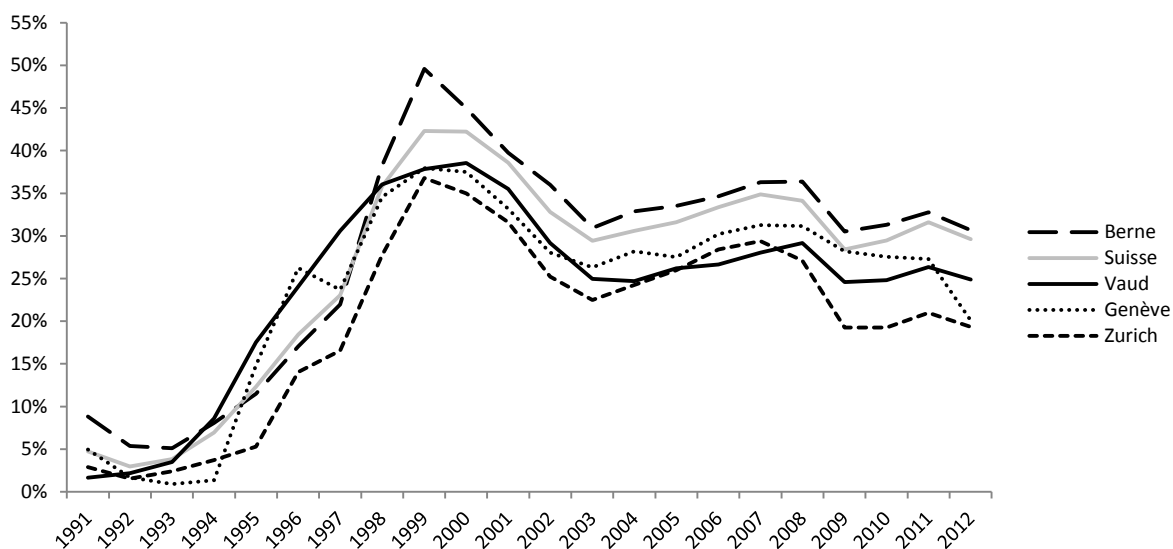
La proportion de la première catégorie, les demandeurs d'emploi non chômeurs, peut atteindre 50% pour certains petits cantons alémaniques, alors que ceux de Genève, Vaud et Zurich enregistrent moins de 30%. Les chômeurs inscrits bénéficiant d'une aide cantonale étaient plus de 2500 en 2011

dans le canton de Vaud, alors qu'ils étaient moins de 30 dans les cantons de Berne ou de Zurich. Ces écarts mettent au jour des divergences fondamentales dans les pratiques cantonales en matière d'enregistrement des personnes arrivées en fin de droits.

La Figure 2.6 présente la part des demandeurs d'emploi non chômeurs et montre une forte augmentation entre 1991 et 1999 qui donne suite à une baisse continue jusqu'en 2009. Les différences entre les grands cantons sont stables dans le temps : pendant les années 2000, le canton de Berne a la proportion de demandeurs d'emploi non chômeurs la plus élevée, alors que le canton de Zurich, suivi du canton de Vaud, connaissent les proportions les plus basses.

Ces écarts jouent un rôle non-négligeable dans l'explication des différences entre les taux de chômage cantonaux. Une simulation pour l'année 2011 montre que si le canton de Vaud avait la même proportion de DENC que celle de la Suisse (31.6% au lieu de 26.3%), son taux de chômage SECO serait de 4.0% au lieu de 4.4%. A l'inverse, si l'on imputait la proportion de DENC du canton de Vaud à la Suisse, le taux de chômage national serait de 3.1 % au lieu de 2.8 %. Il faut toutefois souligner que les disparités en matière de pratique influencent uniquement le niveau du taux de chômage à un moment donné, et non son évolution. En effet, au fil du temps, les taux de chômage cantonaux reflètent correctement l'évolution de la situation de l'emploi.

Figure 2.6 : Part des demandeurs d'emploi non chômeurs dans l'ensemble des demandeurs d'emploi



Source : SECO, propres calculs

Pour l'année 2011, la statistique des chômeurs SECO comptait pour la Suisse 7458 demandeurs d'emploi bénéficiant d'une aide cantonale, ce qui correspond à 4.2 % de tous les demandeurs d'emploi de Suisse. Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant d'une aide cantonale était important dans les cantons de Vaud (3260) et – avant la réforme de 2012 – dans celui de Genève (2756 personnes). Le code relatif aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'une aide cantonale n'est que rarement utilisé dans la plupart des cantons alémaniques (ce qui ne signifie pourtant pas qu'il n'y ait pas de demandeurs d'emploi en fin de droits qui resteraient inscrits auprès des ORP).

Il est difficile de déterminer l'impact des différences d'utilisation de cette catégorie sur le taux de chômage, et cela d'autant plus que le système de registre des ORP ne permet pas d'identifier de

manière fiable les demandeurs d'emploi arrivés en fin de droit. Une analyse des données SESAM²⁸ suggèrent que les disparités soient importantes entre les cantons. Dans le canton de Vaud, environ 66% des chômeurs arrivés en fin de droits et toujours à la recherche d'un travail restent inscrits auprès d'un ORP, tandis qu'ils sont moins de 20% dans le canton de Berne, et de 25% dans celui de Zurich.

Une analyse plus robuste basée sur LAMDA montre que la part de demandeurs d'emploi arrivés en fin de droit inscrits auprès d'un ORP diminue fortement au cours des mois qui suivent la fin de droit – mais les différences entre les cantons persistent. Les différences cantonales dans le statut d'inscription des chômeurs en fin de droits proviennent en premier lieu des réglementations différentes entre les cantons en matière d'aide sociale ou d'aide aux chômeurs. La législation de certains cantons dans le domaine de la sécurité sociale prévoit une aide aux chômeurs en fonction de leurs besoins. Pour percevoir ces aides, les chômeurs doivent être aptes au placement et rechercher activement un emploi. Ces prestations peuvent également imposer une inscription auprès de l'ORP et une participation à une mesure relative au marché du travail. Dans le canton de Vaud, une réglementation contractuelle lie les services sociaux et l'office du travail. Elle prévoit que les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) qui sont aptes à travailler doivent être inscrits auprès de l'ORP. Ces personnes sont soumises aux mêmes obligations que les demandeurs d'emploi qui ont droit aux indemnités chômage ; elles doivent postuler et peuvent être sanctionnées. Après plusieurs sanctions, leur dossier ORP est supprimé.

Dans ses efforts pour la réinsertion professionnelle, le Département de santé et action sociale (DSAS) du canton de Vaud avait formulé comme objectif de faire inscrire dans un ORP 30 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale. En pratique cet objectif paraît trop ambitieux (Bonoli et al. 2009 : 21) et n'a pas été atteint ces dernières années, car une partie moins importante des bénéficiaires de l'aide sociale est jugée apte au placement (sachant qu'une proportion substantielle des bénéficiaires a déjà un emploi et perçoit des prestations en tant que *Working Poor*). Ainsi, en janvier 2012, 3'525 ou 21 % des 17'131 bénéficiaires de l'aide sociale du canton de Vaud étaient inscrits dans un ORP. Ce nombre représente toutefois près de 15% de tous les demandeurs d'emploi inscrits dans un ORP vaudois en janvier 2012.

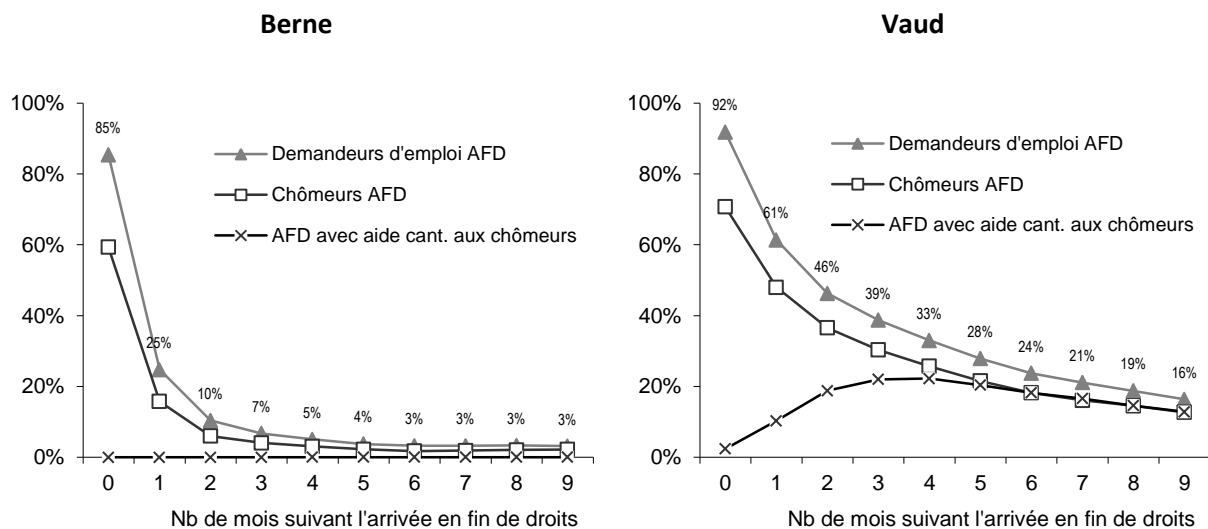
Figure 2.7 révèle ainsi pour le canton de Vaud que la catégorie des demandeurs d'emploi qui restent inscrits cinq à six mois après leur arrivée en fin de droits est presque identique à celle des demandeurs d'emploi qui bénéficient d'une aide cantonale aux chômeurs, correspondant ainsi dans le cas vaudois aux bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RI). Ceci nous indique que les personnes arrivées en fin de droits qui restent inscrites à l'ORP sont en grande majorité celles qui y sont forcées en raison des directives de l'aide sociale. Ainsi, une proportion importante de chômeurs en fin de droit restent inscrits dans des cantons où l'inscription est une condition pour toucher l'aide cantonale aux chômeurs, l'aide sociale ou une allocation d'intégration au travail.

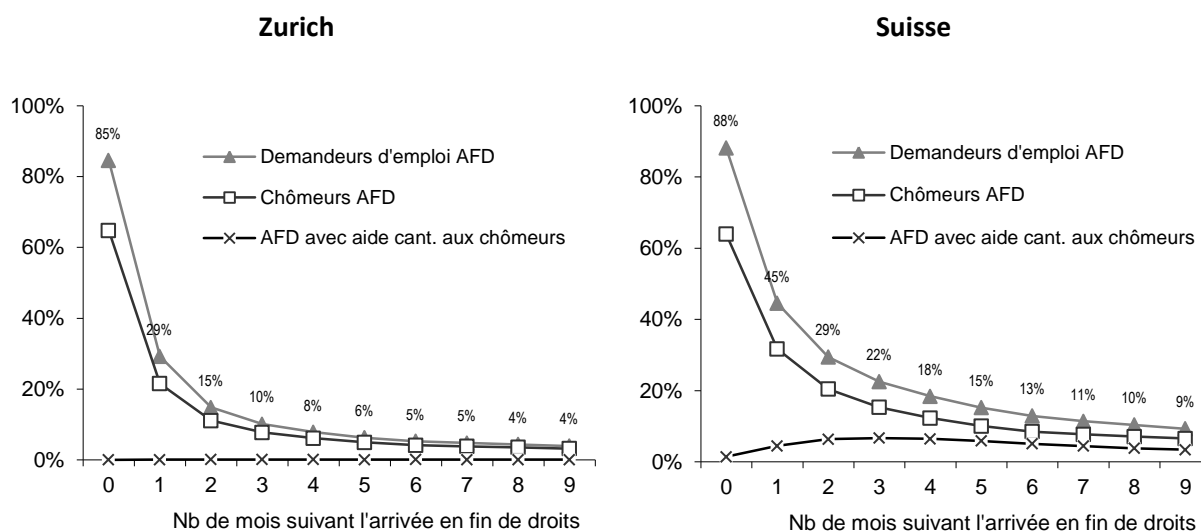
²⁸ La banque de données SESAM de l'Office fédéral de la statistique associe les résultats de l'Enquête sur la population active (ESPA) à des informations issues des registres de l'assurance sociale, notamment à partir de PLASTA et de SIPAC. Ces données nous permettent d'analyser en détails la part des demandeurs d'emploi arrivés en fin de droits qui restent inscrits auprès d'un ORP, sur la base d'un petit nombre de cas toutefois. Les données de SESAM sur le statut d'inscription à l'ORP proviennent de PLASTA, et celles sur les arrivées en fin de droits de SIPAC. Finalement, les informations relatives au canton de domicile, au statut sur le marché du travail (personne active, personne au chômage, personne non active), ainsi que la variable de contrôle « Recherche d'un emploi durant les quatre dernières semaines » sont fournies par l'enquête ESPA.

Les différences cantonales dans le statut d'inscription des chômeurs en fin de droits proviennent en premier lieu des réglementations différentes entre les cantons en matière d'aide sociale ou d'aide aux chômeurs. La législation de certains cantons dans le domaine de la sécurité sociale prévoit une aide aux chômeurs en fonction de leurs besoins. Pour percevoir ces aides, les chômeurs doivent être aptes au placement et rechercher activement un emploi. Ces prestations peuvent également imposer une inscription auprès de l'ORP et une participation à une mesure relative au marché du travail. Dans le canton de Vaud, une réglementation contractuelle lie les services sociaux et l'office du travail. Elle prévoit que les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) qui sont aptes à travailler doivent être inscrits auprès de l'ORP. Ces personnes sont soumises aux mêmes obligations que les demandeurs d'emploi qui ont droit aux indemnités chômage ; elles doivent postuler et peuvent être sanctionnées. Après plusieurs sanctions, leur dossier ORP est supprimé.

Dans ses efforts pour la réinsertion professionnelle, le Département de santé et action sociale (DSAS) du canton de Vaud avait formulé comme objectif de faire inscrire dans un ORP 30 % de tous les bénéficiaires de l'aide sociale. En pratique cet objectif paraît trop ambitieux (Bonoli et al. 2009 : 21) et n'a pas été atteint ces dernières années, car une partie moins importante des bénéficiaires de l'aide sociale est jugée apte au placement (sachant qu'une proportion substantielle des bénéficiaires a déjà un emploi et perçoit des prestations en tant que *Working Poor*). Ainsi, en janvier 2012, 3'525 ou 21 % des 17'131 bénéficiaires de l'aide sociale du canton de Vaud étaient inscrits dans un ORP. Ce nombre représente toutefois près de 15% de tous les demandeurs d'emploi inscrits dans un ORP vaudois en janvier 2012.

Figure 2.7 : Part des personnes arrivées en fin de droits (AFD) toujours inscrites à un ORP au cours des neuf premiers mois qui ont suivi l'arrivée en fin de droits, 2011





Source : LAMDA

Cette politique de collaboration inter-institutionnelle a une influence importante sur le taux de chômage officiel. Si le canton de Vaud enregistrait la même proportion de demandeurs d'emploi en fin de droits parmi ses chômeurs que la Suisse (6% au lieu de 20%), le nombre de chômeurs en 2011 serait d'un peu plus de 14'000 au lieu de 16'500. Le taux de chômage du canton de Vaud serait alors de 3.8% au lieu de 4.4%.

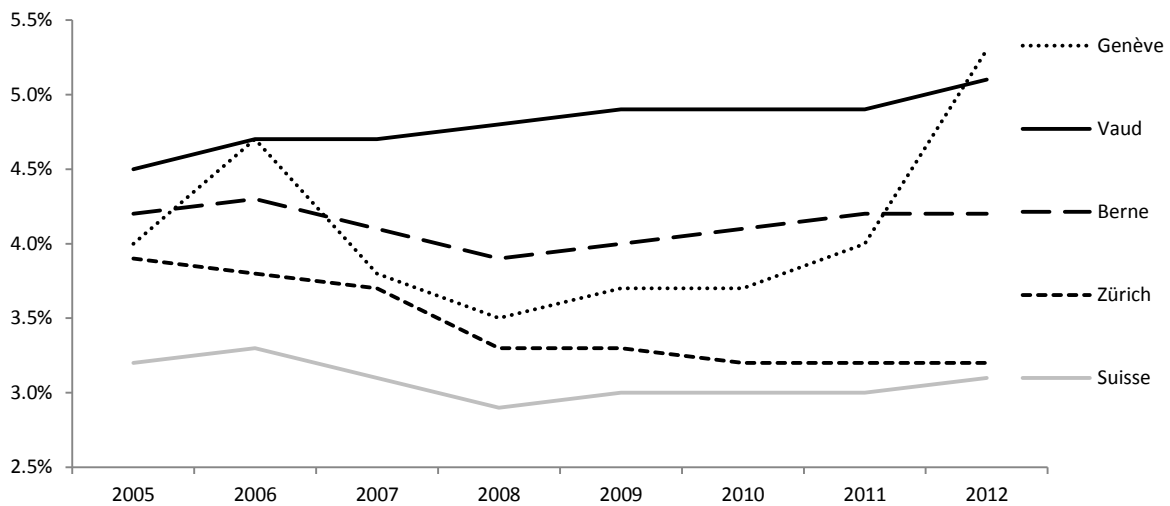
2.4 Différences cantonales concernant d'autres formes d'exclusion du marché de l'emploi

L'exclusion du marché de l'emploi peut prendre d'autres formes que le seul chômage. Une insuffisance de demande de travail peut amener les chômeurs vers l'aide sociale ou l'assurance invalidité. Nous examinons cet aspect en comparant d'abord dans la Figure 2.8 le taux de bénéficiaires de l'aide sociale entre cantons, un taux qui nous renseigne sur la part des individus ayant reçu une prestation de l'aide sociale parmi la population. Rappelons que l'aide sociale peut être obtenue par des individus avec ou sans emploi, et peut être vécue conjointement ou non à une inscription à l'assurance chômage.

La Figure 2.8 permet de constater d'une part que le canton de Vaud présente un taux de bénéficiaires de l'aide sociale supérieure à l'ensemble de la Suisse et aux cantons de comparaison, et d'autre part que celui-ci est en légère hausse depuis 2005. Ainsi, le canton de Vaud présente, en plus d'un taux de chômage plus élevé que la moyenne suisse, un taux de personnes à l'aide sociale également supérieur. Ce taux reste toutefois inférieur à celui des cantons de Bâle Ville et Neuchâtel.

Notons également que si les dépenses par habitant pour l'aide sociale dans le canton de Vaud sont plus élevées que pour la moyenne suisse, elles sont en revanche plus basses que dans les cantons de Zurich, et surtout de Berne (moyenne 2003-2011 : Vaud 281 francs, Suisse 229 francs, Zurich 332 francs, Berne 345 francs – voir Annexe 8). Ainsi, si le taux de bénéficiaires de l'aide sociale vaudois représente 1.55 fois le taux suisse, les dépenses par habitant du canton de Vaud ne correspondent qu'à 1.22 fois celles pour la Suisse.

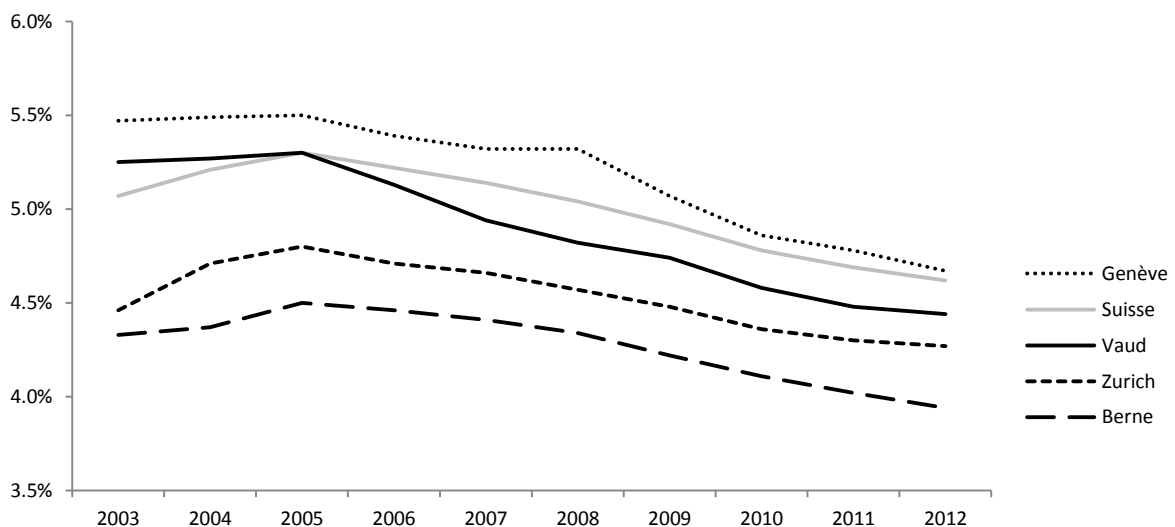
Figure 2.8 : Taux de bénéficiaires de l'aide sociale par canton



Source : Statistiques de l'aide sociale (SAS)

Des difficultés prolongées de trouver un travail peuvent se répercuter sur l'état de santé des demandeurs d'emploi. Par conséquent, l'exclusion prolongée du marché de travail peut amener les chômeurs vers l'assurance invalidité (AI). Nous comparons ainsi dans la Figure 2.9 les taux de bénéficiaires de rentes invalidités entre les grands cantons. La part des personnes à l'AI ne diffère que peu entre les cantons sélectionnés pour notre étude (écart de maximum 0.8 point pour les cantons présentés). Depuis 2006, le canton de Vaud connaît une proportion plus basse que la moyenne suisse. En 2012, le taux de bénéficiaires à l'AI s'élève à 4.4% dans le canton de Vaud contre 4.6% au niveau national. Cependant, le taux vaudois est légèrement plus élevé que celui des cantons de Zurich et, surtout, de Berne. En 2012, le canton de Genève connaît la part de bénéficiaires de l'AI la plus élevée des cantons étudiés (4.7%) – un taux qui reste toutefois largement inférieur aux taux des cantons de Bâle-Ville (7.9%) et de Tessin (6.3%). Enfin, notons que cette mesure présente le désavantage de ne pas tenir compte du taux de la rente AI touchée par les bénéficiaires.

Figure 2.9 : Taux de bénéficiaires de rente d'invalidité par canton



Source : OFS (Statistiques de l'AI)

Chapitre 3: Taux de chômage selon le genre, l'âge, la nationalité et le niveau de formation

Synthèse des principaux résultats

1. Le canton de Vaud se distingue davantage de la moyenne nationale en ce qui concerne son taux de chômage des suisses que son taux de chômage des étrangers. Le ratio entre le taux de chômage des étrangers dans le canton de Vaud et le taux de chômage des étrangers au niveau national est de 1.14²⁹. En revanche, le ratio est de 1.59 entre le taux de chômage des suisses dans le canton de Vaud et le taux de chômage des suisses au niveau national.
2. Le taux de chômage des personnes avec un niveau de formation initial est systématiquement plus élevé que celui des personnes avec une formation secondaire et, surtout, celui des personnes avec une formation tertiaire. Dans le canton de Vaud, le taux de chômage moyen pour la période 2001-2012 est de 7.2% pour le niveau initial, 4.1% pour le niveau secondaire et 3.3% pour le niveau tertiaire (pour la Suisse : 4.9%, 2.6% et 1.8%). Malgré la forte expansion du nombre de personnes avec un titre d'une Haute École, le taux de chômage de ce groupe reste en 2012 clairement en-dessous de celui des personnes avec une formation professionnelle – dans le canton de Vaud comme en Suisse.
3. Les ORP vaudois varient fortement par rapport au niveau de formation des chômeurs qu'ils accueillent. En moyenne pour la période 2001-2012, 38% de chômeurs vaudois n'avaient qu'un niveau de formation initial. Les districts présentant une plus grande proportion de personnes peu formées sont Aigle (47%), l'Ouest lausannois (49%) et Broye-Vully (50%). À l'opposé, les districts de Morges (29%), Gros-de-Vaud (25%), Nyon (25%) et Lavaux-Oron (24%) accueillent une proportion de chômeurs peu formés inférieure à la moyenne cantonale. Avec une proportion de 39%, le district de Lausanne est proche de la moyenne cantonale. Si les ORP d'Aigle et Broye-Vully font face à une population où les chômeurs peu formés dominent, les ORP de Lavaux et Nyon reçoivent davantage de chômeurs avec une formation tertiaire que de chômeurs avec une formation initiale.

²⁹ Ratio entre les moyennes 1993-2012.

Introduction

Ce chapitre décortique le chômage selon différentes caractéristiques sociodémographiques. Nous présentons ainsi le taux de chômage selon le genre, l'âge, la nationalité et le niveau de formation. L'objectif est d'une part de comprendre quelles populations sont davantage touchées par le chômage, pour chaque canton et district. D'autre part, notre analyse vise à dresser un portrait des populations de chômeurs avec lesquelles les ORP cantonaux travaillent. La dernière partie présentera des simulations du taux de chômage que connaîtrait le canton de Vaud s'il présentait soit une autre structure de population, soit un taux de chômage différent pour certains groupes.

3.1 Taux de chômage selon le genre et l'âge

La population des chômeurs consiste, en Suisse comme dans le canton de Vaud, de 55% d'hommes et 45% de femmes pendant la période 1993-2012. Cette répartition se retrouve de manière presque identique dans les autres cantons étudiés. Une évolution dans le temps peut être observée : la part des hommes a diminué (Suisse et Vaud : -4 points de pourcentage) alors que celle des femmes a augmenté de manière évidemment symétrique. Cette tendance est plus marquée dans le canton de Berne (-7 points pour les hommes).

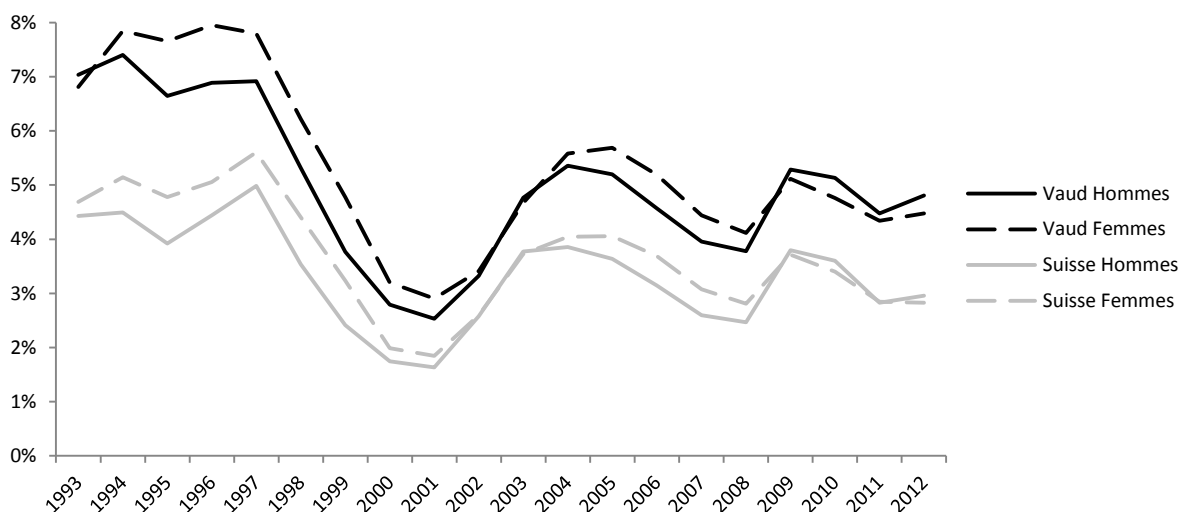
Comme la part de femmes dans la population active a augmenté, cette évolution n'est pas surprenante. Cependant, la Figure 3.1 montre que le taux de chômage des femmes est légèrement plus élevé que celui des hommes en moyenne sur la période 1993-2012. Dans le canton de Vaud, le taux de chômage des femmes est de 5.3% contre 5.0% pour les hommes, contre 3.7% pour les femmes et 3.3% pour les hommes en moyenne nationale. Notons toutefois qu'à la fin de la période observée de 2010-2012, le taux de chômage des femmes tombe en-dessous de celui des hommes dans le canton de Vaud. Cette tendance s'observe dans la plupart des pays de l'OCDE et a été expliquée par une modification du marché du travail : la croissance de l'emploi a lieu dans des domaines requérant une interaction personnelle – conseils, formation, santé et soins – au détriment des domaines de production de biens. Les domaines croissants des services interpersonnels emploient davantage de femmes, alors que les hommes représentent une majorité claire dans les domaines industriels en déclin (Oesch, 2013, p. 136).

Dans la Figure 3.2, nous comparons les taux de chômage pour trois groupes d'âge. Dans le canton de Vaud, ces taux ne sont pas très différents entre les personnes de 15-24 ans et celles de 25-49 ans (moyenne sur la période observée : 5.6% contre 5.3%). Par contre, le taux de chômage chez les 50-64 ans se situe à un niveau qui est systématiquement plus bas (4.4%). Cela signifie que le taux de chômage des jeunes correspond à 1.05 fois celui des 25-49 ans dans le canton de Vaud, ce qui est très proche du ratio national (1.06). Le taux de chômage du groupe le plus âgé correspond quant à lui à 0.83 fois le taux des 25-49 ans dans le canton de Vaud, contre 0.88 fois pour la Suisse. Le taux de chômage des 50 ans et plus semble donc plus proche de celui des 25-49 ans dans l'ensemble de la Suisse que dans le canton de Vaud.

Il faut cependant noter que les différences entre les taux de chômage des jeunes et celui des 25-54 ans sont plus marquées si l'on considère les données de l'ESPA. En effet, le taux de chômage des 15-24 ans selon les données de l'ESPA (critères du BIT) est de 6.8% en moyenne pour la période 1993-

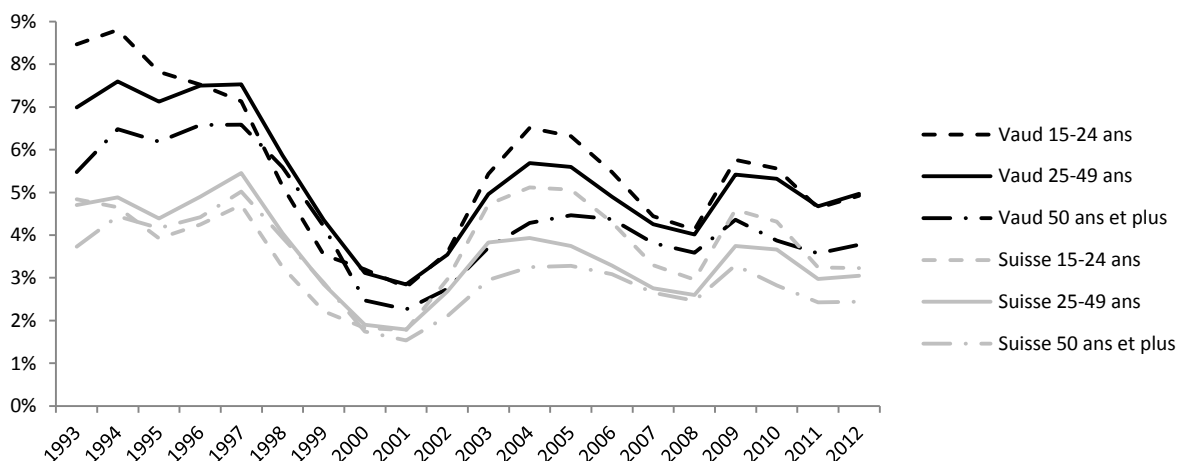
2012, et celui des 25-54 ans de 3.3%. Le taux de chômage des jeunes représente donc 2.1 fois celui des 25-54 ans. Ce ratio est bien supérieur à celui de 1.06 obtenu pour la même période avec les données du SECO. Cette disparité est due aux différentes définitions du chômage utilisées dans ces deux mesures (voir chapitre 2). En utilisant les données officielles du SECO, nous sous-estimons quelque peu le taux de chômage parmi les jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une part importante des personnes de ce groupe ne remplissent pas les critères d'accès à l'assurance chômage – en termes de cotisations minimales – et ne s'inscrivent donc pas aux ORP.

Figure 3.1 : Taux de chômage pour les hommes et les femmes dans le canton de Vaud et en Suisse



Sources : SECO, OFS (recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

Figure 3.2 : Taux de chômage par groupe d'âge dans le canton de Vaud et en Suisse



Sources : SECO, OFS (recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

Concernant les différences à l'intérieur du canton, nous pouvons noter que le district de Broye-Vully se caractérise par une plus grande part de femmes dans la population des chômeurs, et également un taux de chômage plus élevé pour ce groupe (moyenne sur la période 1993-2012: 5.0% contre 3.7% pour les hommes). Le taux de chômage des femmes correspond donc à 1.36 fois celui des hommes, alors que ce ratio n'est que de 1.07 pour l'ensemble du canton. Dans le district de Lausanne, une tendance inverse peut être observée : le taux de chômage des femmes y est

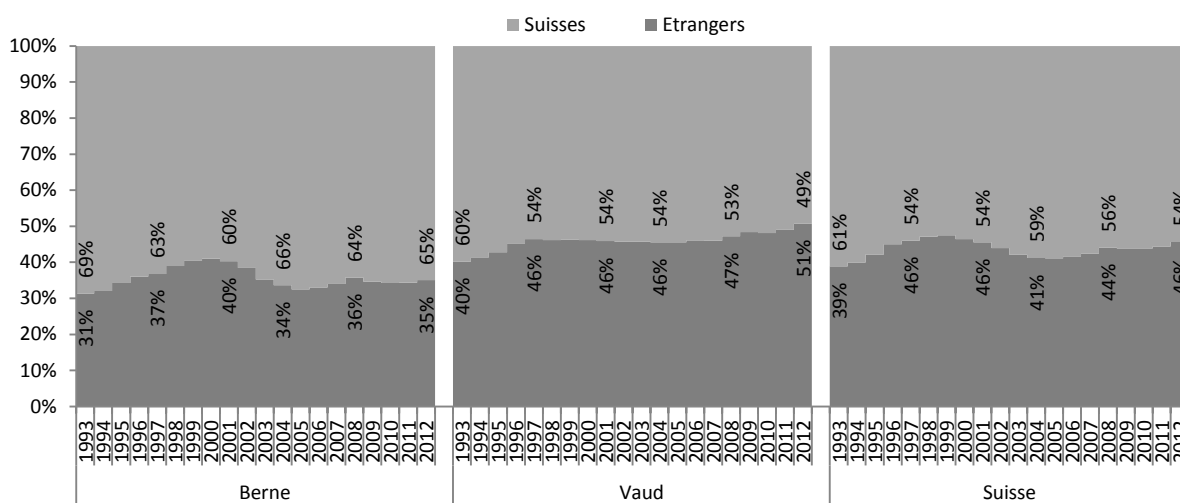
globalement plus bas que celui des hommes (moyenne pour la période : 6.2% contre 6.8%). Le ratio entre les deux est donc inférieur à 1 (0.91). Le marché du travail en milieu urbain est davantage marqué par les services – commerce, santé, social – que le marché du travail en milieu campagnard, où l’industrie et la construction pèsent plus lourdement. Les opportunités d’emploi semblent donc meilleures pour les femmes dans les villes qu’à la campagne.

La population des chômeurs diffère également entre les districts concernant les groupes d’âge. Les districts de Broye-Vully et de Jura-Nord vaudois sont caractérisés par une proportion plus importante de jeunes chômeurs, avec 20% des chômeurs âgés de 15 à 24 ans, contre 15% pour l’ensemble du canton. Dans ces deux districts, le ratio entre le taux de chômage des 15-24 ans et celui des 25-49 ans est plus élevé que le ratio pour l’ensemble du canton (Broye-Vully : 1.25, Jura-Nord vaudois : 1.22, Vaud : 1.05). Ces districts ne présentent cependant pas des taux de chômage des 15-24 ans inquiétants, les ratios élevés étant dus à un taux de chômage des 25-49 ans plus bas que dans d’autres districts (Broye-Vully : 4.2%, Jura-Nord vaudois : 4.7%, Vaud : 5.3%).

3.2 Taux de chômage selon la nationalité

La part d’étrangers dans la population des chômeurs est similaire pour les cantons de Vaud, de Genève, Zurich ainsi que l’ensemble de la Suisse (environ 45% pour la période 1993-2012). Le canton de Berne connaît toutefois une proportion différente, avec seulement 36% d’étrangers dans la population des chômeurs, ce qui n’est pas surprenant vu la part moins importante d’étrangers dans la population bernoise. La part d’étrangers dans la population des chômeurs tend à augmenter entre 1993 et 2012. Cette augmentation est particulièrement marquée dans le canton de Vaud, avec un accroissement de 10 points de pourcentage (7 pour la Suisse). En 2012, le canton de Vaud compte légèrement plus de chômeurs étrangers que de chômeurs suisses (51 et 49%). La part de suisses et d’étrangers dans la population des chômeurs sont présentés pour les cantons de Berne et Vaud ainsi que pour l’ensemble de la Suisse dans la Figure 3.3.

Figure 3.3 : Part de chômeurs suisses et étrangers dans les cantons de Berne et Vaud ainsi que pour l’ensemble de la Suisse



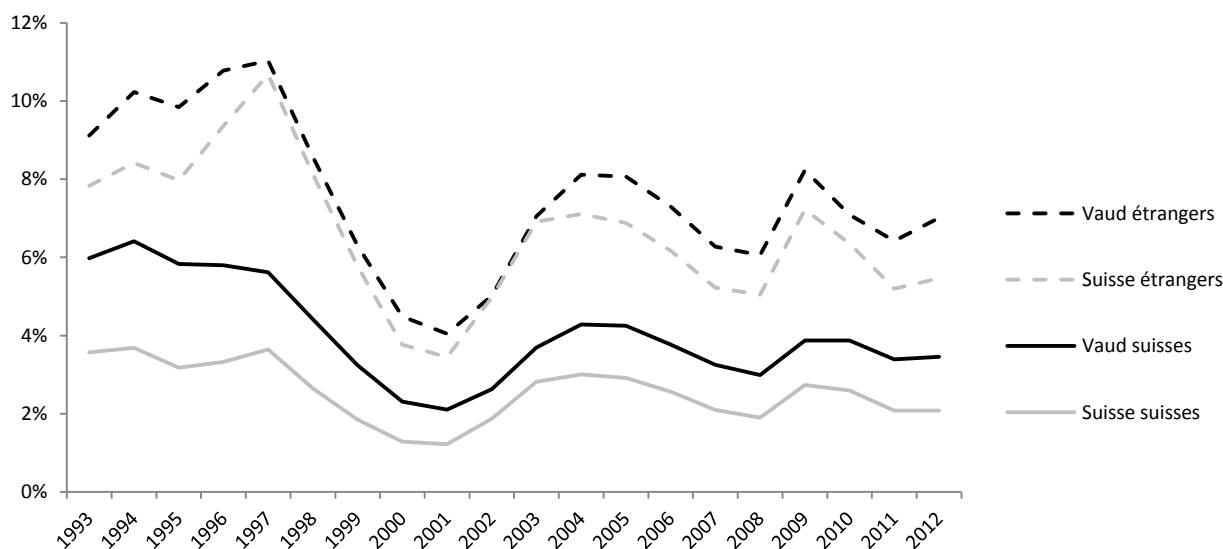
Source : SECO, propres calculs

Le taux de chômage des étrangers est plus élevé que celui des suisses, et cela dans tous les cantons observés (voir Annexe 9). La variation du taux de chômage des étrangers est globalement plus grande, durant l'année, que le taux de chômage des suisses, en raison d'une plus grande participation des étrangers à des domaines touchés par le chômage saisonnier. En moyenne nationale, le taux de chômage des étrangers est passé de 6.5% en janvier 2012 à 4.4% en juillet 2012, alors que celui des suisses n'a varié que de 2.5 à 1.9% (OFS, 2012, p.22).

Les groupes de nationalité ne sont pas uniformément touchés par le chômage. En Suisse romande, les ressortissants du groupe Etats-Unis/Canada/Océanie ont une probabilité aussi faible de connaître le chômage que les suisses en 2004 et en 2010 (Observatoire Romand et Tessinois de l'Emploi, 2013). En revanche, les ressortissants d'Afrique et des pays d'Europe hors UE-27 ont la probabilité la plus élevée de se retrouver au chômage. Selon Bernhard Weber (2006), le groupe de nationalité serait plus à même d'expliquer les différents taux de chômage que le type de permis de séjour. Comme une différence importante est observable entre suisses et étrangers, nous conservons ce niveau d'agrégation pour les analyses suivantes.

Si nous comparons les taux de chômage des étrangers et des suisses au niveau du canton de Vaud et en moyenne nationale (voir Figure 3.4), nous observons une plus forte fluctuation de la différence entre les deux taux de chômage des étrangers qu'entre les taux pour les suisses. Ainsi, le taux de chômage des étrangers vaudois a égalé le taux de chômage des étrangers au niveau national en 2002 et 2003, puis s'en est fortement distingué. Depuis 2004, la différence moyenne entre les deux taux est d'un point de pourcentage. Le taux de chômage des vaudois suisses connaît quant à lui depuis 1998 une différence égale d'au moins un point de pourcentage en moyenne par rapport au taux de chômage des suisses pour l'ensemble de la Suisse.

Figure 3.4 : Taux de chômage par nationalité dans le canton de Vaud et en Suisse



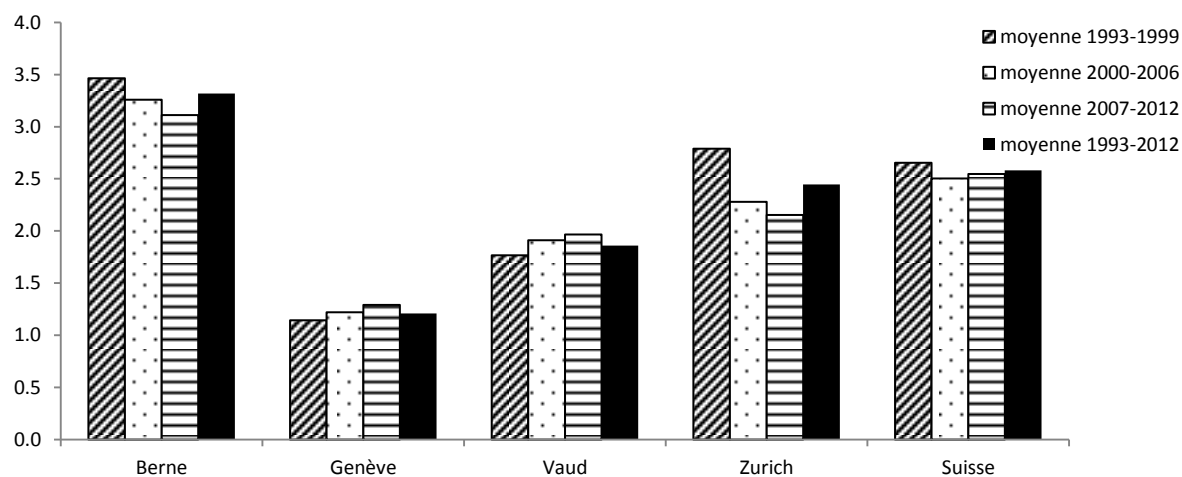
Sources : SECO, OFS (recensements fédéraux de la population, relevés structurels), propres calculs

Le canton de Vaud se distingue ainsi davantage de la moyenne nationale en ce qui concerne son taux de chômage des suisses que son taux de chômage des étrangers. Le ratio entre le taux de chômage des étrangers dans le canton de Vaud et le taux de chômage des étrangers au niveau national est de

1.14³⁰. En revanche, le ratio est de 1.59 entre le taux de chômage des suisses dans le canton de Vaud et le taux de chômage des suisses au niveau national. Cela signifie que le canton de Vaud est très proche de la Suisse concernant l'insertion professionnelle des étrangers, mais fait face à un taux de chômage un peu plus élevé des Suisse qu'en moyenne nationale.

Cependant, les taux de chômage des étrangers sont plus élevés que ceux des suisses dans tous nos cantons de référence. Le taux de chômage des étrangers représente 1.86 fois celui des suisses dans le canton de Vaud durant la période observée, contre 2.58 pour l'ensemble de la Suisse (1.21 pour Genève, 2.45 pour Zurich et 3.32 pour Berne).³¹ Ces résultats sont présentés dans la Figure 3.5. Le ratio entre les taux de chômage des suisses et des étrangers connaît une tendance à la baisse dans le canton de Zurich ainsi que, de manière moins marquée, dans celui de Berne. À l'opposé, les cantons de Vaud et de Genève semblent connaître une tendance à la hausse. La différence relative entre taux de chômage des étrangers et taux de chômage des suisses reste cependant bien moindre dans ces deux cantons que dans l'ensemble de la Suisse.

Figure 3.5 : Ratio entre le taux de chômage des étrangers et des suisses, moyennes par période de 7 et 6 ans et total sur la période



Sources : SECO, OFS (recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

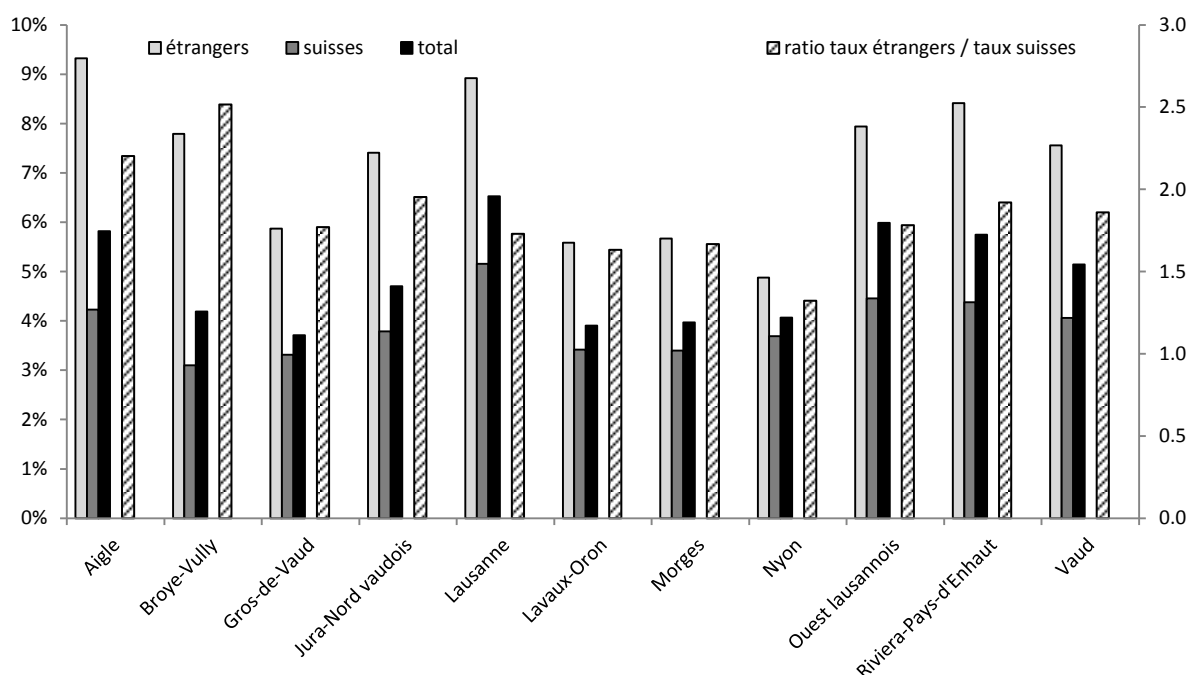
La proportion de chômeurs de nationalité étrangère diffère fortement d'un district à l'autre. En moyenne sur la période 1993-2012, elle est plus faible dans le district de Lavaux-Oron (13.9%), Gros-de-Vaud (24.6%), Morges (36.3%), Nyon (38.5%) et Jura-Nord Vaudois (39.9%). À l'inverse, la proportion d'étrangers parmi les chômeurs est plus élevée dans les districts de Lausanne (50.1%), d'Aigle (50.4%) et de l'Ouest lausannois (58.9%). Nous observons donc une disparité notable dans la proportion d'étrangers parmi les chômeurs entre les districts ruraux et les districts urbains, à l'exception de Morges et Nyon. La proportion d'étrangers dans la population des chômeurs a augmenté entre 1993 et 2012 dans tous les districts vaudois. L'augmentation était plus faible dans le district de l'Ouest lausannois (+5.8 points) et plus forte dans les districts d'Aigle et de Broye-Vully (+17.3 et +17.4 points).

³⁰ Ratio entre les moyennes 1993-2012.

³¹ Une observation des différences en termes absolus présenterait des résultats davantage similaires entre les cantons étudiés, à l'exception du canton de Genève : différence entre taux de chômage des étrangers et celui des suisses de 3.9 points pour Zurich, 4.8 points pour Berne, 3.5 points pour Vaud, 4.1 pour la Suisse et seulement 1.2 point pour Genève.

Dans tous les districts vaudois, le taux de chômage des étrangers est plus élevé que le taux de chômage des suisses. Cependant, la Figure 3.6 montre que ces différences sont plus marquées dans certains districts que dans d'autres. Les deux districts ayant connu une forte augmentation de la part d'étrangers parmi les chômeurs, Aigle et Broye-Vully, connaissent de plus grandes différences entre le taux de chômage des étrangers et des suisses (ratios de 2.20 et 2.52). À l'inverse, le district de Nyon connaît un taux de chômage des étrangers plus proche de celui des suisses (ratio de 1.32).

Figure 3.6 : Taux de chômage selon la nationalité et ratio entre le taux de chômage des étrangers et celui des suisses par district (échelle de droite), moyenne 1993-2012



Sources : SECO, OFS (recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

3.3 Taux de chômage selon le niveau de formation

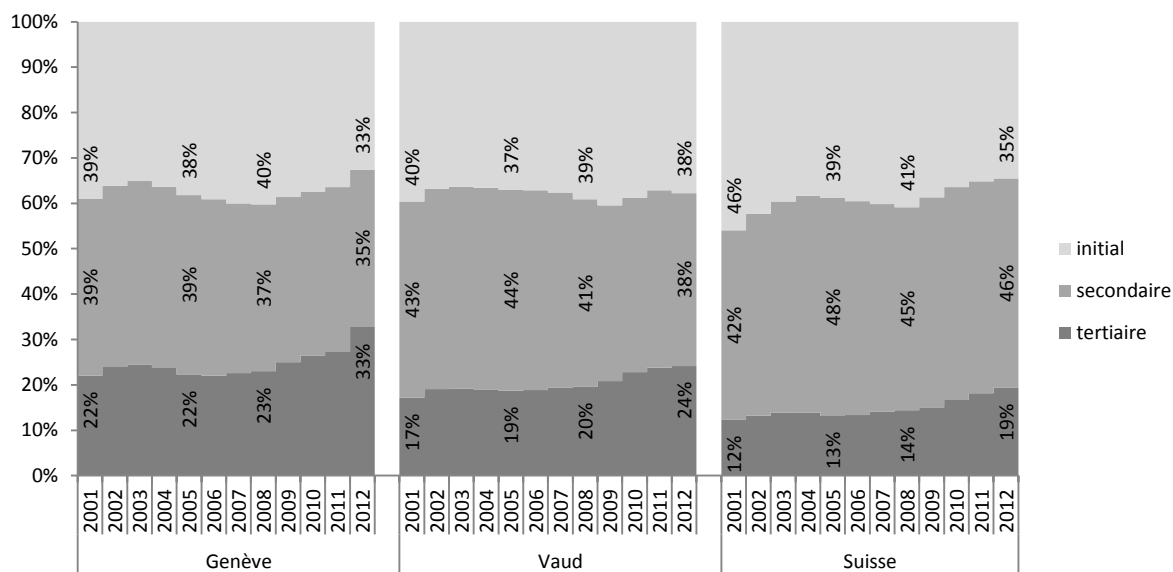
Les chômeurs ayant un niveau de formation initial³² composent un groupe relativement important au sein de la population des chômeurs, et représentent une part similaire entre les cantons observés : un peu moins de 40% pour la période 2011-2012. La Figure 3.7 révèle qu'entre 2001 et 2012, cette proportion a diminué fortement en Suisse et dans les cantons de Zurich et Berne (Suisse : -11 points, Zurich : -16 points, Berne : -22 points) et plus faiblement dans les cantons de Vaud et Genève (-2 et -6 points). La part des individus pour lesquels l'information concernant le niveau de formation n'est pas disponible n'étant pas constante dans le temps et entre les cantons, ces résultats sont à interpréter avec prudence³³.

³² École obligatoire, école de culture générale et aucune formation.

³³ Les informations concernant le niveau de formation des chômeurs ne sont fournies par le SECO que depuis 2001. La part des personnes pour lesquelles le niveau de formation n'est pas spécifié est cependant encore importante en 2001, et diminue jusqu'en 2011. Notons que si le canton de Vaud se démarque des autres cantons et de l'ensemble de la Suisse par un bas taux de personnes sans indication (5% pour la moyenne 2001-2011, contre 12% pour la Suisse), celui de Genève présente, à l'opposé, un taux élevé (18%). Les pratiques de saisie des différentes informations semblent donc différer entre

De notables différences cantonales existent dans la part des chômeurs avec un niveau de formation secondaire³⁴ et tertiaire³⁵. La Figure 3.7 montre que le canton de Vaud présente une part plus importante de chômeurs avec un niveau de formation tertiaire que l'ensemble de la Suisse, une tendance encore plus marquée dans le canton de Genève (moyenne 2001-2012 : Vaud 20%, Genève 25%, Suisse 15%). L'augmentation que connaît ce groupe parmi la population des chômeurs est comparable entre le canton de Vaud et le niveau national (+7 points), alors qu'elle est plus marquée pour les cantons de Berne, Zurich et Genève (+9, +10 et +11 points).

Figure 3.7 : Part de chômeurs selon le niveau de formation dans les cantons de Genève et Vaud ainsi que pour l'ensemble de la Suisse



Source : SECO, propres calculs

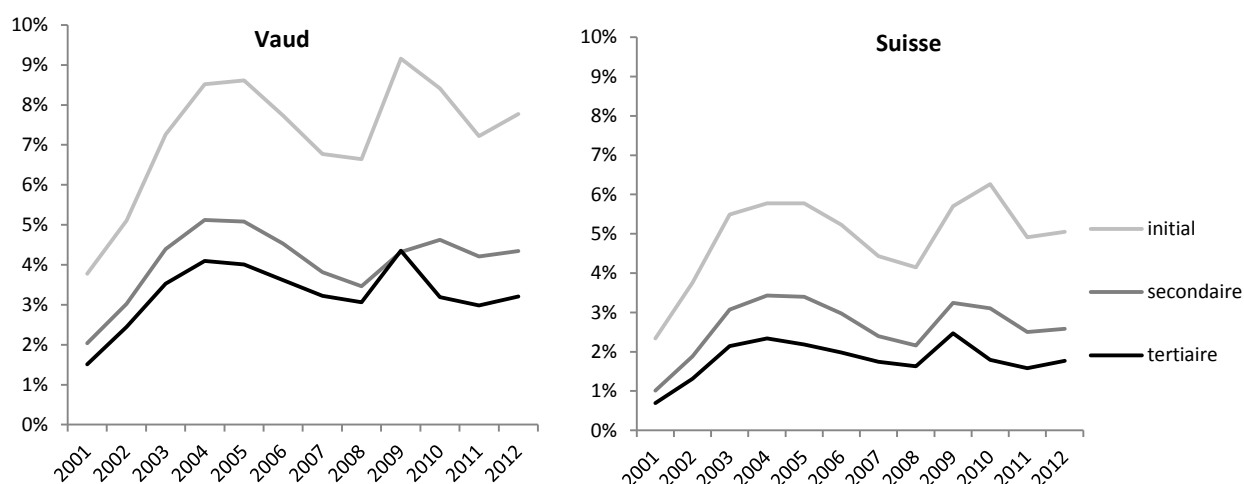
La Figure 3.8 rappelle que le taux de chômage parmi les personnes ayant un niveau de formation initial est systématiquement plus élevé que celui des personnes avec un niveau de formation secondaire, alors que celui du groupe des personnes avec un niveau de formation tertiaire est plus bas. Dans le canton de Vaud, le taux de chômage moyen pour la période 2001-2012 est de 7.2% pour le niveau initial, 4.1% pour le niveau secondaire et 3.3% pour le niveau tertiaire (pour la Suisse : 4.9%, 2.6% et 1.8%). Malgré la forte expansion du nombre de personnes avec un titre d'une Haute École (tertiaire), le taux de chômage de ce groupe reste systématiquement plus bas que celui des personnes avec une formation professionnelle (secondaire).

les cantons. En raison de ces différences, la structure de la population des chômeurs en termes de niveau de formation est présentée à partir de 2001, et ne tient pas compte des personnes pour lesquelles le niveau de formation n'est pas indiqué. L'Annexe 10 présente les effectifs, ainsi que les pourcentages avec et sans les non-réponses pour plus de précision.

³⁴ Formation élémentaire, apprentissage, école professionnelle, maturité.

³⁵ Formation professionnelle supérieure, université/haute école.

Figure 3.8 : Taux de chômage par niveau de formation, canton de Vaud et Suisse

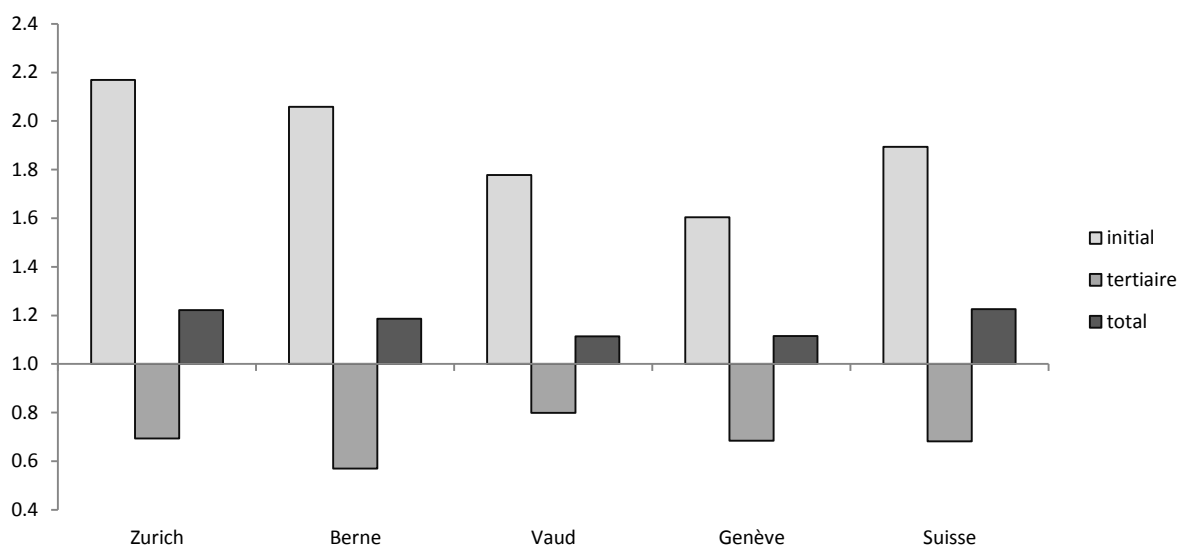


Sources : SECO, OFS (recensement fédéral de la population, relevé structurel), propres calculs

Les écarts entre les taux de chômage selon le niveau de formation varient entre les cantons. Afin de comparer les taux de chômage pour différents niveaux de formation, nous calculons les ratios pour différents cantons. Le taux de chômage des personnes avec un niveau de formation secondaire a été pris comme référence, et le ratio entre celui-ci et le taux des personnes avec un niveau de formation initial d'une part, et un niveau tertiaire d'autre part, sont présentés dans la Figure 3.9. Elle montre que les taux de chômage des personnes avec un niveau de formation initiale sont plus élevés que les taux de chômage des personnes avec un niveau de formation secondaire dans tous les cantons investigués (ratio supérieur à 1). Avec un taux de chômage pour le niveau initial correspondant à 1.78 fois le taux du niveau secondaire, le canton de Vaud connaît un ratio inférieur au ratio observé au niveau national (1.89).

Les taux de chômage pour les niveaux tertiaires sont quant à eux inférieurs aux taux des niveaux secondaires, et présentent donc des ratios inférieurs à 1. Dans le canton de Vaud, le taux de chômage des personnes avec un niveau de formation tertiaire est plus proche de celui des personnes avec un niveau de formation secondaire que pour l'ensemble de la Suisse, se traduisant par un ratio plus proche de 1 (Vaud : 0.80, Suisse : 0.68). Ainsi, le canton de Vaud peut être vu comme un canton présentant de moindres disparités concernant le taux de chômage selon le niveau de formation. Il peut également être perçu comme un canton ayant davantage de difficultés à faire sortir du chômage les personnes avec un niveau de formation tertiaire que les autres cantons. Il faut cependant clairement noter qu'avec un taux de chômage de 3% les gens avec une formation tertiaire restent malgré tout peu touchés par le chômage dans le canton de Vaud.

Figure 3.9 : Ratios entre le taux de chômage par niveau de formation et le taux de chômage pour le niveau de formation secondaire par canton, moyenne 2001-2011³⁶



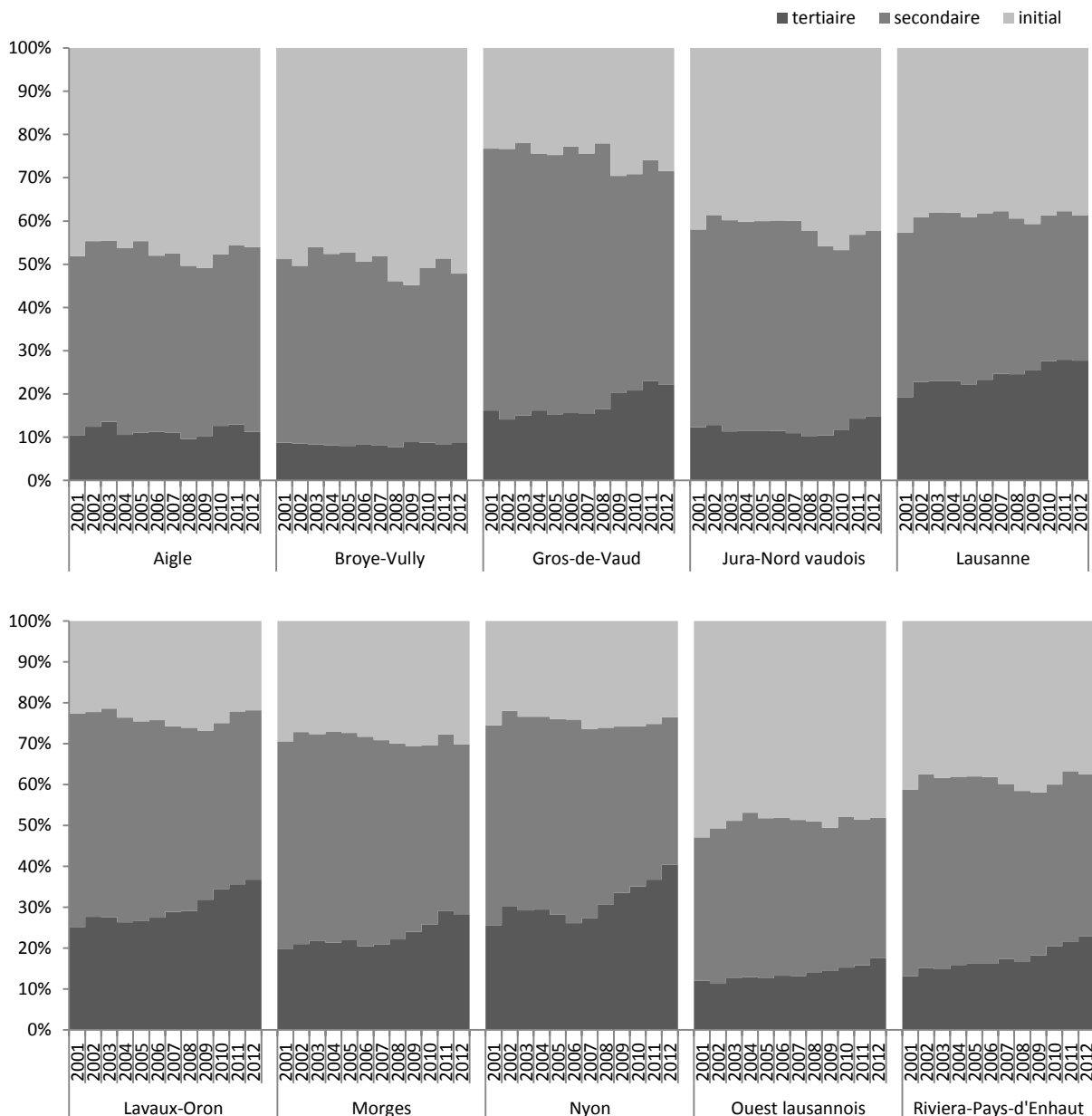
Sources : SECO, OFS (recensement fédéral, relevé structurel), propres calculs

La Figure 3.10 nous montre que les ORP vaudois varient fortement par rapport au niveau de formation des chômeurs qu'ils reçoivent. L'ensemble du canton de Vaud présente, en moyenne pour la période 2001-2012, 38% de personnes avec un niveau de formation initial. Les districts présentant une plus grande proportion sont Aigle (47%), l'Ouest lausannois (49%) et Broye-Vully (50%). À l'opposé, les districts de Morges (29%), Gros-de-Vaud (25%), Nyon (25%) et Lavaux-Oron (24%) présentent des parts de chômeurs avec un niveau de formation initial inférieure à la moyenne cantonale.

Dans les districts d'Aigle et Broye-Vully, la part de chômeurs avec un niveau de formation tertiaire est, à l'inverse, plus bas que pour l'ensemble du canton (11% et 8%, contre 20% pour Vaud). Les districts de Lavaux-Oron et Nyon présentent quant à eux des parts élevées de chômeurs avec un niveau de formation tertiaire (30% et 31%). Ainsi, les ORP d'Aigle et Broye-Vully font face à une population où les chômeurs peu formés dominent. En revanche, les ORP de Lavaux-Oron et Nyon accueillent davantage de chômeurs avec une formation tertiaire qu'avec une formation initiale.

³⁶ Exemple de lecture : Pour le canton de Vaud, le taux de chômage des personnes ayant un niveau de formation initial représente 1.78 fois le taux de chômage des personnes ayant un niveau de formation secondaire. En revanche, le taux de chômage des personnes avec un niveau de formation secondaire est plus bas que le taux de chômage pour les personnes avec un niveau de formation tertiaire (ratio de 0.80).

Figure 3.10 : Part des chômeurs selon le niveau de formation par district vaudois



Source : SECO, propres calculs

Les taux de chômage par niveau de formation diffèrent également entre les districts. La différence la plus importante, concernant le taux moyen sur la période 2001-2012, est un taux de chômage des personnes avec un niveau de formation initial nettement plus bas dans le district du Gros-de-Vaud que pour l'ensemble du canton (3.6% contre 7.2%). Cette différence reste importante, même si l'on tient compte du taux de chômage globalement moins élevé dans ce district (taux de chômage tous niveaux de formations confondus : 3.0% contre 4.5% pour l'ensemble du canton). En effet, le taux de chômage pour le niveau initial dans le district du Gros-de-Vaud est très proche du taux pour le niveau secondaire – et se distingue ainsi nettement de la situation au niveau cantonal (Gros-de-Vaud : initial 3.6%, secondaire 3.1%, ratio 1.17 ; Vaud : initial 7.2%, secondaire 4.1%, ratio 1.78).

À l'inverse, les districts d'Aigle et de Broye-Vully présentent des taux de chômage élevé pour le niveau de formation initial (Aigle : initial 8.0%, secondaire 3.9%, ratio 2.06 ; Broye-Vully : initial 6.9%, secondaire 3.1%, ratio 2.19). Notons que ces deux districts sont caractérisés par une population de chômeurs avec une grande part de formation initiale et une petite part de formation tertiaire.

3.4 Simulations de taux de chômage selon les caractéristiques sociodémographiques

Comme nous avons pu le voir, le canton de Vaud est caractérisé par une proportion d'étrangers dans sa population active plus importante que l'ensemble de la Suisse. Comme ce groupe est davantage touché par le taux de chômage, nous pouvons nous questionner sur les modifications concernant le taux de chômage pour des situations simulées concernant la nationalité. D'une part, quel serait le taux de chômage dans le canton de Vaud si la population active ressemblait à celle d'un autre canton comme Zurich ou Berne? D'autre part, quel serait le taux de chômage du canton si le taux de chômage des suisses ou des étrangers était différent ?

Si le canton de Vaud connaissait une proportion d'étrangers similaire au canton de Zurich, c'est-à-dire pour 2012 26.2% au lieu de 33.6%, la population active vaudoise serait composée d'environ 98'000 étrangers au lieu de 125'500. Avec un taux de chômage inchangé pour ces deux sous-groupes, le taux de chômage vaudois serait alors réduit, pour l'année 2012, de 0.2 point de pourcentage (de 4.6% à 4.4%).

La proportion d'étrangers dans la population du canton de Vaud ayant augmenté entre 1993 et 2012, il est également intéressant de se questionner sur le taux de chômage que connaîtrait le canton de Vaud en 2012 si la proportion d'étrangers était restée stable depuis 1993. Si, en 2012, la proportion d'étrangers était la même qu'en 1993 (30.7% au lieu de 33.6%), la structure de la population serait légèrement différente (115'000 étrangers au lieu de 125'500, environ). Avec des taux de chômage en 2012 pour les deux groupes identiques à ceux réellement observés, le taux de chômage pour le canton de Vaud en 2012 serait de 4.5% (au lieu de 4.6%).

Si le taux de chômage des personnes de nationalité suisse dans le canton de Vaud était le même que pour l'ensemble de la Suisse (pour 2012 : 2.1% au lieu de 3.5%), et que le taux de chômage des étrangers restait le même (7.0%), le taux de chômage dans le canton de Vaud serait de 3.7% au lieu de 4.6%. À l'inverse, si le taux de chômage des étrangers dans le canton de Vaud était le même que le taux de chômage des étrangers pour la Suisse (pour 2012 : 5.5% au lieu de 7%) mais que le taux de chômage des personnes de nationalité suisse du canton de Vaud demeurait le même (3.5%), le taux de chômage vaudois serait de 4.1%, au lieu de 4.6%.

Ainsi, dans le canton de Vaud, le taux de chômage élevé des suisses semble influencer davantage que celui des étrangers sur la différence entre le taux de chômage vaudois et le taux de chômage national. Bien que le taux de chômage des étrangers soit plus élevé, la proportion importante de ceux-ci dans le canton de Vaud ne permet pas d'expliquer pourquoi le taux de chômage y est plus élevé qu'au niveau de la Suisse.

Chapitre 4: Dynamique du chômage : entrées, sorties et durée

Synthèse des principaux résultats

1. Le canton de Vaud se distingue par un taux d'entrées au chômage relativement élevé de 0.9% (moyenne sur la période 2004-2012). Cela signifie que sur 1000 personnes en emploi, chaque mois 9 d'entre elles tombent au chômage dans le canton de Vaud. Ce risque est plus élevé que pour l'ensemble de la Suisse (0.7%) ainsi que les cantons de Berne et Zurich (0.6%). A l'intérieur du canton de Vaud, les groupes ayant un taux d'entrées au chômage élevé sont les jeunes de 15 à 24 ans, les personnes avec un bas niveau de formation ainsi que les personnes de nationalité étrangère. En revanche, les personnes avec un niveau de formation tertiaire ainsi que les personnes avec 50 ans et plus ont un faible risque de connaître un épisode de chômage.
2. Le canton de Vaud présente un taux de sorties du chômage (la proportion de personnes quittant le chômage – vers un emploi ou non – par rapport au nombre de chômeurs inscrits, par mois) plus bas que la moyenne nationale. Durant la période 2004-2012, le taux de sorties est de 17.6%, contre 20.2% pour l'ensemble de la Suisse. Cela signifie que chaque mois, un chômeur sur six quitte le chômage dans le canton de Vaud, et un sur cinq pour l'ensemble de la Suisse (pour prendre un emploi ou pour une autre activité). A la fin de la période analysée (2010-2012), le taux de sorties du canton de Vaud s'est accru et se rapproche du taux suisse (19.3% contre 20.6%). Dans le canton de Vaud, les personnes qui ont moins de facilité à quitter le chômage (et qui affichent donc un taux de sorties bas) sont surtout celles âgées de 50 à 65 ans. À l'inverse, les jeunes de 15 à 24 ans connaissent un taux de sorties du chômage élevé.
3. Sur la période 2004-2012, le canton de Vaud connaît une durée du chômage médiane plus élevée que l'ensemble de la Suisse (131 jours calendaires, contre 111). Le canton de Genève a une durée plus longue (162 jours), le canton de Berne une durée plus courte (98 jours) alors que celui de Zurich se situe proche de la moyenne nationale (109 jours). La durée du chômage ne se distingue guère entre les hommes et les femmes et entre suisses et étrangers. Par contre, l'âge a une influence prépondérante. Dans le canton de Vaud, la durée médiane du chômage est de 109 jours pour les 15-24 ans, alors qu'elle est de 136 pour les 25-49 ans et de 168 pour les 50-65 ans.

Introduction

Le nombre de chômeurs à un moment donné dépend du flux d'entrées et de sorties des chômeurs. Globalement, si le nombre d'entrées au chômage est plus élevé que celui de sorties, le nombre de chômeurs augmente, et cela entraîne une augmentation du taux de chômage si la population active reste stable. À l'inverse, si le nombre d'entrées est plus petit que le nombre de sorties, le taux de chômage diminue.

Un taux de chômage plus élevé peut donc être expliqué par un nombre, ou un taux³⁷ d'entrées plus important, ou par un nombre ou un taux³⁸ de sorties plus bas. Cette manière de décomposer le chômage sera utilisée dans le sous-chapitre 4.1 pour tenter de mieux comprendre d'où viennent les différences cantonales de chômage. Une décomposition par sexe, nationalité, catégorie d'âge et niveau de formation permettra d'identifier précisément les dynamiques en place.

Le taux de chômage peut également être considéré comme le nombre d'entrées au chômage, multiplié par la durée du chômage. En effet, lorsqu'un individu entre au chômage, il contribue au taux de chômage aussi longtemps qu'il y reste. Un même taux de chômage peut donc, de manière théorique, être aussi bien le résultat d'un petit nombre de personnes connaissant de longs épisodes de chômage, que celui d'un grand nombre de personnes connaissant de courts épisodes de chômage. C'est pourquoi nous étudions dans le sous-chapitre 4.2 les durées de chômage médianes³⁹ du chômage pour chaque canton, ainsi que par sexe, nationalité, catégorie d'âge et niveau de formation.

4.1 Entrées et sorties du chômage

Entre 1993 et 2012, le taux de chômage vaudois a été constamment plus élevé que le taux de chômage pour l'ensemble de la Suisse. Cette différence peut être due à un flux plus élevé d'entrées au chômage dans le canton de Vaud qu'en Suisse, à un flux plus faible de sorties du chômage, ou aux deux à la fois.

En observant les taux d'entrées et de sorties du chômage pour le canton de Vaud et pour l'ensemble de la Suisse, il est possible de distinguer quatre périodes spécifiques durant la période 1993-2012 (voir Figure 4.1 et Figure 4.2).

La période 1993-1996 est caractérisée par un taux d'entrées plutôt élevé dans le canton de Vaud, par rapport à l'ensemble de la Suisse (ratio de 1.30 entre le taux d'entrées vaudois et le taux suisse⁴⁰), ainsi que par un taux de sorties clairement plus bas (ratio de 0.78). Ces deux éléments sont donc simultanément responsables du haut taux de chômage dans le canton de Vaud. En effet, durant ces

³⁷ Celui-ci s'obtient en divisant le nombre d'entrées par le nombre de personnes pouvant potentiellement entrer au chômage, c'est-à-dire les actifs occupés. Ceux-ci sont déterminés par le recensement fédéral de la population (RFP) en 1990 et 2000, et par le relevé structurel en 2010. Les résultats de la décennie précédente sont utilisés pour les autres années.

³⁸ Celui-ci s'obtient en divisant le nombre de sorties par le nombre de personnes pouvant potentiellement sortir du chômage, c'est-à-dire les chômeurs inscrits le mois précédent.

³⁹ Les durées médianes seront préférées aux durées moyennes car elles sont moins sensibles aux données extrêmes.

⁴⁰ Les ratios indiqués sont le rapport existant entre les taux pour le canton de Vaud et ceux pour l'ensemble de la Suisse. Ils peuvent donc être interprétés comme le nombre par lequel il faut multiplier le taux suisse pour obtenir le taux vaudois. Plus le taux est proche de 1, plus la différence entre les deux taux est petite. Plus celui-ci s'en éloigne (vers 0 ou vers l'infini), plus la différence est grande.

quatre années, le taux de chômage dans le canton de Vaud est encore plus élevé par rapport au taux suisse que pour le reste de la période observée (ratio de 1.59, contre 1.49 pour l'ensemble de la période).

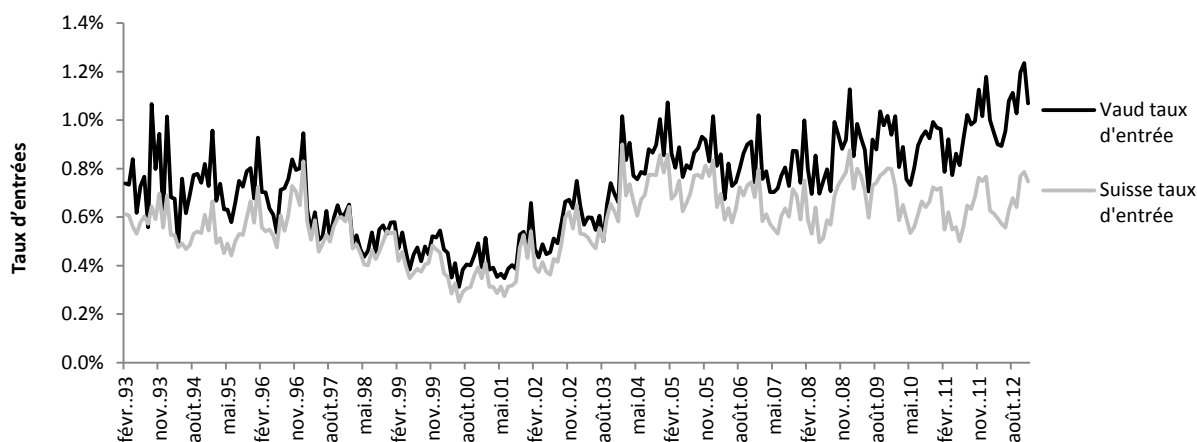
Ensuite, lors de la reprise de 1997-2003, le taux de sorties dans le canton de Vaud demeure plus bas que le taux de sorties pour l'ensemble de la Suisse (ratio de 0.77), mais le taux d'entrées se rapproche quant à lui du taux d'entrées suisse (ratio de 1.15). La différence entre le taux de chômage du canton de Vaud et celui pour l'ensemble de la Suisse est donc un peu moins élevée que durant la période précédente (ratio de 1.45).

La période 2004-2008 présente une plus petite différence concernant les taux de sorties (ratio de 0.83), mais une différence à nouveau un peu plus élevée concernant les taux d'entrées (ratio de 1.23). La coïncidence, dans le canton de Vaud, d'un plus haut taux d'entrées et d'un plus bas taux de sorties a pour conséquence une différence similaire entre le taux de chômage vaudois et le taux de chômage suisse que durant la période précédente (ratio de 1.45 fois le taux suisse, tout comme durant la période 1997-2003).

Finalement, entre 2009 et 2012, le taux de sorties du canton de Vaud est encore plus proche du taux suisse (ratio de 0.92), alors que le taux d'entrées est quant à lui nettement plus élevé (ratio de 1.43). Cet écart du taux d'entrées a un impact clair sur le taux de chômage vaudois, qui augmente par rapport au taux de chômage suisse. Le taux de chômage du canton de Vaud représente en effet 1.5 fois le taux pour l'ensemble de la Suisse durant cette période, ce qui est supérieur aux ratios obtenus pour les deux périodes précédentes (qui était de 1.45).

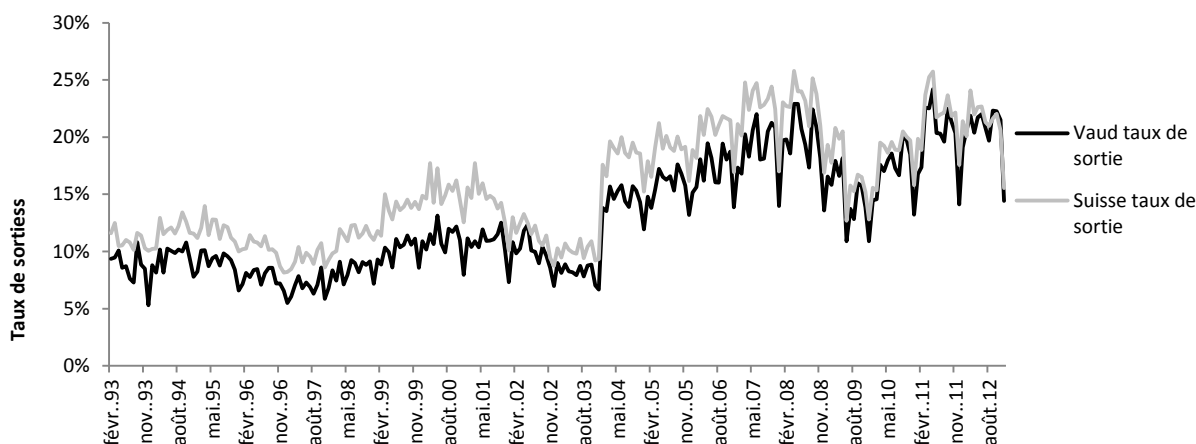
Les actions politiques de lutte contre le chômage ont davantage d'emprise sur le taux de sorties (les personnes retournant au travail) que sur le taux d'entrées au chômage (les personnes perdant leur emploi). Il est donc notable que le canton de Vaud a réussi à égaler le taux de sorties de la moyenne nationale en 2011 et 2012 – et ceci pour la première fois depuis 1993. Cependant, comme le risque de tomber au chômage est substantiellement plus élevé dans le canton de Vaud qu'au niveau national pendant les mêmes années, l'écart du taux de chômage persiste.

Figure 4.1 : Taux d'entrées au chômage, Vaud et Suisse



Sources : SECO, OFS (Recensement fédéral de la population, Relevé structurel), propres calculs

Figure 4.2 : Taux de sorties du chômage, Vaud et Suisse⁴¹



Sources : SECO, OFS (Recensement fédéral de la population, Relevé structurel), propres calculs

La Figure 4.3 compare les taux d'entrées au chômage entre les principaux cantons et l'ensemble de la Suisse. Le canton de Vaud se distingue par un taux d'entrées au chômage relativement élevé (moyenne sur la période : 0.9%). Il est en effet non seulement plus élevé que le taux pour l'ensemble de la Suisse (0.7%), mais également que les taux d'entrées des cantons de Berne et Zurich (0.6%). Le taux d'entrées au chômage dans le canton de Genève est en revanche aussi élevé (0.9%). Cela signifie que sur 1000 personnes en emploi, chaque mois 9 d'entre elles tombent au chômage dans le canton de Vaud, alors que ce nombre n'est que de 7 pour l'ensemble de la Suisse.

Les taux d'entrées au chômage pour les étrangers sont similaires entre le canton de Vaud et la Suisse (1.4% et 1.3%). En revanche, ces taux diffèrent davantage pour les personnes de nationalité suisse (0.7% et 0.5%).

Les personnes ayant un niveau de formation initiale ont un plus grand risque de connaître le chômage que les autres. Pour l'ensemble de Suisse, le taux d'entrées est de 1.0%, contre 0.6% pour le niveau secondaire et 0.3% pour le niveau tertiaire. La différence de risque est encore plus marquée dans le canton de Vaud, puisque le taux d'entrées pour le niveau initial est de 1.6%, contre 0.8% pour le niveau secondaire et 0.6% pour le niveau tertiaire. Cela signifie que dans le canton de Vaud, le risque de connaître le chômage pour les personnes avec un niveau de formation initiale est deux fois plus élevé que pour celles avec un niveau de formation secondaire.

À l'inverse, les personnes avec un niveau de formation tertiaire ont globalement moins de risque d'entrer au chômage que les autres. Cet effet est cependant moins marqué dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse. En effet, les personnes avec un niveau de formation tertiaire ont, dans le canton de Vaud, un taux d'entrées de 0.6% (contre 0.8% pour le niveau secondaire), alors que pour l'ensemble de la Suisse elles ont un taux d'entrées de 0.3% (contre 0.6% pour le niveau secondaire)⁴².

⁴¹ Le « saut » observé en 2004 correspond à une modification dans la manière de comptabiliser les sorties du chômage.

⁴² Le taux d'entrées au chômage pour les personnes dont le niveau de formation n'est pas renseigné dans la base de données du SECO varie fortement d'un canton à l'autre. Ceci est dû à des pratiques différentes en matière d'inscriptions des chômeurs par les ORP selon les cantons.

Les personnes âgées de 15 à 24 ans ont davantage de risque de connaître le chômage que celles de 25 à 49 ans (pour l'ensemble de la Suisse : 1.2% contre 0.7%) et surtout que celles de 50 à 65 ans (0.4%). Dans le canton de Vaud, les différences entre les groupes d'âges sont comparables à celles observées pour l'ensemble de la Suisse (1.5%, 1.0% et 0.5%). Le groupe des 25 à 49 ans est celui pour lequel la différence entre le canton de Vaud et l'ensemble de la Suisse est la plus marquée.

Entre 2010 et 2012, le taux d'entrées dans le canton de Vaud a augmenté par rapport au taux pour l'ensemble de la Suisse (voir Figure 4.1). Cette hausse est légèrement plus marquée pour les hommes, les étrangers, les personnes avec un niveau de formation initiale et les personnes de moins de 50 ans.

En résumé, dans le canton de Vaud, les groupes ayant le risque le plus élevé de connaître un épisode de chômage (taux d'entrées élevé) sont les personnes de nationalité étrangère, les personnes avec un niveau de formation initiale, et les 15-24 ans. En revanche, les personnes avec un niveau de formation tertiaire ainsi que les personnes de 50 ans et plus ont un moindre risque de se retrouver au chômage.

Figure 4.3 : Taux d'entrées au chômage

	moyenne 2004-2012					moyenne 2010-2012	
	Berne	Genève	Vaud	Zurich	Suisse	Vaud	Suisse
Total	0.6%	0.9%	0.9%	0.6%	0.7%	1.0%	0.6%
Hommes	0.6%	0.9%	0.9%	0.6%	0.7%	1.0%	0.6%
Femmes	0.6%	1.0%	0.9%	0.6%	0.7%	0.9%	0.7%
suisses	0.4%	0.8%	0.7%	0.5%	0.5%	0.7%	0.5%
Etrangers	1.4%	1.1%	1.4%	1.1%	1.3%	1.5%	1.3%
Niveau initial	1.0%	1.3%	1.6%	1.0%	1.0%	1.8%	1.1%
Niveau secondaire	0.5%	0.8%	0.8%	0.5%	0.6%	0.9%	0.6%
Niveau tertiaire	0.2%	0.5%	0.6%	0.3%	0.3%	0.5%	0.3%
Non spécifié	1.6%	4.7%	0.5%	3.4%	3.4%	0.7%	5.2%
15-24 ans	1.0%	1.5%	1.5%	1.1%	1.2%	1.7%	1.1%
25-49 ans	0.6%	1.1%	1.0%	0.7%	0.7%	1.3%	0.9%
50-65 ans	0.3%	0.5%	0.5%	0.3%	0.4%	0.4%	0.3%

Sources : SECO, OFS (Recensement fédéral de la population, Relevé structurel), propres calculs

Dans la Figure 4.4 nous comparons les taux de sorties qui correspondent à la proportion de personnes quittant le chômage par rapport au nombre de chômeurs inscrits, par mois. Il faut noter que les sorties vers l'emploi ne représentent pas la seule possibilité ; les sorties peuvent également s'effectuer vers l'inactivité, le travail domestique, la formation, un départ à l'étranger, etc. Une enquête menée en 2012 sur 4000 chômeurs vaudois indique qu'environ 80% des sorties du chômage se font vers l'emploi, alors que les autres 20% de désinscriptions s'effectuent vers une autre activité (Bonoli et al. 2013).

Le canton de Vaud présente un taux de sorties plus bas que celui pour l'ensemble de la Suisse. Durant la période 2004-2012, celui-ci est de 17.6% contre 20.2% pour l'ensemble de la Suisse. Cela signifie que chaque mois, en moyenne, un chômeur sur six quitte le chômage dans le canton de Vaud, et un sur cinq pour l'ensemble de la Suisse. Ce taux est plus élevé dans le canton de Berne (24.2%), et plus bas dans celui de Genève (13.2%). Notons cependant que sur la fin de la période analysée 2010-2012, le taux de sorties du canton de Vaud s'est accru et se rapproche ainsi du taux suisse (19.3% contre 20.6%).

Tout comme pour les taux d'entrées, la différence de taux de sorties entre hommes et femmes n'est pas très marquée. Peu de différences peuvent être observées également pour les taux de sorties selon la nationalité. Le taux de sorties des étrangers est identique à celui des suisses dans le canton de Vaud (17.7% et 17.6%), et ne diffère que légèrement pour l'ensemble de la Suisse (19.8% et 20.5%).

Une différence plus marquée peut être observée entre les différents niveaux de formation. Contrairement à une idée reçue, les personnes avec un niveau de formation tertiaire connaissent des taux de sorties plus bas que les personnes avec une formation de niveaux initial et secondaire (pour l'ensemble de la Suisse : niveau tertiaire 17.4%, niveau secondaire 21.5% et niveau initial 21.5%). En moyenne nationale, le taux de sorties des personnes avec un niveau de formation secondaire est plus élevé que le taux pour les personnes avec un niveau de formation initiale (21.5% contre 20.1%). Dans le canton de Vaud, ces deux taux sont toutefois identiques (18.1% et 18.3%).

Figure 4.4 : Taux de sorties du chômage

	moyenne 2004-2012					moyenne 2010-2012	
	Berne	Genève	Vaud	Zurich	Suisse	Vaud	Suisse
Total	24.2%	13.2%	17.6%	18.5%	20.2%	19.3%	20.6%
Hommes	24.6%	13.0%	17.8%	19.2%	20.7%	19.3%	21.0%
Femmes	23.8%	13.4%	17.5%	17.7%	19.6%	19.3%	20.0%
suisses	24.4%	13.4%	17.6%	18.8%	20.5%	19.1%	20.6%
Etrangers	23.7%	12.9%	17.7%	18.1%	19.8%	19.5%	20.6%
Niveau initial	23.2%	13.1%	18.3%	17.6%	20.1%	20.7%	20.7%
Niveau secondaire	25.5%	13.5%	18.1%	19.9%	21.5%	19.5%	21.9%
Niveau tertiaire	21.8%	12.7%	15.9%	17.4%	17.4%	16.8%	17.5%
Non spécifié	24.9%	13.2%	15.0%	17.3%	19.0%	16.2%	19.4%
15-24 ans	31.1%	18.7%	25.0%	24.9%	27.4%	28.5%	28.6%
25-49 ans	24.5%	13.2%	17.5%	18.7%	20.1%	19.0%	20.6%
50-65 ans	17.7%	10.2%	13.2%	13.1%	14.9%	14.5%	15.4%

Sources : SECO, OFS (Recensement fédéral de la population, Relevé structurel), propres calculs

Le taux de sorties des 15-24 ans est nettement plus élevé que celui des 25-49 ans, et encore davantage que celui des 50-65 ans (pour l'ensemble de la Suisse : 27.4%, 20.1% et 14.9%). Dans le canton de Vaud, cet effet est également visible, de manière encore plus marquée pour les 15-24 ans (taux de sorties de 25.0%, contre 17.5% pour les 25-49 ans, et 13.2% pour les 50-65 ans).

En résumé, dans le canton de Vaud, les personnes ayant le moins de facilité à quitter le chômage (taux de sorties bas) sont les personnes avec un niveau de formation tertiaire et, surtout, les 50-65 ans. À l'inverse, les 15-24 ans connaissent un taux de sorties du chômage élevé.

4.2 Durée du chômage

La durée du chômage est un indicateur crucial pour nous renseigner sur l'efficacité de la lutte contre le chômage. Dans les analyses qui suivent, nous montrerons des résultats pour la durée *médiane* au niveau de différents cantons et catégories sociodémographiques⁴³. La médiane sépare une population donnée en deux groupes de taille égale : la moitié connaît une durée du chômage égale ou plus courte, et l'autre moitié connaît une durée égale ou plus longue. Cette durée correspond donc en quelque sorte à la durée d'un individu « type » pour le groupe observé.

La période considérée est celle de 2004 à 2012. Tous les épisodes individuels de chômage ayant commencé entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2012 ont donc été considérées, pour autant que leur date de début et de fin soit connue. Ont donc été mis de côté tous les épisodes pour lesquels la date de sortie était inconnue (donnée manquante ou pas de sortie connue durant la période d'observation) ou antérieure à la date d'entrée (référence à un autre épisode de chômage).

Les périodes de chômage de plus de 728 et de moins de 1 jour ont été exclues de l'échantillon. En Suisse, le nombre maximum d'indemnités journalières qui peut être touchées est de 520 jours ouvrables, ce qui correspond à 728 jours calendaires (ou à deux ans). Cette sélection exclut 183'347 observations (13.2% des observations), ce qui représente 105'896 individus (9.8% des chômeurs observés). Entre autre en raison des traitements cantonaux différents des arrivées en fin de droits (voir chapitre 2), cette proportion n'est pas la même selon les cantons. Dans le canton de Vaud, 12% de l'échantillon présente une durée de plus de 728 jours, alors qu'ils ne sont que 7.8% dans le canton de Zurich.

Les durées de chômage présentées sont les durées relatives : lorsqu'un individu connaît deux épisodes de chômage entrecoupé d'une période où il est inscrit comme demandeur d'emploi non-chômeur (car suivant une mesure ou obtenant un gain intermédiaire), la durée totale a été considérée. En effet, bien que l'individu ne soit pas compté comme chômeur durant la totalité de la période, il ne sort pas du chômage pour autant. Cette mesure diffère donc des deux sous-chapitre précédents : en effet, les taux d'entrées et de sorties sont présentés de manière « brute », c'est-à-dire en considérant toutes les inscriptions et désinscriptions du statut de chômeurs. Les durées sont quant à elles présentées en considérant uniquement les entrées et les sorties à la fois du statut de chômeurs et de celui de demandeurs d'emploi⁴⁴.

⁴³ Les moyennes ainsi que les quartiles ont également été calculés, et sont présentés dans l'Annexe 11. Ils ne seront cependant pas discutés dans ce chapitre, car la distribution des durées est relativement semblable pour tous les groupes. Pour cette raison, la durée médiane représente une information suffisante pour effectuer des comparaisons.

⁴⁴ Les durées calculées ici ne sont donc pas dépendantes des différences cantonales en matière d'inscription des demandeurs d'emploi (DE) comme DE chômeurs ou DE non chômeurs. En théorie, les différences cantonales concernant la désinscription des bénéficiaires d'un gain intermédiaire – intervenant après trois mois dans le canton de Vaud – pourraient avoir une influence sur le calcul de la durée, mais aucun élément n'indique qu'il y ait des différences systématiques entre les cantons étudiés.

L'unité de mesure est l'épisode de chômage, et non l'individu. Cela signifie qu'un individu connaissant deux épisodes de chômage au cours de la période observée sera compté deux fois.⁴⁵ Par ailleurs, les caractéristiques qui peuvent varier dans le temps (comme l'âge) sont considérées au début de la période, c'est-à-dire au moment de l'entrée au chômage.

Les principaux résultats concernant la durée du chômage sont présentés dans la Figure 4.5. Sur la période 2004-2012, le canton de Vaud connaît une durée du chômage médiane plus élevée que l'ensemble de la Suisse (131 jours contre 111). Le canton de Genève est quant à lui caractérisé par une durée médiane du chômage très longue (163 jours), alors que celui de Berne par une durée plus courte (99 jours). La durée médiane dans le canton de Zurich s'approche de celle mesurée pour l'ensemble de la Suisse (109 jours)⁴⁶.

La durée du chômage ne se distingue guère entre les hommes et les femmes. Les différences ne sont pas très grandes pour la nationalité non plus. En moyenne nationale, la durée du chômage est de 120 jours pour les personnes de nationalité étrangère, contre 106 pour les personnes de nationalité suisse. Cela signifie que la durée médiane du chômage pour les étrangers représente 1.13 fois celle des personnes de nationalité suisse. Dans le canton de Vaud, la différence entre suisses et étrangers est légèrement moins marquée avec 126 jours pour les suisses et 137 pour les étrangers, correspondant à un ratio de 1.09.

Pour l'ensemble de la Suisse, la durée du chômage est plus courte pour les personnes avec un niveau de formation secondaire (Suisse : 102 jours) que pour celles avec un niveau initial (126 jours) et tertiaire (120 jours). Dans le canton de Vaud, la durée du chômage pour le niveau secondaire est également plus basse que pour le niveau initial (121 contre 140 jours). Les personnes avec un niveau de formation tertiaire présentent une durée médiane presque aussi longue que le niveau initial, comme pour l'ensemble de la Suisse (tertiaire Vaud : 136 jours).

L'âge a une influence prépondérante sur la durée du chômage. Plus les personnes sont jeunes, plus la durée du chômage est courte. Dans le canton de Vaud, la durée médiane du chômage pour les 15-24 ans est de 109 jours, alors qu'elle est de 137 pour les 25-49 ans et de 168 pour les 50-65 ans. En moyenne nationale, les niveaux sont plus bas, mais les différences entre groupes d'âge sont pareilles : 92 jours pour les 15-24 ans ; 117 jours pour les 25-49 ans et 145 jours pour les 50-65 ans.

Par son activité saisonnière, la durée du chômage est plus courte dans le secteur « bâtiment et génie civil » que dans les autres secteurs. Pour l'ensemble de la Suisse, la durée médiane y est de 100 jours, et pour le canton de Vaud de 120. Cependant, ce secteur n'occupe pas une place suffisamment

⁴⁵ Cependant, lorsqu'un individu connaît deux épisodes de chômage entrecoupés d'une période où il est défini par le SECO comme demandeur d'emploi non-chômeur (car participant à une formation, un programme, stage ou gain intermédiaire), la durée totale de ces deux épisodes a été considérée. En effet, bien que l'individu ne soit pas défini comme chômeur durant la totalité de la période, il ne sort de fait pas du chômage pour autant qu'il suive une mesure du marché du travail.

⁴⁶ La durée moyenne du chômage est également plus élevée dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse (Vaud : 203 jours, Suisse : 181, voir Annexe 11). La hiérarchie pour les autres cantons est similaire à celle pour les durées médianes (Berne : 163 jours, Zurich 173 jours, Genève 231 jours). La durée moyenne du chômage dans le canton de Vaud représente 1.55 fois sa durée médiane, alors que la durée moyenne pour la Suisse correspond à 1.63 fois sa durée médiane. Cela signifie qu'il y a un peu moins de très longues périodes de chômage (supérieure à la médiane, mais inférieure à la durée maximum de 728 jours) dans le canton de Vaud qu'en Suisse.

importante pour que les résultats changent de manière significative si l'on considérait tous les secteurs sans celui du «bâtiment et génie civil».

En résumé, dans le canton de Vaud, les personnes qui connaissent les durées du chômage les plus longues sont les personnes avec un niveau de formation initiale et tertiaire et, surtout, les personnes de 50-65 ans. A l'inverse, nous observons les épisodes de chômage les plus courts pour les 15-24 ans.

Figure 4.5 : Durée médiane du chômage, nombre de jours calendaires

	Berne	Genève	Vaud	Zurich	Suisse
Total	99	163	131	109	111
Hommes	100	163	131	109	112
Femmes	97	162	131	109	111
suisses	96	157	126	106	106
Etrangers	106	169	137	115	120
Niveau initial	111	170	140	123	126
Niveau secondaire	91	165	121	99	102
Niveau tertiaire	106	169	136	112	120
Non spécifié	97	150	128	111	108
15-24 ans	83	129	109	91	92
25-49 ans	105	173	137	113	117
50-65 ans	128	1978	168	140	145

Source : SECO, propres calculs

40% des personnes observées n'ont pas déclaré avoir trouvé un emploi au moment de leur désinscription du chômage, comme cela est présenté dans la Figure 4.6. Ainsi, une part importante des sorties du chômage ne se font pas, de manière annoncée tout au moins, vers l'emploi. Ces données sont cependant à considérer avec précaution, puisqu'elles ne tiennent compte que des informations dont les ORP disposent. En réalité, près de 80 pour cent des personnes se désinscrivent du chômage parce qu'elles ont trouvé un emploi (Bonoli et al. 2013).

Dans le canton de Vaud, la proportion de sorties vers un emploi annoncé est un peu plus marquée que pour l'ensemble de la Suisse et que pour les autres cantons observés (Vaud : 62%, Suisse : 59%). En revanche, le canton de Genève connaît un taux de sorties vers un emploi annoncé très bas (48%). Cela signifie que si les durées de chômage sont en moyenne plus longues dans le canton de Vaud qu'en Suisse, celles-ci mènent un peu plus fréquemment à un emploi annoncé dans le canton de Vaud.

Figure 4.6 : Type de sortie du chômage, proportions

	Berne	Genève	Vaud	Zurich	Suisse
Sortie vers un emploi annoncé	59.2%	48.3%	61.8%	58.9%	59.4%
Sortie sans emploi annoncé	40.3%	51.3%	37.9%	40.7%	40.1%
Non spécifié	0.5%	0.4%	0.3%	0.4%	0.4%
Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : SECO, propres calculs

4.3 Chômage répété

Le chômage répété touche 27% des chômeurs observés durant la période 2004-2012, tant dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse (voir la Figure 4.7). Cela signifie que plus d'un chômeur sur quatre connaît au moins deux épisodes de chômage distinct en l'espace de neuf ans. Au vu de l'ampleur de ce phénomène, l'économiste bâlois George Sheldon (2011) appelle à une politique du marché du travail orienté en premier lieu sur une réinsertion durable, et non sur une réorientation rapide.

Les hommes sont légèrement plus touchés que les femmes par le chômage répété dans le canton de Vaud comme en Suisse (28% contre 26%), alors que les personnes avec un niveau de formation tertiaire le sont moins (23% contre 27% pour le niveau initial et 28% pour le niveau secondaire). Les personnes bien formées nécessitent donc un peu plus de temps pour trouver un emploi, mais cet emploi semble donner, en moyenne, une gage de stabilité plus élevée par la suite.

Le chômage répété est distribué de la même manière entre le canton de Vaud et la Suisse. Cela signifie qu'à notre niveau de désagrégation, il n'existe pas de groupe spécifique dans le canton de Vaud qui présenteraient davantage de chômage répété. Notamment, il n'y a pas de différences entre suisses et étrangers ou entre les groupes d'âge.

Figure 4.7 : Pourcentage de chômage répété entre 2004 et 2012⁴⁷

	Berne	Genève	Vaud	Zurich	Suisse
Total	27%	28%	27%	26%	27%
Hommes	28%	28%	28%	28%	28%
Femmes	27%	28%	26%	25%	26%
suisses	27%	28%	27%	26%	27%
Etrangers	29%	28%	27%	27%	28%
Niveau initial	30%	33%	27%	29%	30%
Niveau secondaire	27%	31%	28%	26%	27%
Niveau tertiaire	22%	27%	23%	22%	23%
Non spécifié	27%	22%	27%	26%	26%
15-24 ans	27%	28%	26%	27%	27%
25-49 ans	28%	28%	27%	26%	28%
50-65 ans	25%	27%	26%	25%	26%

Source : SECO, propres calculs

En résumé, le taux de chômage des étrangers est globalement plus élevé car ce groupe présente un taux d'entrées au chômage plus élevé, alors qu'il ne se distingue pas au niveau du taux de sorties, ni des durées. Il n'y a aucune différence de genre concernant la dynamique du chômage.

⁴⁷ Le pourcentage de chômage répété correspond au nombre d'individus connaissant plus d'un épisode de chômage durant la période d'observation divisé par le nombre de chômeurs durant la période d'observation, c'est-à-dire le nombre de personnes connaissant au moins un épisode de chômage.

Pour les groupes d'âge, les disparités sont marquées au niveau des dynamiques du chômage. Les 15-24 ans, groupe pour lequel le taux de chômage est le plus haut, connaissent un taux d'entrées au chômage élevé, mais également un haut taux de sorties. Les épisodes de chômage connus par ce groupe sont donc relativement courts. À l'inverse, les personnes de 50-65 ans connaissent un taux d'entrées et un taux de sorties du chômage bas, ainsi que de longues périodes de chômage. Celles-ci restent cependant relativement rares, ce qui a pour effet un taux de chômage peu élevé pour les 50-65 ans.

Le niveau de formation permet également de dégager des tendances différentes : les personnes avec un niveau de formation initiale connaissent un taux d'entrées élevé, alors que celles avec un niveau de formation tertiaire connaissent peu d'entrées au chômage. Cependant, la durée médiane pour ces deux groupes est similaire, ce qui a pour effet un taux de chômage nettement plus élevé pour les individus avec un niveau de formation initiale que tertiaire.

Sur la période 2004-2012, le taux de sorties du chômage du canton de Vaud est plus bas qu'au niveau de la Suisse – ce qui se traduit par des durées médianes plus longues. Cependant, le taux d'entrées au chômage est également plus élevé dans le canton de Vaud qu'en Suisse, et cela en particulier depuis 2009. Une simulation montre que le taux de chômage moyen dans le canton de Vaud durant la période 2009-2012 serait de 4.0% (au lieu de 4.7% en réalité) si le taux d'entrées pendant cette période était resté aussi bas que durant la période 2004-2008⁴⁸. Le plus haut taux d'entrées et le plus bas taux de sorties du chômage sont donc responsables du taux de chômage plus élevé dans le canton de Vaud qu'en Suisse.

⁴⁸ Cette simulation a été calculée avec le taux de sorties réel du canton de Vaud durant la période 2009-2012.

Chapitre 5: Adéquation de l'offre et de la demande d'emploi

Synthèse des principaux résultats

1. Dans les années 2000, le taux de chômage a eu tendance à atteindre un niveau supérieur de chômage après chaque crise économique. Cela peut être observé aussi bien dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse. Si l'on compare les années 2001, 2008 et 2011 (qui correspondent aux moments de bonne conjoncture), le taux de chômage connaît une tendance à la hausse (2.7%, 3.9% et 4.4%). Il paraît donc pertinent de supposer une montée du chômage structurel, et non une fluctuation du taux de chômage due uniquement aux cycles conjoncturels.
2. Le taux de places vacantes – le nombre de places vacantes divisé par le nombre d'emplois disponibles – est légèrement plus bas dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse (avec une moyenne de 0.86 sur la période 2003-2012 contre 1.13 au niveau national). Entre 2004 et 2012, le nombre moyen de places vacantes par année était, pour l'ensemble de la Suisse, de 13'500. Cela représente 10% du nombre moyen de chômeurs par année. Le canton de Vaud, présente une proportion de places vacantes par rapport au nombre de chômeurs un peu plus basse, de 8%.
3. Au niveau des secteurs économiques, le canton de Vaud connaît une adéquation similaire entre les places vacantes et les secteurs d'activité des chômeurs que l'ensemble de la Suisse. Une analyse des places vacantes suggère que le chômage structurel soit resté stable entre 2002 et 2012 dans le canton de Vaud. Cependant, son niveau de chômage structurel est plus élevé qu'en Suisse: il faut davantage de places vacantes pour résorber le chômage dans le canton de Vaud que pour la Suisse en moyenne.

Introduction

Le taux de chômage en Suisse connaît, comme dans les autres pays de l'OCDE, des fluctuations cycliques conjoncturelles. Depuis le début des années 1990, le taux de chômage a eu tendance, après chaque crise économique, à rester à un niveau supérieur à celui avant la crise. À travers les cycles, le taux de chômage a donc augmenté dans le temps, comme si le marché du travail ne pouvait se remettre totalement des crises passées (Flückiger, 2002, p. 13).

Le chômage conjoncturel se transforme ainsi en chômage structurel. Les personnes « tombées » au chômage durant la crise ne semblent pas toujours à même d'occuper les nouvelles places vacantes créées lors de la reprise. Cette inadéquation entre les personnes en recherche d'emploi et les places vacantes – c'est-à-dire le chômage structurel – peut être due à des facteurs comme la situation géographique, le secteur économique, l'âge ou la formation, par exemple.

Les places vacantes sont utilisées comme un indicateur de la demande d'emploi de la part des entreprises. Cet indicateur peut être comparé avec le nombre de chômeurs – l'offre de travail – afin de mesurer l'adéquation entre la demande et l'offre de travail. Le chômage structurel peut ainsi être étudié à l'aide de la courbe de Beveridge qui met en relation le nombre de chômeurs (ou le taux de chômage) avec le nombre de places vacantes (ou le taux de places vacantes) dans un même territoire. Cette approche permet de différencier le chômage conjoncturel du chômage structurel.

Ce chapitre présente tout d'abord la structure et l'évolution des places vacantes, considérées selon deux mesures différentes. Puis, les places vacantes sont comparées aux chômeurs, afin d'aborder la question de l'adéquation entre offre et demande d'emploi. La question de l'adéquation est ensuite approfondie à l'aide de la courbe de Beveridge. Ce chapitre se termine finalement par une analyse des difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises dans différentes régions en Suisse.

5.1 Structure et évolution des places vacantes

Les places vacantes permettent de mesurer le potentiel d'emplois disponibles, ou la demande d'emplois de la part des entreprises. Elles sont répertoriées par le SECO, qui centralise les places annoncées auprès des ORP comme vacantes. Toutes les places vacantes ne sont cependant pas annoncées auprès des ORP par les employeurs, qui privilégient souvent d'autres moyens de recrutement, ce qui rend cette mesure peu fiable. Une deuxième mesure des places vacantes, la Statistique de l'emploi (STATEM, effectuée par l'OFS), palie en partie à ce problème. En effet, cette enquête est basée sur un échantillon aléatoire d'établissements contactés par questionnaire à propos, notamment, des places vacantes⁴⁹.

Cette mesure est fournie par l'OFS au niveau des grandes régions, mais certains cantons financent depuis quelques années un échantillon cantonal. Le canton de Vaud ainsi que celui de Genève en font partie, c'est pourquoi des résultats par canton pourront également être montrés.

Les places vacantes mesurées par la STATEM, c'est-à-dire par enquête, montrent une fluctuation importante selon les cycles conjoncturels. Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre de places vacantes

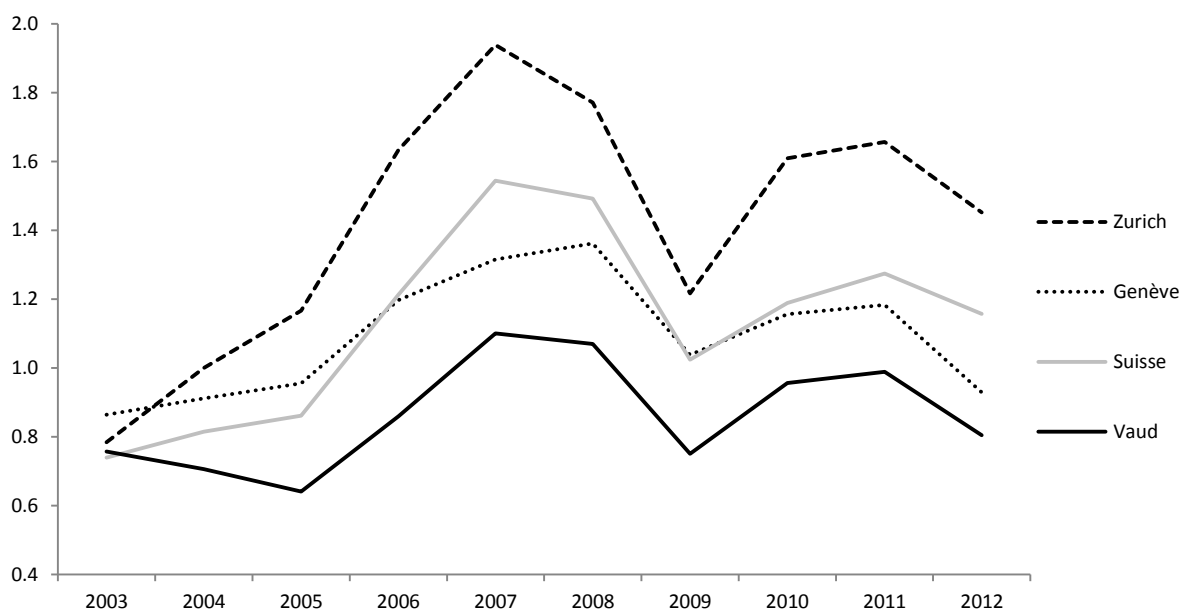
⁴⁹ Pour plus d'informations : www.statem.bfs.admin.ch

atteint presque 80'000 en 2000, contre moins de 30'000 en 2003. En période de crise économique, les entreprises ont tendance à embaucher moins de nouvelles personnes, ce qui diminue le nombre de places vacantes. À l'inverse, lors de reprises économiques, les entreprises cherchent à engager de nouveaux collaborateurs, ce qui a pour incidence l'augmentation du nombre de places vacantes.

L'évolution globale du taux de places vacantes, calculé en divisant le nombre de places vacantes par le nombre d'emplois disponibles⁵⁰, est semblable dans les grandes régions et en Suisse. Cependant, le canton de Zurich se démarque par un taux plus élevé de places vacantes, en particulier depuis 2003. La région lémanique quant à elle se situe légèrement en-dessous du taux suisse, mais reste proche de celui-ci ainsi que du taux pour la région de l'Espace Mittelland (voir Annexe 12).

Le canton de Vaud présente un taux de places vacantes qui est plus bas que le taux national (voir la Figure 5.1). En moyenne sur la période 2003-2012⁵¹, le taux de places vacantes est de 0.86 pour le canton de Vaud. Cela signifie qu'il y a un peu moins d'une place vacante (0.86) pour cent emplois, contre un taux de 1.13 au niveau national – et donc un peu plus d'une place vacante pour cent emplois. Cette figure nous montre également que les marchés du travail de Genève et Zurich offrent un nombre de places vacantes plus élevé que celui du canton de Vaud. Notamment le dynamisme du marché du travail zurichois doit être relevé.

Figure 5.1 : Taux de places vacantes STATEM en Suisse et pour certains cantons, pour cent emplois disponibles⁵²



Sources : OFS (Statistique de l'emploi, Recensement des entreprises, ESPA), propres calculs

En comparaison aux données d'enquête de l'OFS, la mesure du SECO basée sur les places annoncées auprès des ORP présente un nombre de places vacantes nettement plus bas, avec environ 12'000 places vacantes en moyenne sur la période 1996-2012 pour l'ensemble de la Suisse, contre environ 46'000 pour les données STATEM. Les données SECO représentent donc moins d'un tiers des places

⁵⁰ Les emplois disponibles représentent les emplois occupés + les places vacantes.

⁵¹ Qui correspond à la période pour laquelle les données cantonales sont disponibles.

⁵² Les emplois disponibles représentent les emplois occupés + les places vacantes.

vacantes signalées par les entreprises lors de l'enquête STATEM⁵³. Dans la région lémanique, la proportion de places vacantes annoncées auprès d'un ORP par rapport aux places indiquées par la STATEM est en moyenne plus élevée que pour l'ensemble de la Suisse (36% contre 26% pour la période 1996-2012). La région de Zurich présente quant à elle une proportion plus basse que l'ensemble du pays (20%), mais qui a nettement augmenté depuis 2008 (31% contre 32% pour la Suisse pour la période 2008-2012).

Cependant, le SECO produit une mesure plus précise que le nombre moyen de places vacantes par trimestre, qui est le nombre de nouvelles places vacantes par mois annoncées aux ORP (équivalent aux entrées de places vacantes). Pour la Suisse, le nombre moyen de nouvelles places entre 2004 et 2012 est d'un peu moins de 100'000⁵⁴ par an (respectivement 8'000, 5'000, 9'000 et 24'000 pour Berne, Genève, Vaud et Zurich).

Dans l'Annexe 12, nous divisons le nombre de nouvelles places par le nombre d'emplois disponibles afin d'obtenir un indicateur comparatif pour les cantons. Cet indicateur montre que le canton de Vaud connaît un taux de nouvelles places vacantes similaire au taux national et, en 2012, au taux genevois. Ce taux est en revanche plus élevé dans le canton de Zurich, en particulier entre 2010 et 2012, alors qu'il est plus bas dans le canton de Berne, en particulier également à la fin de la période observée. Cependant, les pratiques d'annonces des places vacantes auprès des ORP peuvent varier d'un canton à l'autre. Nos prochaines analyses seront donc basées sur les données d'une enquête fédérale (STATEM).

5.2 Comparaison entre les places vacantes et les chômeurs

Il est intéressant d'analyser le secteur d'activités des places vacantes annoncées auprès d'un ORP. Durant la période observée, environ un tiers de ces nouvelles places vacantes s'est situé dans la catégorie « activités liées à l'emploi ». Cette catégorie regroupe entre autre les places annoncées par des agences de placement, ou des agences de travail temporaires. Puisque l'employeur final n'est pas connu, ces places sont répertoriées dans cette catégorie. La part des places annoncées par des agences auprès des ORP est moins élevée dans le canton de Vaud (27.6%) par rapport à l'ensemble de la Suisse (37.0%) et au canton de Zurich (51.6%). En revanche, elle est nettement plus basse dans le canton de Genève (13.9%).

Dans le canton de Vaud, les secteurs d'activités les plus représentés parmi les places vacantes sont la construction (13.3%), l'hôtellerie et la restauration (14.0%) et les professions commerciales (14.8%). Cette dernière catégorie est surreprésentée par rapport à l'ensemble de la Suisse (7.2%), alors que les deux autres sont légèrement sous-représentées (construction 18.9%, hôtellerie et restauration 17.0%).

⁵³ Une étude de l'OFS montre que les places vacantes annoncées auprès des ORP sont moins nombreuses que dans l'enquête STATEM, et ne concernent pas exactement les mêmes places. Sur les 626 places vacantes annoncées au SECO durant le premier trimestre 1997, seule 215 d'entre elles ont été annoncées également dans l'enquête STATEM (ce qui représente seulement environ un tiers). Ces 215 places annoncées aussi bien au SECO qu'à l'enquête STATEM représentent par ailleurs moins de dix pour cent des 2280 places annoncées dans l'enquête STATEM (OFS, 2000, pp. 17-20).

⁵⁴ Incluant les emplois identiques, c'est-à-dire les inscriptions pour plusieurs places de travail auprès du même employeur pour le même travail.

Les nouvelles places vacantes à temps partiel représentent près de 20% des postes annoncés auprès des ORP dans le canton de Vaud, en moyenne sur la période 2004-2012. Cette proportion est supérieure à celle pour l'ensemble de la Suisse (15.1%), pour le canton de Genève (15.4%) et de Zurich (14.2%). Elle est en revanche similaire à celle du canton de Berne (19.6%).

Qu'en est-il de l'adéquation entre les places vacantes et les chômeurs ? Certains cantons présentent-ils davantage de « décalage » entre le profil des chômeurs et celui des places vacantes ? Afin de répondre à ces questions, nous comparons dans la Figure 5.2 la distribution des chômeurs avec celles des places vacantes au sein des secteurs NOGA. A première vue, la distribution sectorielle est très similaire pour les chômeurs et les places vacantes - avec deux exceptions présentées ci-dessous.⁵⁵

Figure 5.2 : Part des chômeurs et des places vacantes parmi les secteurs NOGA

	Berne		Genève		Vaud		Zurich		Suisse	
	C	PL	C	PL	C	PL	C	PL	C	PL
Industrie manufacturière	16%	15%	6%	6%	13%	7%	11%	4%	13%	8%
Construction	7%	4%	4%	3%	6%	4%	6%	3%	6%	4%
Commerce, réparation d'automobiles et de motos	14%	12%	10%	13%	15%	14%	16%	8%	15%	9%
Hébergement et restauration	13%	21%	9%	14%	10%	11%	11%	12%	11%	15%
Information et communication	2%	2%	2%	7%	3%	3%	3%	2%	2%	2%
Activités financières et d'assurance	2%	1%	6%	5%	4%	2%	6%	2%	4%	2%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4%	5%	3%	9%	4%	6%	5%	5%	4%	5%
Activités de services administratifs et de soutien	10%	26%	11%	19%	11%	34%	10%	53%	10%	39%
Santé humaine et action sociale	8%	4%	4%	6%	7%	5%	6%	2%	6%	4%
Non spécifié	8%	1%	24%	2%	9%	1%	11%	1%	13%	1%
Autres secteurs NOGA	17%	10%	21%	16%	17%	14%	14%	8%	16%	11%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

C = chômeurs, PL = places vacantes

Sources : SECO, propres calculs

D'abord, le secteur « activités de services administratifs et de soutien » présente une part beaucoup plus grande de places vacantes que de chômeurs. Cette différence est visible dans tous les cantons de comparaison ainsi que pour l'ensemble de la Suisse. Dans le canton de Vaud, sont répertoriés dans ce secteur 11% des chômeurs, mais 34% des places vacantes (au niveau de la Suisse, ce

⁵⁵ Une troisième exception serait la catégorie « Non spécifié » ; elle est plus importante parmi les chômeurs que parmi les places vacantes. Si le canton de Vaud présente une proportion modeste de chômeurs inscrits dans cette catégorie (9%), le canton de Genève présente des résultats plus problématiques, avec 24% de ses chômeurs qui y sont inscrits.

sont 10% et 39%). En contrepartie, avec 13% des chômeurs et seulement 7% des places vacantes, le scénario inverse s'applique au secteur « industrie manufacturière » dans le canton de Vaud (au niveau de la Suisse, ce sont 13% et 8%). La demande de travail de la part des entreprises semble ainsi dépasser l'offre de travail de la part des chômeurs dans les services administratifs, alors que l'offre de travail paraît plus grande que la demande dans l'industrie manufacturière.

Afin de savoir si la distribution par secteur pour les chômeurs et les places vacantes diffère davantage selon les cantons, un indice global a été calculé. Dans cet indice, 0 indique une répartition identique entre chômeurs et places vacantes à travers les secteurs, et 1 une répartition sectorielle aussi différente que possible entre chômeurs et places vacantes⁵⁶. L'indice pour le canton de Vaud est légèrement plus bas que celui pour la Suisse (0.03 contre 0.05) et similaire à ceux de Genève et Berne (0.03 et 0.02). Le canton de Zurich présente l'indice le plus élevé (0.10). Tous les indices sont bas et impliquent une distribution sectorielle plutôt similaire entre chômeurs et places vacantes. Ce calcul confirme que le canton de Vaud ne connaît pas une moins bonne adéquation entre les places vacantes et le profil des chômeurs que l'ensemble de la Suisse au niveau des secteurs.

5.3 Relation entre les places vacantes et le nombre de chômeurs (courbes de Beveridge)

Le taux de places vacantes⁵⁷, ainsi que le taux de chômage⁵⁸ fluctuent de manière conjoncturelle. Ils ont tendance à évoluer de manière inversée, puisqu'en période de mauvaise conjoncture, le taux de chômage tend à augmenter alors que celui de places vacantes tend à diminuer. Ce rapport entre places vacantes et chômage a été formalisée dans la courbe de Beveridge (ou UV-courbe). Cet outil, développé par l'économiste britannique du même nom, consiste en une représentation graphique qui met en relation les deux indicateurs.

Si l'on dessine un graphique présentant ces deux indicateurs, les points représentant les situations annuelles se placeraient, de manière théorique, sur une courbe de forme hyperbolique. Dans un marché du travail marqué uniquement par un chômage conjoncturel, cette courbe hyperbolique serait fixe. En effet, le taux de chômage augmenterait en période de crise, puis diminuerait en période de reprise économique. D'une crise à l'autre, le taux de chômage n'augmenterait pas.

Cependant, un déplacement de cette courbe peut être observé dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'en Suisse (De Coulon, 1999, p.4). Ce déplacement « vers la droite » traduit une augmentation du chômage structurel au fil du temps : il y a davantage de chômeurs pour un nombre de places vacantes données, indiquant une moins bonne adéquation entre les nouveaux postes créés et les chômeurs à la recherche d'un emploi. Si, lors de la reprise économique, le taux de chômage ne

⁵⁶ Cet indice est calculé en effectuant la somme des différences entre proportion de chômeurs et proportion de places vacantes, au carré. Cette somme est divisée par 2 afin de la standardiser sur 1. Cet indice a été calculé pour les catégories NOGA les plus fréquentes, c'est-à-dire celles présentées dans la Figure 5.2.

⁵⁷ Le taux de places vacantes est calculé comme le nombre de places vacantes divisé par le nombre d'emplois disponibles (emplois occupés + places vacantes) et représenté pour cent emplois. Les données STATEM ont été utilisées pour les places vacantes. Concernant le nombre d'emplois, la base de calcul est le recensement des entreprises (RE), mais les données de STATEM ont servi à modéliser l'évolution du nombre d'emplois entre les années pour lesquelles le recensement RE n'est pas disponible.

⁵⁸ Le taux de chômage est calculé comme le nombre de chômeurs inscrits au SECO divisé par le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs). Celui-ci est représenté pour cent actifs.

redescend pas aussi bas qu'avant la crise précédente, cela signifie que le chômage n'est pas seulement conjoncturel, mais également structurel.

L'une des explications de ce chômage structurel résiderait dans la difficulté d'un retour sur le marché de l'emploi pour les chômeurs de longue durée, et ceci même en période économique favorable. Ainsi, le chômage conjoncturel aurait tendance à « créer » du chômage structurel puisqu'une partie des personnes devenues chômeurs au moment de la crise ne parviennent plus à s'insérer sur le marché de l'emploi en période de reprise économique – un phénomène connu sous le nom d'« hystérésis ».

Qu'en est-il du canton de Vaud ? Connaît-il une plus forte augmentation du chômage structurel que l'ensemble de la Suisse ou que les cantons de comparaison ? Pour répondre à ces questions, nous calculons les courbes de Beveridge pour l'ensemble de la Suisse et le canton de Vaud (voir Figure 5.3 et Figure 5.4) ainsi que le canton de Genève et Zürich⁵⁹ (voir Annexe 14 et Annexe 15). Comme les pratiques d'inscription des places vacantes auprès des ORP peuvent varier entre les cantons, ces analyses se basent sur les données de l'enquête fédérale STATEM.

Dans le canton de Vaud, la courbe de Beveridge connaît un léger décalage dans le temps, s'éloignant progressivement vers la droite entre 2002 et 2007, et ne reste donc pas sur l'hyperbole théorique dessinée par un chômage uniquement conjoncturel. Il est ainsi possible que le chômage structurel ait légèrement augmenté entre 2002 et 2010. En effet, pour un taux de places vacantes constant (si l'on compare les années au même stade du cycle conjoncturel), le taux de chômage a tendance à augmenter. Si l'on compare les années 2002⁶⁰, 2008 et 2011 (qui correspondent aux moments de bonne conjoncture), le taux de chômage tend à la hausse (3.3%, 3.9% et 4.4%), alors que le taux de places vacantes stagne (0.98%, 1.06%, 0.98%).

L'impression d'un chômage structurel en légère augmentation ressort également d'une autre analyse qui prend l'indicateur des places vacantes annoncées auprès des ORP, plutôt que la mesure d'enquête utilisée pour la Figure 5.4 (voir Annexe 17). Cependant, sur la base des indicateurs d'enquête, jugés plus robustes, la situation sur le marché du travail vaudois rejoint en 2012 de nouveau la situation en 2003 – indiquant un même taux de chômage pour un taux de places vacantes donné. Ce résultat nous amène à la conclusion que le chômage structurel est revenu au niveau du début des années 2000. Nous observons donc davantage de stabilité que d'augmentation du chômage structurel pour le canton de Vaud.

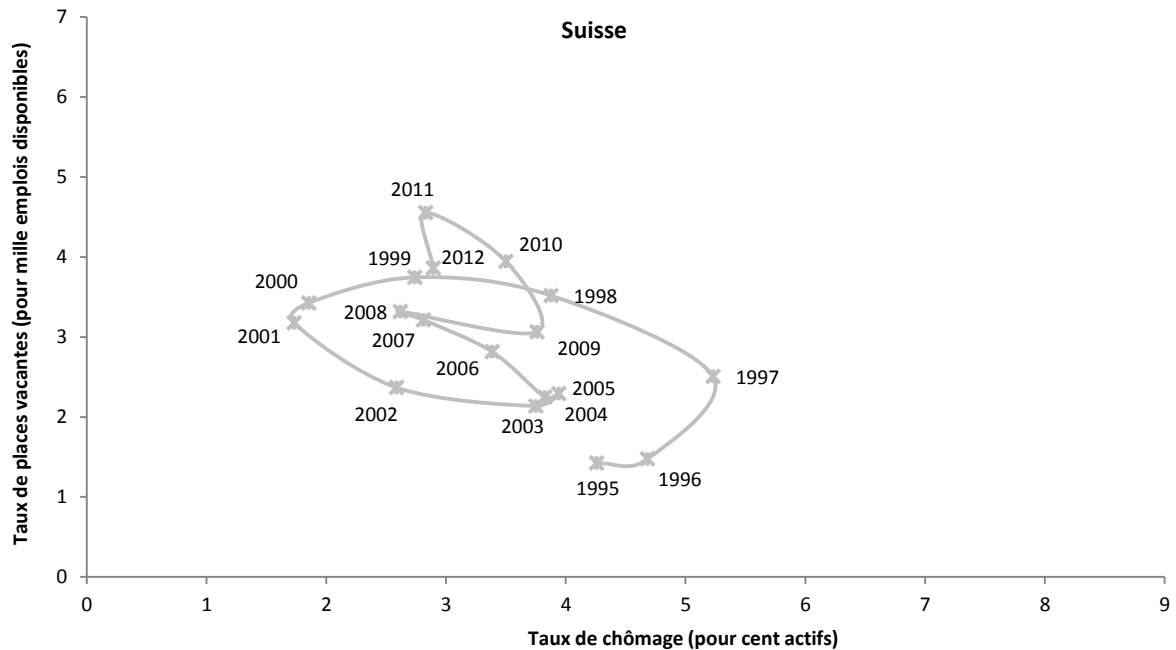
La courbe pour l'ensemble de la Suisse ressemble fortement à celle observée pour le canton de Vaud. La seule différence notable est un taux de chômage plus bas pour la Suisse, pour un taux de places vacantes identique à celui dans le canton de Vaud. En d'autres termes, il faut moins de places vacantes en Suisse que dans le canton de Vaud pour résorber le chômage. Le canton de Vaud semble ainsi – comme le canton de Genève (voir Annexe 14) – un peu davantage touché par le chômage structurel que la Suisse ou le canton de Zürich (voir Annexe 15). Cependant, le canton de Zürich connaît quant à lui un déplacement important de sa courbe de Beveridge. Celle-ci se déplace

⁵⁹ En raison de l'absence de données concernant les places vacantes, le canton de Berne n'a pas pu être étudié ici.

⁶⁰ L'année 2001 aurait été encore plus pertinente à comparer en raison de sa situation plus ressemblante au niveau du cycle conjoncturel, mais comme les données pour cette année ne sont pas disponibles concernant les places vacantes, l'année 2002 est utilisée.

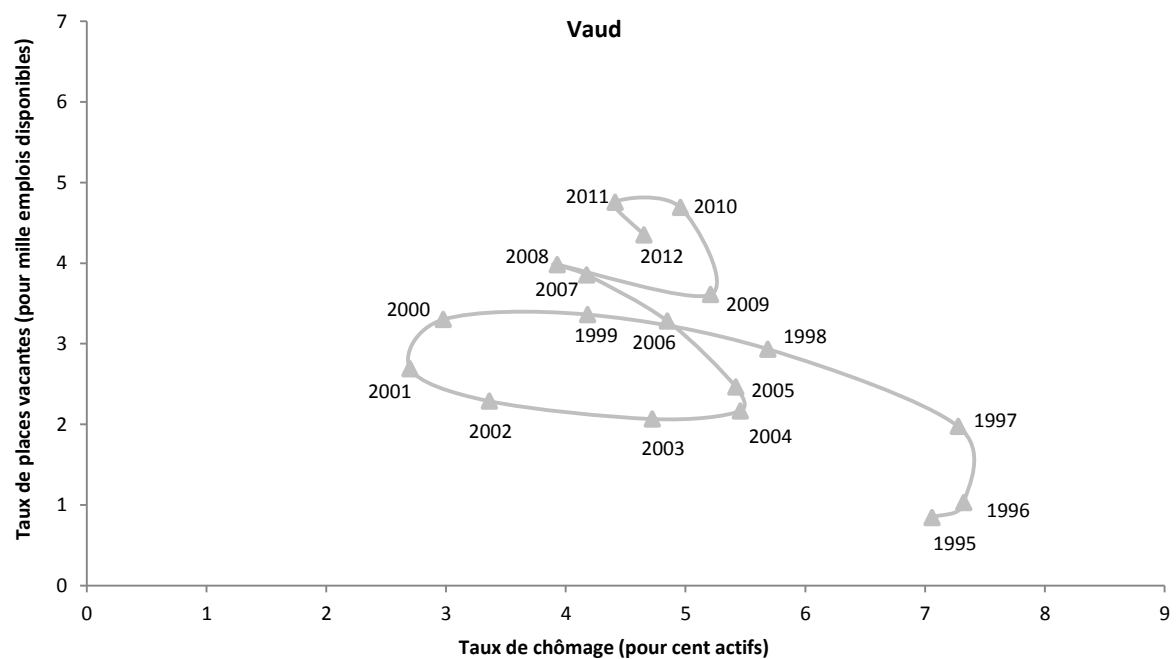
nettement vers le haut (et donc vers des taux de places vacantes plus élevés), mais peu sur la droite (ce qui signifie que le taux de chômage reste stable). Ce résultat suggère une certaine incapacité de canton de Zürich à profiter pleinement de la forte croissance de l'emploi pour diminuer le chômage en dessous d'un certain seuil.

Figure 5.3 : Courbe de Beveridge, places vacantes STATEM, Suisse



Sources : SECO, OFS (STATEM, Recensement fédéral, Relevé structurel), propres calculs

Figure 5.4 : Courbe de Beveridge, places vacantes STATEM, Vaud



Sources : SECO, OFS (STATEM, Recensement fédéral, Relevé structurel), propres calculs

5.4 Difficultés de recrutement

Une autre possibilité de mesurer de l'adéquation entre l'offre et la demande de travail nous est donnée par l'indicateur sur la difficulté de recrutement que rencontrent les entreprises. Cette mesure subjective nous permet de comparer les différentes régions selon les réponses données par les entreprises dans l'enquête STATEM de l'OFS. La Figure 5.5 présente la proportion d'entreprises interrogées qui déclarent avoir « trouvé avec difficulté », ou « ne pas avoir trouvé » le personnel recherché, selon le niveau de formation du personnel recherché.

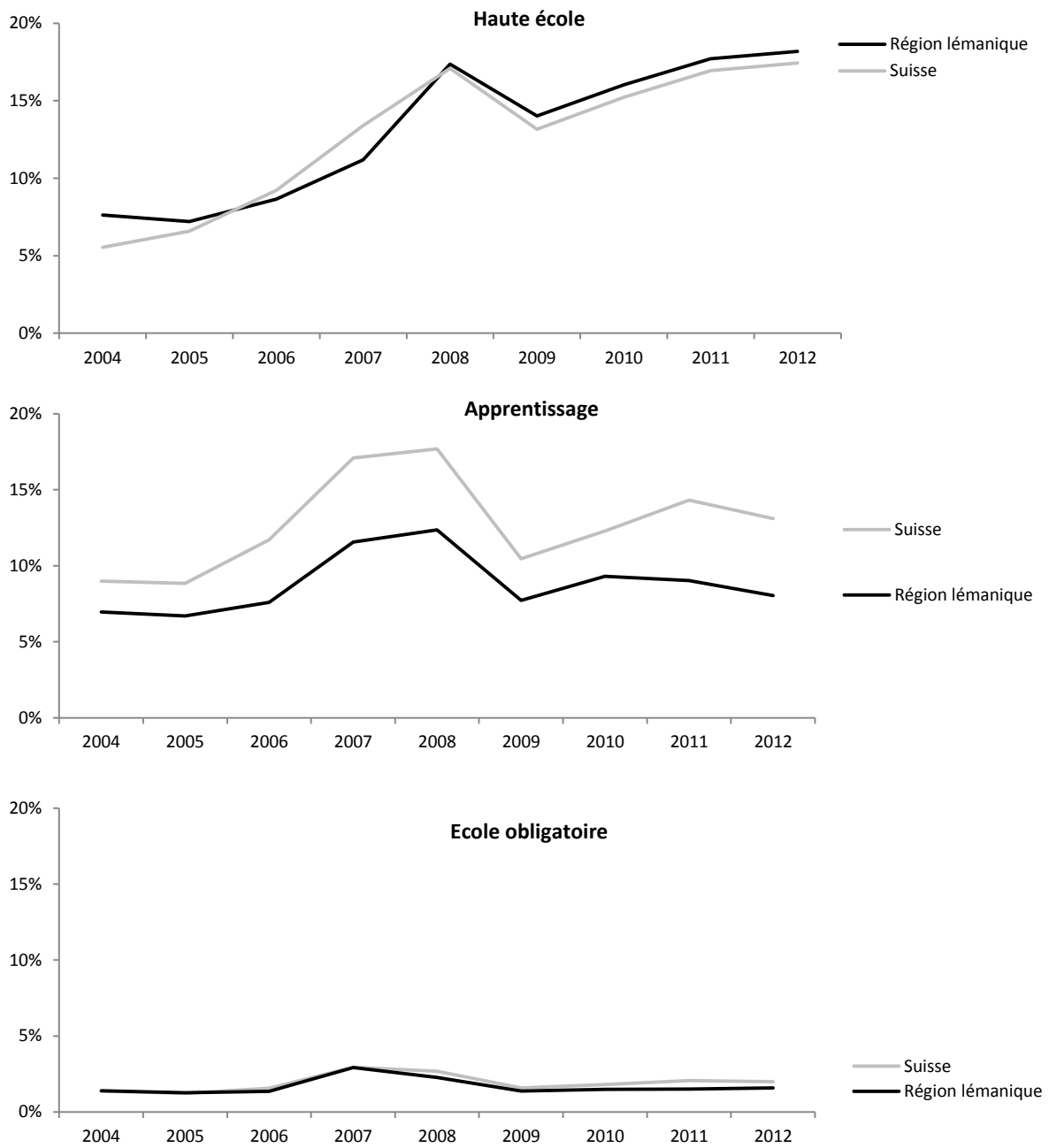
Ces analyses montrent que la difficulté de recrutement pour le niveau de formation « Haute École / Université » a augmenté dans le temps, avec en 2004 seulement 5 à 8% des entreprises déclarant avoir eu des difficultés à embaucher une personne avec ce niveau de formation, contre 17 à 18% en 2012. Ces difficultés ont évolué en parallèle et à un même niveau pour les entreprises de la région lémanique que pour celles de l'ensemble de la Suisse. Ces difficultés accrues de recrutement de personnel bien formé sont d'autant plus intéressantes que la part des personnes avec un niveau de formation tertiaire a fortement augmenté entre 2004 et 2012 en Suisse (27% de la population active en 2004, contre 34% en 2012). L'accroissement de la demande par les entreprises de main d'œuvre hautement qualifiée semble donc avoir pris de vitesse l'accroissement de cette catégorie dans la population active.

Si les difficultés de recrutement ont augmenté en ce qui concerne le personnel avec une formation de type tertiaire, cela ne semble pas être le cas pour les catégories avec une formation professionnelle (formation secondaire) ou une formation initiale. En effet, outre un pic lors de la haute conjoncture en 2007 et 2008, l'évolution pour ces deux catégories de personnel ne montre aucune tendance vers le haut ni vers le bas.

Les entreprises actives dans la région lémanique se démarquent toutefois de l'ensemble de la Suisse en ce qui concerne le personnel avec un niveau de formation secondaire. Malgré une moindre proportion de personnel avec une formation de ce type, notamment des apprentissages, les entreprises de la région lémanique sont moins nombreuses à avoir déclaré rencontrer des difficultés d'embauche pour du personnel avec ce niveau de formation (moyenne 2004-2012 : 8.8% contre 12.7%)⁶¹.

⁶¹ Notons que le taux de non-réponse est élevé. Pour la Suisse, il est de 23 à 27% selon le niveau de formation. Pour la région lémanique, il est encore plus élevé : 30 à 33%.

Figure 5.5 : Difficultés de recrutement, selon le niveau de formation



Source : OFS (STATEM)

Chapitre 6: Evolution des salaires et du produit intérieur brut

Synthèse des principaux résultats

1. Entre 2002 et 2010, le salaire médian vaudois a crû davantage (+14% en termes nominaux) que le salaire médian national (+12%). L'augmentation était plus importante dans le canton de Vaud pour les hauts salaires, au percentile 90 de la structure salariale (+18%), qu'au niveau des bas salaires, au percentile 10 de la structure salariale (+14%). Entre 2002 et 2010, l'écart salarial global s'est ainsi accru, dans le canton de Vaud comme en Suisse. Corrigés par l'effet de l'inflation, les salaires pour les hommes et les femmes suisses engagés dans des activités simples et répétitives ont stagné dans le canton de Vaud entre 2002 et 2010. Au niveau salarial, ces individus n'ont donc pas profité de cette décennie de forte croissance économique. En revanche, l'écart a diminué entre salaires masculins et salaires féminins dans le canton de Vaud – le salaire médian masculin ayant cru de 13%, alors que le salaire médian féminin a augmenté de 18% (en termes nominaux) entre 2002 et 2010.
2. Depuis le milieu des années 2000, le canton de Vaud connaît une forte croissance du produit intérieur brut (PIB). Entre 1999 et 2012, le taux de croissance réel du PIB est, en moyenne annuelle, de 2.2% dans le canton de Vaud contre 1.8% pour l'ensemble de la Suisse. Comme la croissance vaudoise a été accompagnée d'une forte augmentation de la population, la croissance du *PIB par habitant* n'est pas plus marquée qu'en moyenne suisse. Le PIB par habitant dans le canton de Vaud a ainsi augmenté de 0.9% par année entre 1999 et 2012 (de fr. 60'000 à fr. 68'000), alors qu'il a progressé de 1.0% par année pour l'ensemble de la Suisse (de fr. 61'000 à fr. 69'000). Cependant, une croissance par habitant de 13.5% entre 1999 et 2012 - alors que plusieurs pays européens traversaient la crise économique la plus profonde de leur histoire depuis les années 1930 – est loin d'être négligeable.
3. Contrairement à une idée répandue, l'évolution du PIB ne s'est pas dissociée de l'évolution sur le marché du travail durant la période 1999-2012. Pour chaque point de pourcentage de croissance économique qui dépasse le seuil d'environ un pour cent, le nombre d'emplois augmente et le nombre de chômeurs diminue d'environ un demi-point de pourcentage. A ce niveau, les marchés de l'emploi vaudois et suisse ne se distinguent guère. Les deux réagissent dans une mesure comparable à la croissance économique.

Introduction

Dans ce dernier chapitre, nous déplaçons l'accent de l'emploi et du chômage pour nous intéresser à deux autres indicateurs économiques du canton de Vaud, à savoir l'évolution des salaires ainsi que celle du produit intérieur brut (PIB).

Dans un premier temps, nous examinons la structure des salaires en comparant le salaire médian pour différents profils entre les cantons de Vaud, Tessin et Zurich ainsi qu'au niveau de la Suisse. Dans un deuxième temps, nous retracerons l'évolution des salaires nominaux et réels entre 2002 et 2010 pour différentes catégories sociodémographiques. Notre analyse révèle un écart grandissant entre hauts et bas salaires, mais un écart diminuant entre salaires masculins et salaires féminin.

Un troisième sous-chapitre s'intéresse à l'évolution du produit intérieur brut (PIB) ainsi que des indices de capacités financières développées dans le cadre de la péréquation financière. L'objectif est de comparer la croissance économique du canton de Vaud par rapport à l'ensemble de la Suisse au cours des années 2000. Un dernier sous-chapitre analyse comment l'évolution du PIB s'est répercutée sur l'évolution de l'emploi et du chômage. Le but est d'examiner la réactivité du marché du travail par rapport à la croissance économique.

6.1 Structure des salaires

La meilleure source de données pour analyser l'évolution des salaires en Suisse est l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), réalisée par l'OFS. Cette enquête permet depuis 2002 d'effectuer des analyses à l'échelle des grandes régions. De plus, des données représentatives existent pour les cantons finançant un échantillon cantonal, ce qui est le cas du canton de Vaud. Les données de l'ESS permettent donc de comparer les salaires du canton de Vaud et de l'ensemble de la Suisse pour les années 2002 à 2010, par intervalle de deux ans. Ces données concernent aussi bien les entreprises privées que les administrations publiques fédérales, cantonales et, depuis 2006, communales.

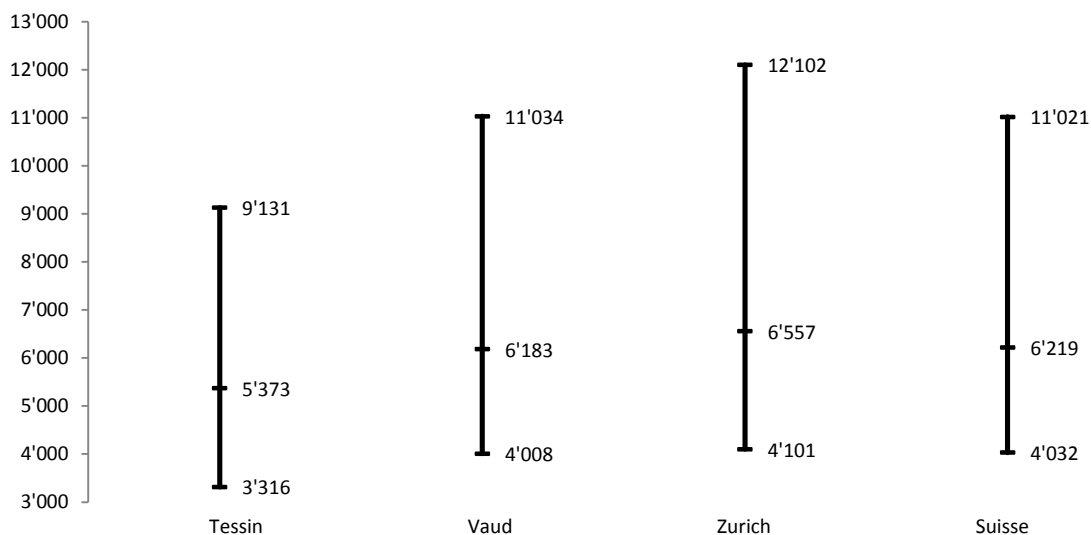
Ce sous-chapitre présente la distribution des salaires, par groupes sociodémographiques et par canton. Les résultats présentés se réfèrent à un salaire mensuel brut standardisé, pour 4.33 semaines de 40 heures, incluant la part d'un éventuel 13^e salaire⁶². Cette mesure est précise car basée sur le salaire brut touché par l'employé-e, indiqué par l'entreprise.

La Figure 6.1 montre que dans le canton de Vaud, le salaire médian en 2010 est de fr. 6'183, ce qui est très proche du salaire médian pour la Suisse (fr. 6'219). La différence entre les deux représente en effet moins de 1%. Le percentile 10 (c'est-à-dire le salaire limite départageant les 10% des personnes les moins rémunérées des autres) se situe à fr. 4'008, alors que le percentile 90 est de fr. 11'034. Cela signifie que dans le canton de Vaud, 10% de la population active gagnent moins de fr. 4'008 en équivalent plein temps, alors que 10% gagnent plus de fr. 11'034. Pour l'ensemble de la Suisse, ces seuils sont presque identiques (p10 : fr. 4032, p90 : fr. 11'021). Dans le canton de Zurich,

⁶² La définition précise est la suivante : Salaire mensuel brut standardisé (4 1/3 semaines à 40 heures), y compris cotisations sociales, les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, un douzième du 13e salaire et un douzième des paiements spéciaux annuels, sans tenir compte de la rétribution des heures supplémentaires.

le salaire médian est un peu plus élevé (fr. 6'557) alors que celui-ci est nettement plus bas dans le canton du Tessin (fr. 5'373).⁶³

Figure 6.1 : Distribution des salaires : salaire médian et percentiles 10 et 90 en 2010 (secteurs privé et public)



Salaire mensuel brut pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

Source : OFS (ESS), propres calculs

Le salaire médian des hommes en 2010 dans le canton de Vaud est supérieur de 11% à celui des femmes (fr. 5'766 contre fr. 6'472, voir Figure 6.2). Notons encore que la différence concernant le percentile 90 (c'est-à-dire le salaire départageant les 10% des personnes les mieux rémunérées des 90% autres) entre les hommes et les femmes est plus marquée que pour la médiane puisque la différence est de 22%. Cela signifie que pour les salaires les plus élevés, la différence entre hommes et femmes est plus importante que pour le salaire médian.

Cette différence est cependant inférieure à la différence entre hommes et femmes pour l'ensemble de la Suisse. En effet, au niveau national, le salaire médian des hommes en 2010 est supérieur à celui des femmes de 15%. La différence entre les percentiles 10 ainsi que celle entre les percentiles 90 sont en revanche similaires dans le canton de Vaud et pour l'ensemble de la Suisse (p 10 : 14% et 15%, p 90 : 22% et 23%).

Le salaire médian des étrangers est quant à lui inférieur à celui des suisses de 14% aussi bien dans le canton de Vaud qu'en Suisse (Vaud : fr. 5'632 contre fr. 6'541, Suisse : fr. 5'619 contre fr. 6'500). La différence entre suisses et étrangers est en revanche bien moins importantes si l'on compare les percentiles 90, puisqu'elle n'est que de 4% dans le canton de Vaud et de 6% pour l'ensemble de la Suisse. La différence de nationalité est donc similaire en Suisse et dans le canton de Vaud : relativement importante concernant les salaires médians, et peu marquée concernant les très hauts salaires.

⁶³ Pour ces analyses, nous utilisons les cantons de Tessin et Zurich pour la comparaison car comme il s'agit de grandes régions au niveau statistique, l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) permet d'effectuer des analyses pour ces cantons seuls (contrairement aux cantons de Berne ou de Genève).

Sans surprise, le niveau de formation influe également sur les salaires. Les personnes avec un niveau de formation initial présentent un salaire médian inférieur de 14% aux personnes avec un niveau de formation secondaire dans le canton de Vaud, et de 16% dans l'ensemble de la Suisse. Le salaire médian des personnes avec un niveau de formation tertiaire est quant à lui supérieur de 40% à celui du niveau secondaire dans le canton de Vaud, et de 49% pour la Suisse (Vaud : niveau initial fr. 5'090, niveau secondaire fr. 5'901, niveau tertiaire fr. 8'272, Suisse : niveau initial fr. 4'948, niveau secondaire fr. 5'888, niveau tertiaire fr. 8'777). Les différences entre les niveaux de formation secondaire et tertiaire sont encore plus marquées concernant les hauts salaires. Le percentile 90 pour le niveau de formation tertiaire est en effet supérieur de 61% dans le canton de Vaud et de 71% en Suisse au percentile 90 pour le niveau secondaire.

Le salaire augmente fortement avec l'âge, de manière presque identique dans le canton de Vaud et dans l'ensemble de la Suisse. En effet, le salaire médian est, dans le canton de Vaud, de fr. 4'333 pour les 15-24 ans (Suisse : fr. 4'372), de fr. 6'186 pour les 25-49 ans (Suisse : fr. 6'260) et de fr. 7'036 pour les 50-64 ans (Suisse : fr. 6'981) en 2010. Si la différence entre les 25-49 ans et les 50-64 ans est modérée (Vaud : 14%, Suisse : 12%), celle entre les 25-49 ans et les 15-24 ans est importante (Vaud et Suisse : 30%). Nous pouvons donc conclure que la structure des salaires en 2010 est très similaire dans le canton de Vaud et en Suisse, aussi bien concernant le salaire médian que concernant la distribution des salaires.

Figure 6.2 : Distribution des salaires, 2010 (secteurs privé et public)

	Vaud				Suisse			
	p 10	médiane	p 90	moyenne	p 10	médiane	p 90	moyenne
Total	4'008	6'183	11'034	7'189	4'032	6'219	11'021	7'202
Hommes	4'301	6'472	12'117	7'769	4'395	6'608	12'009	7'842
Femmes	3'714	5'766	9'405	6'364	3'714	5'584	9'271	6'196
Suisses	4'235	6'541	11'134	7'369	4'225	6'500	11'170	7'387
Etrangers	3'765	5'632	10'700	6'900	3'703	5'619	10'476	6'773
Formation tertiaire	5'341	8'272	14'108	9'572	5'647	8'777	15'059	10'140
Formation secondaire	4'112	5'901	8'746	6'311	4'082	5'888	8'803	6'303
Formation initiale	3'524	5'090	7'762	5'676	3'467	4'948	7'724	5'518
15-24 ans	3'323	4'333	5'505	4'422	3'444	4'372	5'583	4'479
25-49 ans	4'079	6'186	10'787	7'125	4'119	6'260	10'799	7'180
50-64 ans	4'507	7'036	12'377	8'212	4'381	6'981	12'300	8'119

Salaire mensuel brut pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

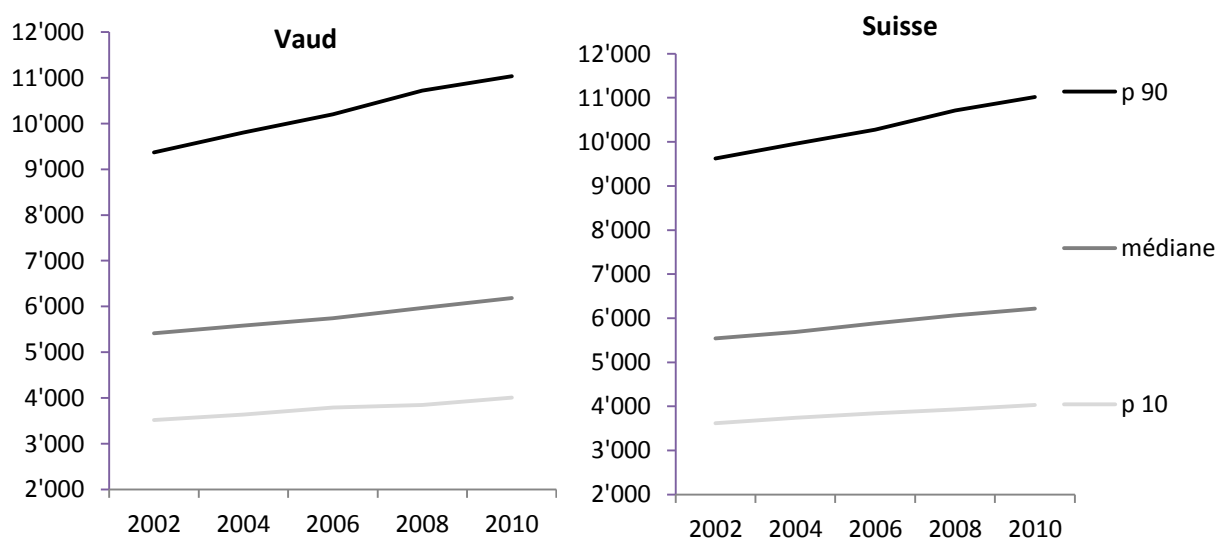
Source : ESS (propres calculs)

6.2 Évolution des salaires

Entre 2002 et 2010, le salaire médian ainsi que les percentiles 10 et 90 ont crû de manière linéaire dans le canton de Vaud, comme le montre la Figure 6.3. En termes nominaux, cette augmentation est de 14% pour le percentile 10 et le salaire médian (p10 : fr. 3'518 à fr. 4'008 ; salaire médian : fr. 5'417 à fr. 6'183) et de 18% pour le percentile 90 (fr. 9'369 à fr. 11'034). L'augmentation a donc été plus importante pour les hauts salaires que pour les salaires médians et bas, avec comme conséquence un écart salarial grandissant.

Pour l'ensemble de la Suisse, la croissance du salaire médian a été un peu moins importante que dans le canton de Vaud, avec une augmentation de 12% (fr. 5'543 à fr. 6'219). La croissance des percentiles 10 et 90 pour la Suisse est encore moins importante que pour l'ensemble du canton de Vaud, avec des croissances de respectivement 11% et 14% (p10 : fr. 3'619 à fr. 4'032, p90 : fr. 9'627 à fr. 11'021). Ainsi, la différence entre les salaires vaudois et ceux dans l'ensemble de la Suisse que l'on peut observer en 2002 (différence de 2% pour le salaire médian et de 3% pour les p10 et p90) n'est plus perceptible en 2010. En d'autres termes, le canton de Vaud a connu, en moyenne, une croissance salariale entre 2002 et 2010 un peu plus forte que celle observée au niveau national.

Figure 6.3 : Croissance des salaires, en termes nominaux, entre 2002 et 2010 (secteurs privé et public)



Salaire mensuel brut pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

Source : ESS (OFS), propres calculs

Il nous faut toutefois différencier croissance nominale et croissance réelle des salaires. Nous obtenons la croissance réelle des salaires en corrigeant l'augmentation salariale par l'effet de l'inflation. Entre 2002 et 2010, l'inflation totale était de 7.3% selon l'indice des prix à la consommation suisse. La Figure 6.4 montre ainsi la croissance nominale et réelle des salaires dans le canton de Vaud et en Suisse entre 2002 et 2010.

La croissance réelle des salaires est plus importante dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse avec une augmentation du salaire médian de 6.9% (contre 4.9% pour la Suisse) et du salaire

moyen de 9.0% (contre 6.9% pour la Suisse). En points de pourcentage, la différence entre le canton de Vaud et la Suisse est identique si l'on compare les croissances réelles ou les croissances nominales, l'indice des prix à la consommation étant calculé pour l'ensemble de la Suisse. Cependant, en termes relatifs, la différence entre les croissances réelles est plus importante : la croissance réelle du salaire médian vaudois représente 1.39 fois la croissance du salaire médian suisse, alors que le ratio entre les croissances nominales n'est que de 1.16.

Figure 6.4 : Croissances nominales et réelles des salaires dans le canton de Vaud et en Suisse entre 2002 et 2010 (secteurs privé et public)

		p 10	médiane	p 90	moyenne
Vaud	croissance nominale	13.9%	14.1%	17.8%	16.2%
	croissance réelle	6.7%	6.9%	10.5%	9.0%
Suisse	croissance nominale	11.4%	12.2%	14.5%	14.2%
	croissance réelle	4.2%	4.9%	7.2%	6.9%

Salaire mensuel brut pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

Source : EOFS (OFS)

La Figure 6.5 présente une analyse de l'évolution des salaires pour différentes catégories sociodémographiques. En termes nominaux, le salaire médian augmente davantage pour les femmes (+ 18%), que pour les hommes (+13%). L'écart entre salaires féminins et salaires masculins s'est ainsi réduit entre 2002 et 2010 – et ceci encore davantage au niveau du percentile 90, où la croissance des salaires féminins était de 22% contre 16% pour les hommes.

Dans le canton de Vaud, les étrangers connaissent une augmentation du salaire médian un peu plus marquée que les suisses (16% contre 13%). Notons que les 10% de personnes étrangères les mieux payées ont vu leur salaire augmenter de 30%, contre seulement 12% pour les 10% des suisses les mieux payés. Il est cependant important de se rappeler que le profil de la population étrangère a évolué au cours de ces années, avec une nette amélioration du niveau de formation. Pour les étrangers, l'augmentation du salaire est également un peu plus élevée pour les 10% d'étrangers les moins bien salariées (percentile 10) que pour la médiane : 18% pour le p10 contre + 16% pour la médiane. Ainsi, les hauts et bas salaires des étrangers ont davantage crû que le salaire médian.

Les 25-49 ans ont connu une croissance de leur salaire médian un peu plus élevée que les plus jeunes ainsi que les plus âgés (15-24 ans : 10%, 25-49 ans : 14%, 50-65 ans : 12%). La différence est plus marquée concernant le percentile 90 (15-24 ans : 9%, 25-49 ans : 18%, 50-65 ans : 10%).

Ainsi, si la structure des salaires du canton de Vaud ressemble fortement à celle pour l'ensemble de la Suisse en 2010, cela résulte d'une croissance légèrement plus élevée des salaires dans le canton de Vaud, rattrapant ainsi l'ensemble de la Suisse par rapport à 2002. La plus forte croissance des salaires des femmes dans le canton de Vaud a contribué à un écart moins important entre les genres dans le canton de Vaud qu'en Suisse. Cependant, l'écart entre hauts et bas salaires s'est creusé aussi bien dans le canton de Vaud qu'en Suisse.

Figure 6.5 : Croissances des salaires entre 2002 et 2010 selon les catégories sociodémographiques (secteurs privé et public)

	Vaud				Suisse			
	10 ^{ème} per	médiane	90 ^{ème} per	moyenne	10 ^{ème} per	médiane	90 ^{ème} per	moyenne
Total	14%	14%	18%	16%	11%	12%	14%	14%
Hommes	10%	13%	16%	15%	8%	11%	14%	14%
Femmes	15%	18%	22%	20%	13%	17%	20%	18%
Suisses	11%	13%	12%	13%	10%	11%	11%	12%
Etrangers	18%	16%	30%	23%	13%	15%	26%	21%
15-24 ans	11%	10%	9%	10%	12%	9%	9%	10%
25-49 ans	13%	14%	18%	16%	10%	11%	14%	13%
50-64 ans	14%	12%	10%	13%	10%	12%	10%	13%

Salaires mensuels bruts pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

Source : ESS (propres calculs)

L'évolution des salaires des étrangers nous rappelle que la structure de la population active a changé, avec un niveau de formation moyen plus élevé en 2010 qu'en 2002. Comme la formation n'est pas mesurée de manière identique par l'ESS dans le temps⁶⁴, nous utilisons dans une dernière analyse sur les salaires l'information concernant l'exigence du poste comme indicateur pour le niveau de qualifications requises.

La Figure 6.6 montre que l'augmentation des salaires nominaux est plus marquée pour les postes les plus exigeants (travail indépendant et travaux les plus exigeants), quel que soit le genre et la nationalité. Cet effet est cependant plus marqué dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse (Vaud : augmentation de 10% à 21%, Suisse : augmentation de 7% à 13%). Les personnes ayant bénéficié de la plus forte croissance des salaires sont les hommes de nationalité étrangère employés dans les postes les plus exigeants (Vaud : 21.0%, Suisse : 12.4%) – ce groupe correspond aux experts et cadres étrangers. Sur la deuxième place suivent, dans le canton de Vaud, les femmes suisses engagées dans les postes les plus exigeants qui ont connu une croissance du salaire médian plus importante que les femmes étrangères et, surtout, que les hommes suisses (18.9% contre 16.9% et 11.4%).

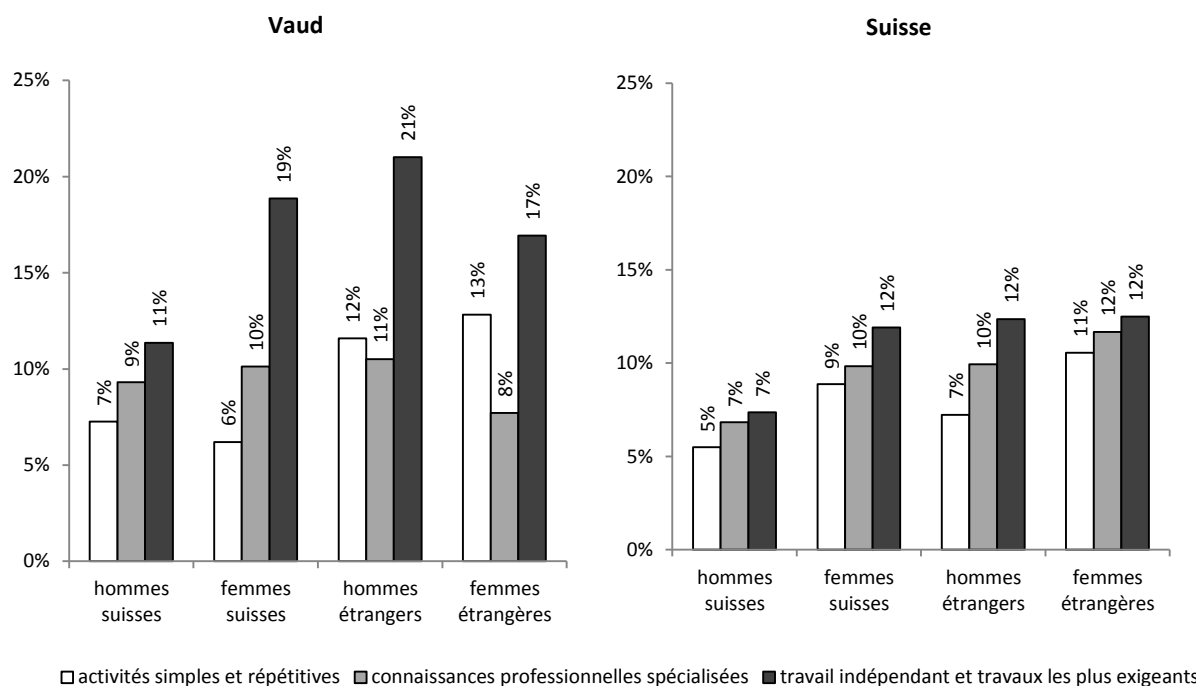
Enfin, l'évolution des salaires nominaux pour les hommes et les femmes suisses engagés dans des activités simples et répétitives était égale ou inférieure à l'inflation dans le canton de Vaud. Au niveau salarial, ils n'ont donc pas profité de cette décennie de forte croissance économique. De même, pour l'ensemble de la Suisse, les hommes suisses et étrangers employés dans des postes

⁶⁴ Les résultats séparés par niveau de formation ne sont pas présentés dans ce sous-chapitre, en raison de problèmes de plausibilité. En raison d'une utilisation très différente de la catégorie « niveau de formation inconnu » entre les années (part des personnes dans cette catégorie variant de 21% en 2002 à 10% en 2010 pour l'ensemble de la Suisse), les comparaisons ne sont pas pertinentes.

d'activités simples et répétitives ont connu une hausse salariale plus faible que la croissance des prix à la consommation (qui était de 7.3% pour la période 2002-2010). Le pouvoir d'achat de cette catégorie de personne a donc également diminué entre 2002 et 2010.

L'évolution plus favorable des salaires entre 2002 et 2010 dans le canton de Vaud par rapport au niveau national semble donc provenir en premier lieu d'une forte croissance salariale pour les postes les plus exigeants.

Figure 6.6 : Croissance du salaire médian entre 2002 et 2010, en termes nominaux, selon différents profils de qualification requise par le poste, de genre et de nationalité (secteurs privé et public)



□ activités simples et répétitives ■ connaissances professionnelles spécialisées ■ travail indépendant et travaux les plus exigeants

Salaire mensuel brut pour 40 heures par semaine, incluant la part d'un éventuel 13^{ème} salaire

Source : ESS, propres calculs

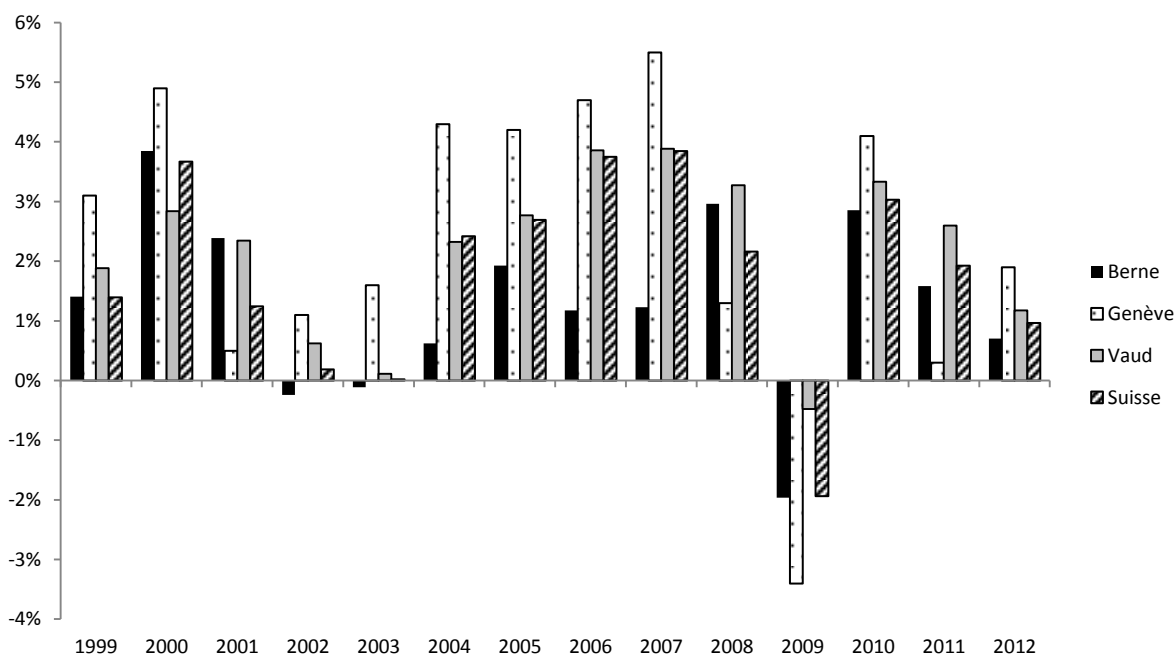
6.3 Croissance économique : produit intérieur brut (PIB) et indice de la capacité financière

Dans ce sous-chapitre, nous nous tournons vers les indicateurs de la croissance économique. Pour les années antérieures à 2008, l'évolution du PIB peut être analysée au niveau de quelques cantons en consultant différentes sources⁶⁵. Ces données nous montrent que le PIB du canton de Vaud a connu une période de forte croissance durant les années 2006 à 2008 avec une augmentation de 3.3 à 3.9% pour chacune de ces années, par rapport à l'année précédente. L'année 2009 est la seule présentant une décroissance avec une diminution du PIB de 0.5%. Les années 2002 et 2003 ont quant à elles été marquées par de plus faibles croissances (moins de 0.7%), toujours par rapport à l'année précédente.

⁶⁵ BAKBASEL pour le canton de Berne, l'institut Créa de macroéconomie appliquée, l'office cantonal de la statistique et la banque cantonale de Genève pour le canton de Genève, et Statistiques Vaud pour le canton de Vaud. Le PIB pour le canton de Zurich n'a pas pu être obtenu pour les années antérieures à 2008. A partir de 2008, l'OFS fournit des données pour le PIB par canton mais elles n'ont pas été utilisées ici car la série produite est très courte (4 ans).

La Figure 6.7 montre que le PIB des cantons de Berne, Genève et Vaud, ainsi que celui de la Suisse, évolue en parallèle. Durant la période observée, le canton de Vaud connaît une croissance parfois égale et souvent supérieure à la croissance suisse, avec deux exceptions en 2000 et 2004. La décroissance observée en 2009 est moindre pour le canton de Vaud que pour l'entier de la Suisse. Par conséquent, le canton de Vaud connaît entre 1999 et 2012, en moyenne, une croissance annuelle plus forte que l'ensemble de la Suisse (Vaud : 2.2%, Suisse : 1.8%) et que Berne (+1.3%), mais inférieure à celle du canton de Genève (2.4%).

Figure 6.7 : Croissance annuelle du produit intérieur brut réel par canton

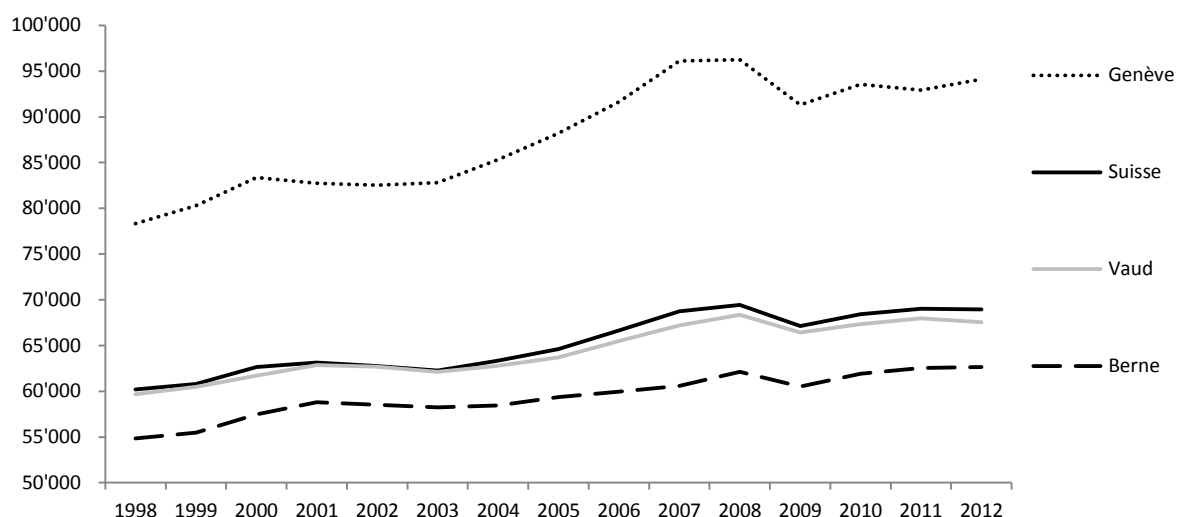


Sources : BAKBASEL, Institut Créa de macroéconomie appliquée, Office cantonal genevois de la statistique, Banque cantonale de Genève, Statistique Vaud, OFS, propres calculs

Pendant la dernière décennie, non seulement le PIB, mais aussi la population a crû. Comment a donc évolué le PIB par habitant ? Pour l'ensemble de la Suisse, il est passé d'environ fr. 60'000 en 1999 à près de fr. 69'000 en 2012, ce qui représente une hausse de 14.5%. Dans le canton de Vaud, la forte croissance économique a été accompagnée (et stimulée) par une forte croissance démographique. La croissance du PIB par habitant n'est ainsi pas supérieure dans le canton de Vaud à celle observée dans les autres grands cantons ou pour la Suisse en moyenne.

En effet, la Figure 6.8 montre que l'évolution du PIB par habitant est très similaire entre les grands cantons ainsi que pour la Suisse en moyenne entre 1999 et 2012. Les écarts entre les cantons concernant le PIB par habitant restent donc stables dans le temps. Le PIB par habitant pour le canton de Genève est supérieur, en moyenne, de 35% à celui observé pour la Suisse, alors que le PIB par habitant dans le canton de Berne est inférieur au PIB par habitant pour l'ensemble de la Suisse de 9%, en moyenne. Le PIB par habitant pour le canton de Vaud diffère quant à lui de seulement 1% du PIB par habitant national.

Figure 6.8 : PIB réel par habitant par canton, en francs



Sources : BAKBASEL, Institut Créa de macroéconomie appliquée, Office cantonal genevois de la statistique, Banque cantonale de Genève, Statistique Vaud, OFS, propres calculs

La Figure 6.9 résume les moyennes annuelles pour la croissance de l'économie, de l'emploi et de la population sur la période 1999-2012. La croissance du PIB correspond à la somme de la croissance du PIB par habitant et de la croissance de la population (Piketty 2013 : 126). La croissance a ainsi une composante purement démographique et une composante proprement économique. Notre décomposition de la croissance du PIB nous permet ainsi de distinguer la part de la croissance imputable à l'augmentation de la population de celle imputable à la productivité. La croissance du PIB par habitant peut ainsi être interprétée comme une plus grande richesse produite par chaque individu.

Figure 6.9 : Croissance du PIB, de la population, du PIB par habitant et de l'emploi – moyenne par année durant la période 1999-2012

	croissance réelle du PIB	croissance de la population	croissance PIB par habitant	croissance de l'emploi EPT	croissance de la productivité
Berne	1.3%	0.3%	1.0%	0.5%	0.8%
Genève	2.4%	1.1%	1.3%	1.8%	0.6%
Vaud	2.2%	1.3%	0.9%	1.2%	1.0%
Suisse	1.8%	0.8%	1.0%	0.8%	1.0%

Sources : BAKBASEL, Institut Créa de macroéconomie appliquée, Office cantonal genevois de la statistique, Banque cantonale de Genève, Statistique Vaud, OFS, propres calculs

La récapitulation dans la Figure 6.9 résume les moyennes annuelles pour la croissance de l'économie, de l'emploi et de la population sur la période 1999-2012. La croissance du PIB correspond à la somme de la croissance du PIB par habitant et de la croissance de la population (Piketty 2013 : 126). La croissance a ainsi une composante purement démographique et une composante proprement économique. Notre décomposition de la croissance du PIB nous permet ainsi de distinguer la part de la croissance imputable à l'augmentation de la population de celle imputable à la productivité. La

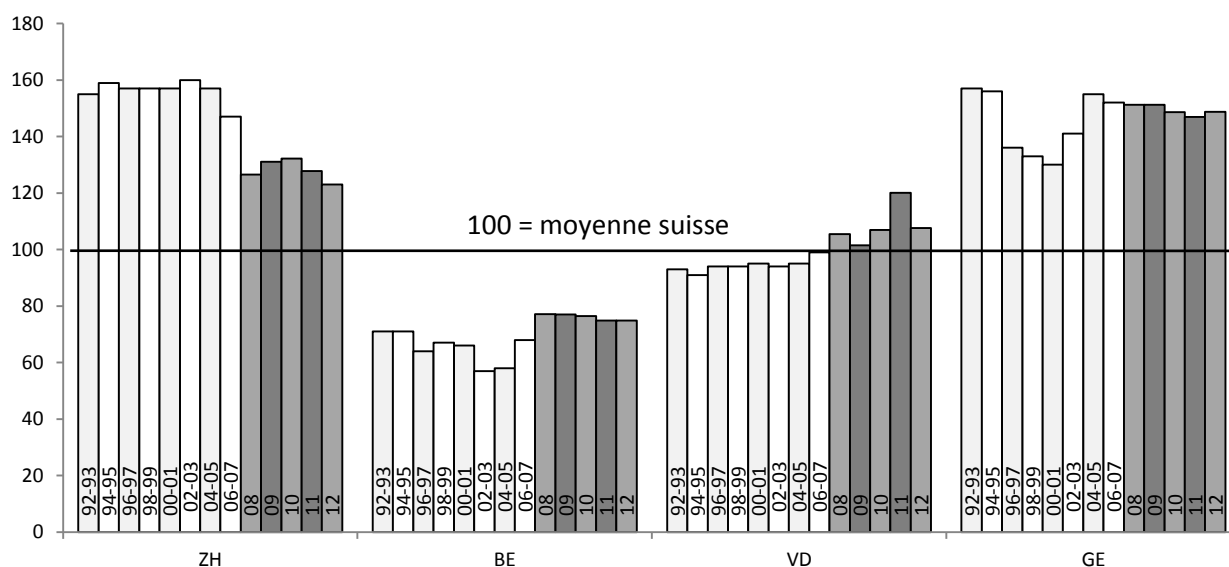
croissance du PIB par habitant peut ainsi être interprétée comme une plus grande richesse produite par chaque individu.

La Figure 6.9 montre clairement que la forte croissance du PIB vaudois est due à une plus forte croissance démographique que dans l'ensemble de la Suisse (1.3% par année contre 0.8% pour la Suisse), et non à une augmentation plus importante de la productivité. En effet, la croissance de la productivité et du PIB par habitant était identique dans les deux cas avec une augmentation moyenne par année d'environ 1%. Le canton de Vaud a donc créé davantage d'emploi que la Suisse (une croissance annuelle de 1.2% contre 0.8% pour la Suisse) et attiré davantage de nouveaux habitants – deux éléments qui ont permis au canton de Vaud de croître plus fortement. Cependant, au niveau de la croissance par habitant et de la productivité, le canton de Vaud ne se distingue pas de la Suisse, ce qui n'est pas surprenant. Une comparaison pour les principaux pays de l'OCDE entre 1970 et 2010 montre que leur taux de croissance du PIB varient fortement, en raison des différents taux de croissance démographique. Cependant, leurs taux de croissance *par habitant* étaient très proches et se situaient aux alentours des 1.7% à 1.9% en moyenne annuelle (Piketty 2013 : 275).

Comme des mesures cantonales du PIB n'existent que pour quelques rares cantons – et il s'agit de mesures approximatives –, nous complétons nos résultats avec un indicateur alternatif de la situation économique des cantons, fourni par la péréquation financière. La péréquation mesure la capacité financière avec un indicateur des ressources qui est basé sur l'assiette fiscale agrégée. Depuis 2008, le canton de Vaud est l'un des huit cantons présentant un indice des ressources supérieur à 100 (= moyenne suisse), ce qui signifie qu'il a un fort potentiel de ressources (Département fédéral des finances DFF, 2007). Cet indice est cependant relativement proche de la moyenne suisse (pour 2012 : 107.6), alors qu'il est plus élevé pour les cantons de Zurich (123) et Genève (148). Le canton de Berne, à l'inverse, présente un indice inférieur à 100, ce qui indique un faible potentiel de ressources (74.9).

Avant la mise en place d'un nouveau système de calcul en 2008, la péréquation financière se basait sur un indice de la capacité financière. En réunissant ces deux indices dans une série, nous pouvons comparer, dans la Figure 6.10, l'évolution de la capacité financière du canton de Vaud avec celle des autres grands cantons. Cette figure permet d'une part de constater que les cantons de Zurich et Genève présentent des indices supérieurs à la moyenne suisse, le canton de Berne inférieur, et celui de Vaud proche de celle-ci. D'autre part, il est important de noter que la capacité financière du canton de Vaud montre une tendance vers le haut au cours des deux dernières décennies. Entre 1992/3 et 2006/7, la capacité financière du canton de Vaud s'est approchée de la moyenne suisse pour la dépasser à partir de 2008.

Figure 6.10 : Indices de la capacité financières (1992-2007) et indice des ressources (2008-2012) par canton



Source : OFS

6.4 Relation entre la croissance du PIB et la variation du chômage (loi d'Okun)

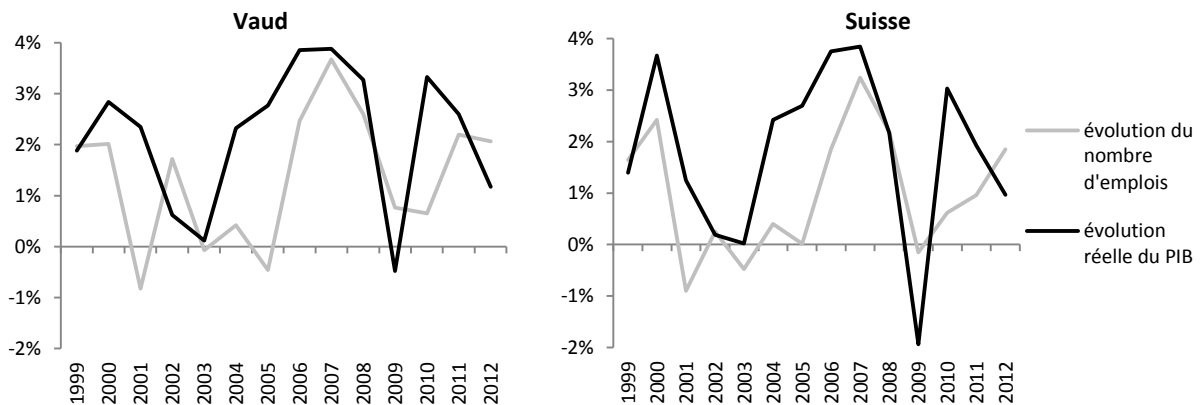
La croissance du PIB peut être mise en relation avec l'évolution de l'emploi et du chômage afin de mesurer la réactivité du marché du travail par rapport à la conjoncture économique. La question est de savoir comment l'augmentation (ou la diminution) de l'activité économique, mesurée par le PIB, se répercute sur les emplois ainsi que sur le chômage.

La Figure 6.11 montre que la croissance de l'emploi évolue de manière parallèle à la croissance du PIB. On observe un décalage temporel – le marché du travail réagit avec du retard sur l'accélération (ou le ralentissement) de l'activité économique. La croissance économique induit ainsi une augmentation du nombre d'emplois après une ou deux années, autant en Suisse que dans le canton de Vaud. Ce phénomène est particulièrement visible lors de la croissance du PIB à partir de 2004, qui se répercute sur la croissance des emplois seulement à partir de 2006, et cela aussi bien dans le canton de Vaud que pour l'ensemble de la Suisse. Le recul du PIB observé lors de la crise de 2009 semble en revanche avoir eu une répercussion immédiate sur les emplois : le nombre de ceux-ci a alors stagné, mais sans décroître.

Dans le canton de Vaud, nous observons ainsi une corrélation entre l'évolution du PIB et le nombre d'emplois qui est clairement positive (r de Pearson = 0.37), sans pour autant être aussi forte qu'au niveau de la Suisse (r de Pearson = 0.61).⁶⁶ Dans les deux cas, les deux séries évoluent en parallèle et rien n'indique que nous aurions assisté à une période de « jobless growth » - de croissance du PIB sans croissance de l'emploi.

⁶⁶ Cependant, il faut noter que s'il l'on mesure le lien entre l'évolution de l'emploi et la croissance économique de l'année précédente (tenant ainsi compte du fait que le marché du travail réagit avec un léger décalage au changement de la conjoncture), la corrélation est plus forte pour le canton de Vaud que pour la Suisse ($r=0.52$ pour VD contre $r=0.31$).

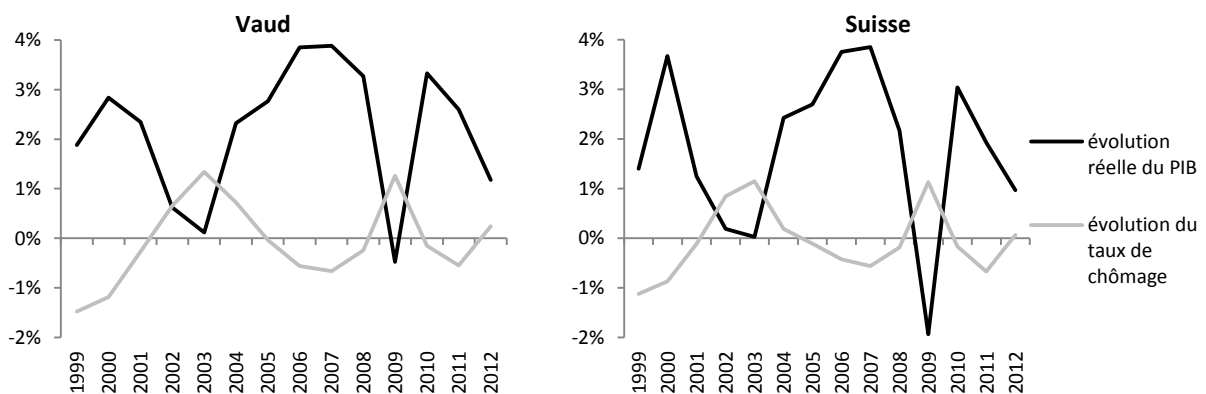
Figure 6.11 : Evolution du PIB et évolution du nombre d'emplois moyen annuel, Vaud et Suisse



Sources : Statistique Vaud, STATEM, OFS, propres calculs

Si nous nous tournons vers le lien entre la croissance du PIB et l'évolution du taux de chômage, nous observons la corrélation négative attendue : les deux séries évoluent de manière opposée sur l'ensemble de la période 1999-2012 (voir Figure 6.12). En effet, la croissance du PIB entraîne une baisse du taux de chômage, alors qu'une stagnation ou diminution du PIB induit une hausse du taux de chômage. La corrélation négative entre la croissance économique et l'évolution du taux de chômage est aussi forte dans le canton de Vaud (r de Pearson = -0.70) que pour l'ensemble de la Suisse (r de Pearson = -0.74). Dans les deux cas, environ la moitié de la variation du chômage s'explique par la variation du PIB.⁶⁷ Pour la période analysée, nous observons donc un lien très clair : lorsque le PIB croît, le taux de chômage décroît, et vice versa.

Figure 6.12 : Evolution du PIB (en %) et évolution du taux de chômage (en points de pourcentage), Vaud et Suisse



Sources : Statistique Vaud, STATEM, OFS, propres calculs

Selon la loi d'Okun, proposé par l'économiste Arthur Okun en 1962, il existe un rapport linéaire entre le taux de croissance du PIB et la variation du taux de chômage. La relation que décrit la loi d'Okun ne prend cependant pas les mêmes valeurs selon les pays et les périodes.

⁶⁷ La variance expliquée se définit comme le r^2 . Le r^2 pour le lien entre le taux de croissance du PIB et le taux de croissance du chômage est de 0.49 pour le canton de Vaud (0.70×0.70) est de 0.55 pour l'ensemble de la Suisse (0.74×0.74). Le r^2 nous donne ainsi la proportion expliquée dans l'évolution du taux de chômage par la croissance du PIB : entre 49% (Vaud) et 55% (Suisse).

La question posée ici est de savoir si la forte croissance du PIB dans le canton de Vaud dans les années 2000 s'est répercutée sur l'emploi et le chômage de la même manière qu'au niveau de la Suisse. Nous estimons ainsi une première régression où la variable à expliquer est la variation du nombre d'emplois et les variables explicatives sont le taux de croissance du PIB pour l'année en cours ainsi que pour l'année précédente. Puis, dans une deuxième régression, la variable à expliquer est la variation du taux de chômage et les variables explicatives sont les mêmes (taux de croissance du PIB pour l'année en cours ainsi que pour l'année précédente). En effet, il est probable que la situation sur le marché du travail ne soit pas seulement influencée par la croissance économique de l'année en cours, mais également par celle de l'année précédente (voir Frick et Lampard 2007 : 44).

Les résultats de ces régressions sont présentés dans la Figure 6.13. Pour le canton de Vaud, ils nous suggèrent que pour un point de pourcentage de croissance du PIB, le nombre d'emploi croît de 0.79% (0.32% dans l'année en cours et 0.47% l'année suivante). Pour la Suisse, nous obtenons une valeur très proche (0.65%) et pour Genève, une valeur légèrement inférieure (0.42%). Ces résultats suggèrent que pour chaque point supplémentaire de croissance économique, le nombre d'emploi augmente entre 0.4% et 0.8%. Cependant, la valeur pour la constante dans la Figure 6.13 nous indique que ce n'est qu'à partir d'une croissance annuelle du PIB de 0.43% que le nombre d'emploi augmente. Avec une croissance moindre, il faut s'attendre à une diminution du nombre d'emplois. Ce seuil est un peu plus élevé dans le canton de Genève (0.89) et un peu plus bas pour l'ensemble de la Suisse (0.26).

Figure 6.13 : Relations entre l'évolution de la croissance du PIB pour l'année en cours et l'année précédente et l'évolution du chômage et de l'emploi (résultats des régressions linéaires), 1999-2012

		Constante	Coefficient pour la croissance du PIB de l'année <u>en cours</u>	Coefficient pour la croissance du PIB de l'année <u>précédente</u>	R ² ajusté : Part de la mesure expliquée par la croissance du PIB
évolution du nombre d'emplois	Genève	-0.89	0.05	0.37	0.50
	Vaud	-0.43	0.32	0.47	0.25
	Suisse	-0.26	0.45	0.20	0.36
évolution du taux de chômage	Genève	0.82	-0.40	-0.21	0.50
	Vaud	1.29	-0.44	-0.12	0.71
	Suisse	0.81	-0.32	-0.11	0.78

Nombre d'observations par cantons / pour la Suisse : 13

Les coefficients en gras sont statistiquement significatifs ($p < .10$)⁶⁸

Sources : BAKBASEL, *annuaire statistique Genève*, *Statistique Vaud*, OFS, SECO, propres calculs

⁶⁸ Exemple de lecture : Un coefficient de 0.16 pour la croissance du PIB de l'année en cours pour la Suisse concernant l'évolution du nombre d'emplois signifie que pour chaque point de pourcentage de croissance du PIB, le nombre d'emplois augmente de 0.16 points environ. Cela n'est cependant valable qu'à partir d'un certain seuil, indiqué par la constante. Ainsi, dans l'ensemble de la Suisse, chacun point de pourcentage dans la croissance du PIB supérieur à 0.73% entraîne une augmentation du nombre d'emplois de 0.16 point de pourcentage. Le R² ajusté est de 56%, ce qui indique que la croissance du PIB pour l'année précédente et l'année en cours permettent d'expliquer environ 60% de la variation du taux de chômage.

Si nous nous tournons vers l'influence de la croissance économique sur le taux de chômage (et non sur les emplois), nous constatons que l'évolution du PIB explique de manière pertinente l'évolution du taux de chômage, dans le canton de Vaud comme au niveau de la Suisse. En effet, le taux de croissance du PIB de l'année en cours ainsi que celui de l'année précédente nous permettent d'expliquer entre 70% et 80% de l'évolution du taux de chômage dans le canton de Vaud et en Suisse (R^2 ajusté = 0.71 et 0.78). Dans les deux cas, la croissance du PIB pour l'année précédente présente cependant un coefficient non significatif. L'impact de la croissance du PIB l'année précédente n'est donc pas utile, dans ce modèle, pour expliquer l'évolution du taux de chômage.

Dans le canton de Vaud, lorsque la croissance du PIB dépasse 1.29% (la valeur de la constante), chaque point de croissance supplémentaire entraîne une diminution d'environ un demi-point de pourcentage (coefficient : -0.44) du taux de chômage. Pour la Suisse et le canton de Genève, le seuil à atteindre est plus petit. En effet, à partir d'une croissance de 0.8%, chaque point de croissance supplémentaire mène à une diminution du taux de chômage. Cependant, l'effet même de la croissance économique sur la variation du chômage est très similaire pour les trois unités analysées : par point de croissance, le taux de chômage rétrécit de -0.61 point (-0.40 + -0.21) dans le canton de Genève, de -0.56 point dans le canton de Vaud et de -0.43 point au niveau de la Suisse.

Cette analyse nous indique donc que, contrairement à une idée répandue, l'évolution du PIB ne s'est pas dissociée de l'évolution sur le marché du travail durant la période 1999-2012. Pour chaque point de pourcentage de croissance économique qui dépasse le seuil d'environ un pour cent, le nombre d'emplois augmente et le nombre de chômeurs diminue. A ce niveau, les marchés de l'emploi vaudois et suisse ne se distinguent guère. Les deux montrent une réactivité similaire par rapport à la croissance économique.

Conclusion

L'objectif de ce rapport a été de donner au lecteur une vue d'ensemble de la structure et de l'évolution de l'emploi, du chômage, des salaires et du PIB dans le canton de Vaud. La principale conclusion qui ressort de ces analyses est la grande similarité entre les principaux indicateurs économiques du canton de Vaud et ceux de la Suisse. Le salaire médian vaudois se situe à fr. 6'200 (2010) et le PIB par habitant à fr. 68'000 (2012). Ces chiffres représentent des valeurs très proches de la moyenne suisse. Cette similarité est le résultat d'un processus de rattrapage. Entre 2005 et 2012, la croissance du PIB, de la population et du nombre d'emplois est plus élevée, année après année, dans le canton de Vaud que pour la Suisse.

Entre 1999 et 2012, la croissance économique s'est élevée à 2.2% en moyenne par année dans le canton de Vaud et la croissance démographique à 1.3%, si bien que la croissance du PIB par habitant a été de 0.9%. Une augmentation annuelle du PIB par habitant d'environ 1% peut paraître modeste. Or, à l'horizon d'une génération, c'est-à-dire de trente ans, ce taux de croissance correspond à une progression de plus de 30%. Cela implique qu'au terme d'une génération, la production augmente d'un tiers et les modes de vie et de travail se transforment en profondeur (Piketty 2013 : 130, 160). La croissance économique du canton de Vaud est d'autant plus remarquable qu'elle a pris place dans un contexte international où les pays de l'Europe du sud ont traversé la crise économique la plus profonde de leur histoire depuis les années 1930.

Cette augmentation du revenu national est allée de pair avec une croissance soutenue de l'emploi de 1.3% en moyenne annuelle entre 1999 et 2012. Ainsi, rien n'indique que la croissance du PIB et la croissance de l'emploi se soient découplées. Grâce à la forte création d'emplois, le canton de Vaud a pu maintenir un taux d'activité très élevé de 80% de la population âgée de 15 à 64 ans. De même, l'évolution du PIB dans le canton de Vaud reste étroitement corrélée avec la variation du taux de chômage, et ceci dans une même mesure qu'au niveau national. Le canton de Vaud semble donc autant profiter des périodes de bonnes conjonctures en termes de création d'emplois que l'ensemble de la Suisse.

Si les taux de chômage du canton de Vaud, situés entre 4 et 5%, paraissent élevés en comparaison intercantonale, ils représentent de faibles pourcentages en comparaison internationale. De plus, il faut rappeler que ce même taux culmine à plus de 7% durant quatre années d'affilée entre 1994 et 1997, alors qu'il s'est toujours maintenu en-dessous du taux de 5.5% entre 1998 et 2013 (en moyenne annuelle), malgré les deux récessions de 2003-2004 et 2009-2010.

La croissance soutenue du PIB et de l'emploi dans le canton de Vaud témoigne d'un fort dynamisme économique. Cependant, elle pose également une série de défis, dont trois que nous souhaitons soulever. D'abord, la forte augmentation du PIB et de la population se traduit par une demande croissante d'infrastructures publiques, concernant notamment le logement, les transports, l'éducation et la santé. En effet, c'est principalement dans ce domaine que le boom économique s'est confronté, dans la région lémanique, à des goulots d'étranglement. Deuxièmement, pour que les conditions économiques propices à la croissance reçoivent le soutien d'une majorité de la population, la croissance doit profiter au plus grand nombre. Le défi politique est ainsi d'assurer que les écarts salariaux ne grandissent pas au point de remettre en cause les bases de la croissance

économique. Enfin, un défi majeur consiste à constamment réintégrer une partie substantielle de la population adulte qui se retrouve exclue du marché du travail. Avec un taux de chômage de 5% et un taux de bénéficiaires de l'aide sociale de 5%⁶⁹, la politique de réinsertion professionnelle joue et aura à jouer un rôle clé dans la politique économique vaudoise pour les années à venir.

⁶⁹ Comme les mêmes personnes peuvent être en même temps au chômage et à l'aide sociale – ou à l'aide sociale tout en travaillant –, une simple addition des chômeurs (5%) et bénéficiaires de l'aide sociale (5%) surestimerait la part de population exclue du marché du travail. Une valeur de 7% à 8% s'approche davantage de la réalité. De plus, les flux d'entrées et de sorties étant importants, ces 7% à 8% ne comprennent pas un groupe de personnes qui est stable dans le temps.

Bibliographie

Bonoli, G., Lalive, R., Oesch D., Turtschi, N., Von Ow, A., Arni, P. et Parrotta, P. (2013) L'impact des réseaux sociaux sur le retour à l'emploi des chômeurs. *Politique du marché du travail*, n°37 (9.2013), Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Bonoli, G., Horber-Papazian, K., Berclaz, M. et Ehrler, J. (2009) Evaluation du dispositif RI, Lausanne, Département de l'économie (DEC) et Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud.

Brügger, B., Lalive d'Epinay, R., Zweimüller, J. (2006), Les disparités régionales dans le chômage : Frontières culturelles et territoriales. *Politique du marché du travail*, n°23 (10-2006), SECO.

De Coulon, A. (1999), Disparité régionale du chômage : population étrangère et courbe de Beveridge suisse. , *Revue Suisse d'Economie Politique et de Statistique*, 135, 2, p. 165-185.

Flückiger, Y., P. Kempers, J. Deutsch, J. Silber, S. Bazen, (2006), Analyse des différences régionales de chômage. *Politique du marché du travail*, n°22 (10-2006), SECO.

Flückiger, Y. et A. Vassiliev (2002), Les raisons des différences de chômage entre Genève et le reste de la Suisse. *Revue Suisse d'Economie Politique et de Statistique*, Vol. 138, No. 4, pp. 387-410.

Frick, A. et D. Lampart (2007) Entwicklung auf dem schweizerischen Arbeitsmarkt seit 1980, KOF Working Papers 158, ETH Zurich.

Oesch, D. (2013) Occupational Change in Europe, Oxford University Press, Oxford.

Office fédéral de la statistique (2012), Le chômage en Suisse 2011. *Statistique de la Suisse*, SECO.

Piketty, T. (2013) Le capital au XXIe siècle, Editions du Seuil, Paris.

Service cantonal de recherché et d'information statistiques SCRIS (2011), *Numerus courrier statistique*, hors-série décembre 2011, SCRIS.

Sheldon, G. (2011), Le chômage à répétition doit être combattu, *Panorama* 25(5).

Webographie

OFS, 2013

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/05/03.html>
(consulté le 23.10.13)

Annexes

Annexe 1 : Présentation des bases de données utilisées

Les informations concernant les bases de données fournies par l'OFS ont été rédigées d'après les fiches signalétiques de chacune d'entre elles. Ces fiches sont disponibles sur le site de l'OFS : www.statistique.admin.ch

Enquête suisse sur la population active (ESPA), OFS

Cette enquête est réalisée auprès de ménages par téléphone, chaque année depuis 1991. Elle renseigne sur la structure de la population active en Suisse, et par grandes régions. Cette enquête est basée sur un échantillon de plus de 100'000 interview. Les ménages sont tirés aléatoirement dans l'annuaire téléphonique.

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS), OFS

L'enquête sur la structure des salaires est réalisée tous les deux ans, sur la base d'un questionnaire envoyé aux entreprises. L'enquête est obligatoire pour les entreprises contactées. Elle renseigne à la fois sur la situation de l'entreprise, mais également des salariés. Cette enquête est réalisée auprès d'un échantillon d'environ 49'000 entreprises privées et publiques, ce qui représente environ 1,9 millions de salariés (2010).

Labour Market Data Analysis (LAMDA), SECO

LAMDA désigne l'application utilisée pour générer les statistiques du marché du travail du SECO. Ce système, en place depuis janvier 2004, permet la mise à disposition des données statistiques pour un grand nombre d'utilisateurs.

PLASTA, SECO

PLASTA est le nom donné à la banque de données du SECO. Les données sont celles générées par LAMDA.

Recensement des entreprises (RE), OFS

Le recensement des entreprises (RE) concerne tous les établissements et entreprises des secteurs secondaires et tertiaires de Suisse. Ce recensement est effectué par questionnaire et la participation est obligatoire. Il a eu lieu pour la dernière fois en 2008, et a ensuite été remplacé par la Statistique structurelle des entreprises (STATENT).

Recensement Fédéral de la Population (RFP), OFS

Le recensement fédéral de la population a eu lieu tous les dix ans, entre 1850 et 2000. Celui-ci était réalisé par questionnaire, auprès de l'ensemble de la population de la Suisse, et sa participation était obligatoire. Le recensement visait à décrire l'évolution démographique, spatiale, sociale et économique du pays. Le recensement fédéral de la population a été remplacé, depuis 2010, par le relevé structurel.

Relevé Structurel (RS), OFS

Depuis 2010, le relevé structurel remplace le recensement fédéral de la population. Celui-ci est réalisé par questionnaire, et est basé sur un échantillon de 200'000 personnes. Il vise à renseigner de la même manière que le recensement fédéral de la population, en évitant de questionner la population sur des informations disponibles par le biais des registres.

Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), OFS

La Statistique de l'état et de la structure de la population dénombre la population résidente permanente au 31 décembre d'une année donnée, ainsi que les mouvements ayant eu lieu dans l'année (migration, naissances, décès). Jusqu'en 2010, les mouvements et les bilans de la population ont été produits sur la base d'ESPOP, alors que pour l'état et la structure de la population, c'est la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) qui sert de référence. A partir de 2011, STATPOP remplace complètement ESPOP. ESPOP est une statistique de synthèse, qui s'appuie sur les résultats du recensement fédéral de la population (RFP), de la statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA), de la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) et de la statistique des migrations des personnes de nationalité suisse.

Statistique de la population et des ménages (STATPOP), OFS

La Statistique de la population et des ménages dénombre la population résidente et les ménages au 31 décembre d'une année donnée ainsi que les mouvements ayant eu lieu dans l'année (migration, naissances, décès) depuis 2010. Ce relevé est créé à partir de registres (registres de personnes officiels et harmonisés de la Confédération, des cantons et des communes et registre fédéral des bâtiments et des logements).

Statistique des frontaliers (STAF), OFS

La statistique des frontaliers est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de la statistique de l'emploi (STATEM), du recensement fédéral des entreprises (RE) et du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Elle renseigne sur le nombre de frontaliers par année depuis 1998. L'estimation du total des frontaliers est extrapolée à partir des données de la STATEM. La répartition selon divers critères de ventilation (sexe, âge, etc.) est proportionnellement identique à la répartition dans le SYMIC.

Statistique de l'AI, Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

La statistique de l'aide sociale (AI) fait partie des statistiques de la sécurité sociale. Elle renseigne sur le nombre de bénéficiaires, ainsi que sur les coûts de l'AI.

Statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS), OFS

La Statistique de l'aide sociale renseigne sur le nombre de bénéficiaires, le type de prestation, la durée de la prestation ainsi que la structure de la famille des bénéficiaires de l'aide sociale, pour l'ensemble de la Suisse et par canton. Cette statistique ne tient pas compte des aides communales. Ces statistiques sont disponibles de manière complète depuis 2004.

Statistique de l'emploi (STATEM), OFS

La Statistique de l'emploi, qui existe depuis 1925, est une enquête par échantillon qui comprend 62'000 établissements des secteurs secondaires et tertiaires tirés du registre des entreprises. Les données sont récoltées par questionnaire.

Annexe 2 : Croissance de la population résidente par canton, 1990-2010

	1990	1995	2000	2005	2010	croissance 1990-2010	croissance 2000-2010
Fribourg	204'328	222'227	234'307	250'377	273'159	34%	17%
Vaud	571'973	602'099	616'275	647'382	701'526	23%	14%
Zoug	84'009	90'412	97'758	105'244	110'890	32%	13%
Schwyz	108'063	120'576	128'248	135'989	144'686	34%	13%
Zurich	1'144'899	1'168'567	1'198'569	1'261'810	1'351'297	18%	13%
Genève	373'019	391'699	403'067	427'396	453'292	22%	12%
Valais	243'705	269'341	275'632	287'976	307'392	26%	12%
Argovie	490'412	523'114	540'639	565'122	600'040	22%	11%
Tessin	283'023	302'131	308'498	319'931	335'720	19%	9%
Obwald	28'323	30'958	32'225	33'162	35'032	24%	9%
Suisse	6'673'850	7'019'019	7'164'444	7'415'102	7'785'806	17%	9%
Nidwald	32'030	35'983	37'657	39'497	40'794	27%	8%
Lucerne	314'837	337'941	345'357	354'731	372'964	18%	8%
Thurgovie	201'620	220'335	227'285	232'978	244'805	21%	8%
Saint-Gall	414'718	440'744	447'609	458'821	474'676	14%	6%
Bâle- Campagne	229'030	251'259	258'602	265'305	272'815	19%	5%
Appenzell Rh.-Int.	13'504	14'742	14'946	15'029	15'681	16%	5%
Soleure	223'534	237'338	243'908	247'379	252'748	13%	4%
Neuchâtel	158'569	164'176	165'649	167'910	171'647	8%	4%
Berne	937'365	941'747	943'427	955'378	974'235	4%	3%
Grisons	169'005	184'155	186'026	187'812	191'861	14%	3%
Schaffhouse	70'949	73'894	73'552	73'788	75'657	7%	3%
Jura	64'942	68'979	68'818	69'091	70'134	8%	2%
Bâle-Ville	190'347	197'054	188'458	186'753	187'898	-1%	0%
Uri	33'511	35'933	35'487	35'083	35'335	5%	0%
Glaris	37'253	39'388	38'708	38'317	38'479	3%	-1%
Appenzell Rh.-Ext.	50'882	54'227	53'737	52'841	53'043	4%	-1%

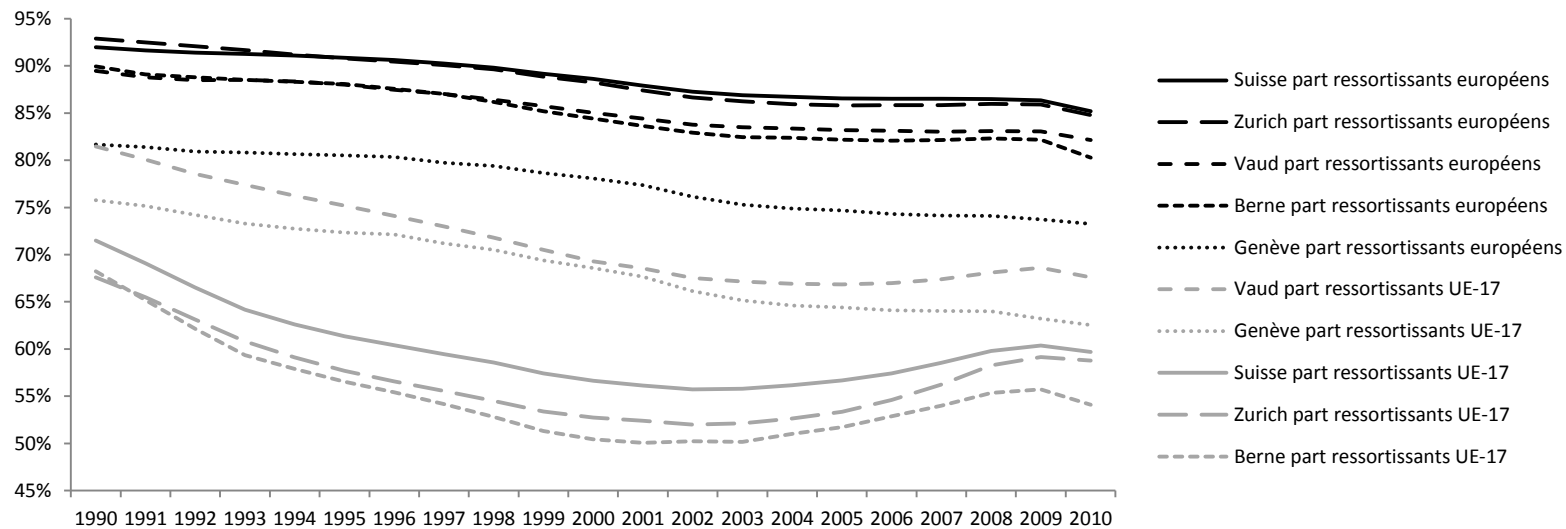
Sources : ESPOP et STATPOP (OFS), propres calculs

Annexe 3 : Part des ressortissants européens et de l'UE-17 dans la population résidente étrangère, par canton

		1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
Berne	% Europe	90%	89%	89%	89%	88%	88%	88%	87%	86%	85%	84%	84%	83%	82%	82%	82%	82%	82%	82%	82%	80%	
	% UE-17	68%	65%	62%	59%	58%	57%	55%	54%	53%	51%	50%	50%	50%	50%	51%	52%	53%	54%	55%	56%	54%	
Genève	% Europe	82%	81%	81%	81%	81%	81%	80%	80%	79%	79%	78%	77%	76%	75%	75%	75%	74%	74%	74%	74%	74%	73%
	% UE-17	76%	75%	74%	73%	73%	72%	72%	71%	71%	69%	69%	68%	66%	65%	65%	64%	64%	64%	64%	64%	63%	63%
Vaud	% Europe	89%	89%	88%	89%	88%	88%	87%	87%	86%	86%	85%	84%	84%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	83%	82%
	% UE-17	81%	80%	79%	77%	76%	75%	74%	73%	72%	70%	69%	69%	68%	67%	67%	67%	67%	67%	67%	68%	69%	68%
Zurich	% Europe	93%	92%	92%	92%	91%	91%	90%	90%	90%	89%	88%	87%	87%	86%	86%	86%	86%	86%	86%	86%	86%	85%
	% UE-17	68%	66%	63%	61%	59%	58%	57%	56%	54%	53%	53%	52%	52%	52%	53%	53%	55%	56%	58%	59%	59%	
Suisse	% Europe	92%	92%	91%	91%	91%	91%	91%	90%	90%	89%	89%	88%	87%	87%	87%	87%	87%	87%	87%	86%	86%	85%
	% UE-17	71%	69%	66%	64%	63%	61%	60%	59%	59%	57%	57%	56%	56%	56%	56%	57%	57%	59%	60%	60%	60%	

% Europe = part ressortissants européens, % UE-17 = part ressortissants UE-17

Source : OFS (STATPOP)



Annexe 4 : Part de la population active par secteur d'activité

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Zurich	Agriculture	2%	1%	2%	2%	2%	2%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	
	Industrie	19%	17%	18%	18%	17%	15%	16%	15%	14%	15%	16%	14%	13%	12%	13%	13%	13%	13%	12%	11%	11%	11%
	Construction	5%	6%	6%	6%	7%	7%	7%	6%	6%	6%	6%	5%	5%	5%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	5%	5%
	Services aux entreprises	27%	26%	28%	27%	27%	28%	27%	28%	28%	27%	28%	28%	31%	31%	30%	30%	31%	31%	32%	32%	32%	34%
	Santé, social et administration	19%	21%	20%	21%	21%	21%	21%	22%	23%	24%	24%	23%	25%	24%	23%	23%	24%	25%	25%	24%	25%	25%
	Commerce tourisme et services aux personnes	29%	28%	27%	26%	25%	26%	26%	26%	26%	25%	25%	27%	25%	26%	26%	26%	23%	24%	24%	24%	25%	23%
Berne	Agriculture	7%	7%	8%	8%	9%	9%	8%	8%	9%	7%	7%	6%	6%	6%	6%	6%	6%	7%	5%	6%	7%	5%
	Industrie	22%	22%	19%	19%	21%	19%	20%	19%	18%	18%	18%	17%	17%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%
	Construction	6%	6%	7%	8%	8%	7%	6%	6%	6%	6%	6%	7%	7%	7%	7%	8%	7%	5%	6%	6%	6%	7%
	Services aux entreprises	19%	19%	17%	18%	17%	17%	17%	18%	18%	17%	18%	19%	18%	19%	18%	18%	20%	19%	20%	20%	21%	21%
	Santé, social et administration	21%	22%	24%	25%	23%	24%	23%	24%	25%	27%	28%	26%	27%	28%	28%	28%	27%	27%	27%	28%	27%	29%
	Commerce tourisme et services aux personnes	25%	24%	25%	22%	23%	24%	26%	25%	24%	24%	23%	25%	24%	25%	25%	24%	24%	25%	25%	23%	24%	23%
Vaud	Agriculture	4%	4%	4%	4%	4%	4%	3%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	5%	4%	3%	2%	2%	
	Industrie	15%	16%	14%	15%	17%	16%	12%	12%	13%	13%	14%	12%	12%	12%	11%	12%	11%	11%	11%	11%	12%	10%
	Construction	9%	6%	6%	6%	7%	6%	5%	4%	6%	5%	5%	5%	6%	6%	6%	6%	5%	6%	5%	5%	6%	6%
	Services aux entreprises	21%	22%	23%	22%	21%	22%	23%	24%	22%	21%	20%	22%	23%	22%	21%	22%	24%	24%	24%	25%	24%	24%
	Santé, social et administration	25%	25%	27%	26%	26%	27%	27%	30%	27%	29%	30%	27%	28%	30%	29%	29%	30%	29%	31%	28%	29%	31%
	Commerce tourisme et services aux personnes	27%	27%	26%	26%	25%	26%	28%	26%	27%	27%	28%	28%	28%	26%	28%	27%	25%	25%	25%	27%	27%	26%
Genève	Agriculture	0%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	
	Industrie	11%	10%	8%	8%	7%	9%	9%	9%	8%	7%	8%	8%	8%	8%	8%	8%	7%	7%	7%	6%	7%	6%
	Construction	5%	4%	4%	4%	5%	5%	4%	4%	5%	7%	5%	3%	4%	5%	4%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	5%
	Services aux entreprises	27%	27%	27%	26%	27%	28%	27%	28%	29%	28%	31%	32%	29%	26%	27%	27%	28%	26%	28%	33%	32%	33%
	Santé, social et administration	31%	32%	32%	34%	36%	35%	34%	31%	30%	32%	31%	35%	34%	36%	35%	34%	34%	35%	34%	29%	30%	29%
	Commerce tourisme et services aux personnes	25%	26%	27%	26%	25%	23%	25%	27%	27%	24%	25%	22%	24%	24%	25%	26%	26%	26%	26%	26%	25%	27%
Suisse	Agriculture	4%	4%	5%	4%	4%	5%	5%	5%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	3%	4%	4%	3%	
	Industrie	22%	21%	19%	20%	20%	19%	18%	18%	18%	18%	18%	18%	17%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	16%	15%	15%
	Construction	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	7%	6%	6%	6%	7%	7%	7%	6%	6%	6%	7%	7%
	Services aux entreprises	21%	21%	21%	22%	21%	21%	21%	21%	22%	21%	21%	22%	23%	23%	23%	23%	23%	23%	25%	25%	25%	26%
	Santé, social et administration	19%	20%	21%	21%	21%	21%	22%	23%	23%	24%	24%	24%	25%	25%	26%	26%	26%	26%	26%	25%	25%	26%
	Commerce tourisme et services aux personnes	27%	27%	27%	26%	25%	26%	27%	26%	26%	25%	25%	26%	25%	25%	25%	25%	24%	24%	24%	25%	25%	24%

Source : OFS (ESPA), propres calculs

Annexe 5 : Croissance du nombre d'emplois, 1995-2011 par période et base de données

		croissance 1995-2005 Recensement des entreprises	croissance 2005-2011 Statistique des entreprises	croissance 1995-2011
Berne	Secteur primaire	-24.4%	-13%	-37.8%
	Secteur secondaire	-8.1%	0%	-8.5%
	Secteur tertiaire	5.1%	11%	15.9%
	Total	-1.1%	6%	5.3%
Genève	Secteur primaire	-37.1%	-22%	-59.5%
	Secteur secondaire	-6.1%	9%	3.2%
	Secteur tertiaire	13.0%	18%	30.9%
	Total	8.6%	16%	24.8%
Vaud	Secteur primaire	-25.4%	-16%	-41.2%
	Secteur secondaire	-6.3%	10%	3.5%
	Secteur tertiaire	8.3%	20%	28.7%
	Total	2.9%	17%	19.6%
Zurich	Secteur primaire	-23.4%	-14%	-37.4%
	Secteur secondaire	-18.6%	0%	-18.7%
	Secteur tertiaire	9.0%	18%	27.5%
	Total	1.3%	14%	15.6%
Suisse	Secteur primaire	-23.4%	-13%	-36.7%
	Secteur secondaire	-10.5%	3%	-7.4%
	Secteur tertiaire	7.8%	16%	23.6%
	Total	0.4%	11%	11.6%

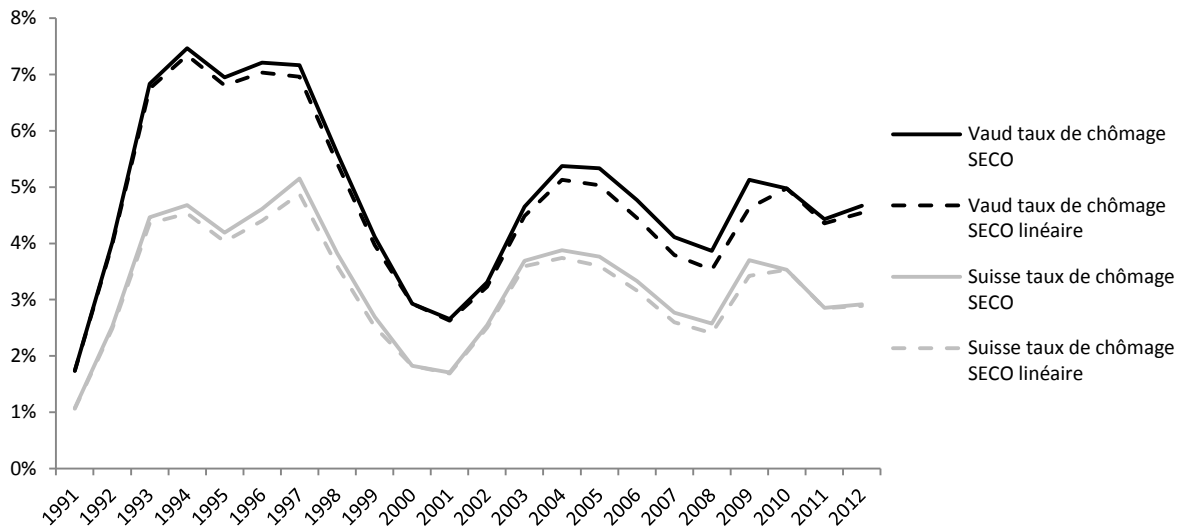
Sources : Recensement des entreprises (RE), Statistique des entreprises (STATENT), propres calculs

Annexe 6 : Frontaliers étrangers et taux de frontaliers étrangers par actif, par canton

		1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Berne	N	516	540	748	882	878	854	892	948	1'109	1'343	1'674	1'678	1'745	1'987
	%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	0.2%	0.2%	0.2%	0.3%	0.3%	0.3%	0.3%	0.4%
Genève	N	25'632	26'048	27'334	29'815	31'802	35'584	39'137	42'139	46'008	49'913	52'711	54'060	56'333	61'098
	%	12.4%	12.6%	12.4%	13.5%	14.4%	16.1%	17.7%	19.1%	20.9%	22.6%	23.9%	24.5%	24.0%	26.1%
Vaud	N	7'926	8'166	8'933	10'342	11'113	11'504	11'780	12'060	13'065	14'723	16'350	17'095	18'035	20'189
	%	2.5%	2.6%	2.7%	3.1%	3.3%	3.5%	3.5%	3.6%	3.9%	4.4%	4.9%	5.1%	4.8%	5.4%
Zurich	N	2'974	3'017	3'239	3'645	3'889	3'883	3'940	4'102	4'453	5'053	5'584	6'012	6'530	7'289
	%	0.5%	0.5%	0.4%	0.5%	0.5%	0.5%	0.5%	0.6%	0.6%	0.7%	0.8%	0.8%	0.8%	0.9%
Suisse	N	134'667	135'649	143'122	155'350	161'777	167'327	173'285	176'419	187'727	204'645	215'422	220'249	230'402	248'388
	%	3.7%	3.7%	3.6%	3.9%	4.1%	4.2%	4.4%	4.5%	4.8%	5.2%	5.5%	5.6%	5.3%	5.7%

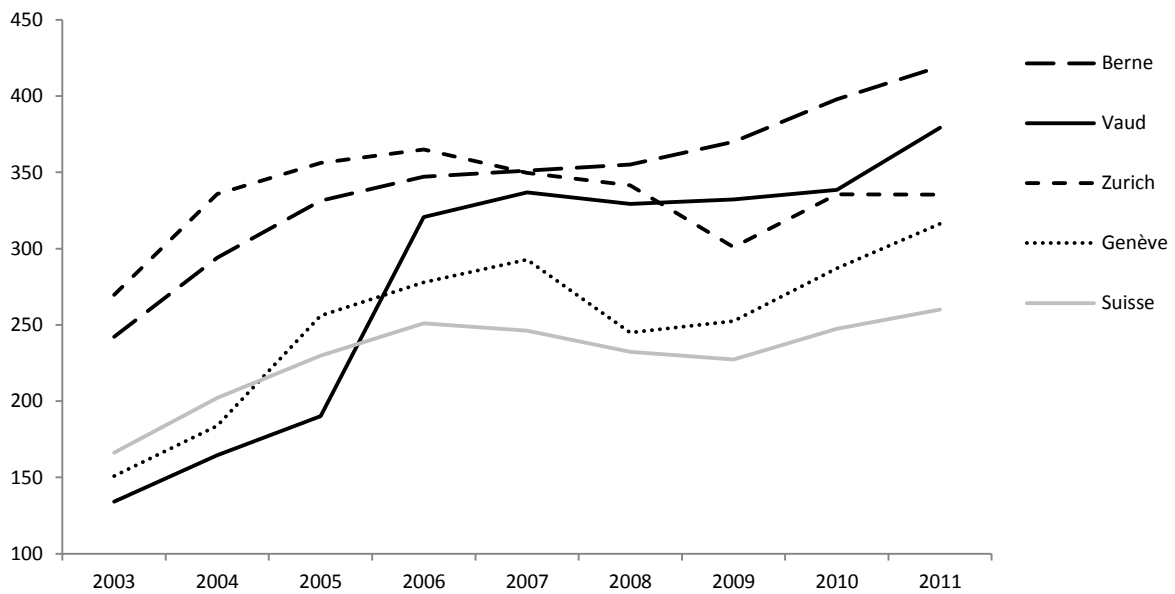
Source : OFS Statistiques des frontaliers (STAF), Recensement fédéral de la Population (RFP), Relevé Structurel (RS)

Annexe 7 : Taux de chômage SECO et SECO linéaire, Vaud et Suisse



Sources : OFS (Recensement fédéral de la population, relevé structurel), SECO, propres calculs

Annexe 8 : Dépenses pour l'aide sociale par habitant en francs, par canton



Source : Statistique de l'aide sociale (SAS)

Annexe 9 : Taux de chômage par nationalité et ratio entre le taux de chômage des étrangers et des suisses, et des étrangers et le total

		1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	moyenne 93-99	moyenne 00-05	moyenne 06-12
Berne	étrangers	9.2%	9.7%	8.8%	10.4%	12.0%	8.4%	5.7%	3.9%	3.3%	4.8%	7.1%	6.9%	6.5%	5.8%	4.8%	4.4%	6.5%	6.2%	4.8%	4.8%	9.2%	5.4%	5.3%
	suisses	3.2%	3.2%	2.6%	2.9%	3.2%	2.1%	1.3%	0.9%	0.8%	1.3%	2.2%	2.3%	2.3%	2.0%	1.6%	1.3%	2.0%	2.1%	1.6%	1.5%	2.6%	1.6%	1.7%
	total	4.0%	4.1%	3.5%	3.9%	4.4%	2.9%	1.9%	1.3%	1.2%	1.8%	2.9%	3.0%	2.9%	2.5%	2.0%	1.8%	2.7%	2.7%	2.1%	2.0%	3.5%	2.2%	2.3%
	ratio e/s	2.92	3.01	3.33	3.6	3.72	4.07	4.34	4.15	4.04	3.73	3.25	3.02	2.88	2.95	3.07	3.33	3.16	3.02	2.98	3.15	3.39	3.43	3.09
	ratio e/t	2.30	2.36	2.53	2.66	2.71	2.88	3.01	2.89	2.81	2.70	2.46	2.34	2.26	2.29	2.37	2.47	2.42	2.33	2.30	2.40	2.52	2.53	2.37
Genève	étrangers	7.5%	7.9%	7.4%	7.6%	8.8%	6.9%	5.8%	4.6%	4.3%	5.6%	7.3%	8.2%	8.6%	8.1%	7.2%	6.6%	7.9%	7.5%	7.7%	5.7%	7.4%	6.4%	7.2%
	suisses	7.1%	7.5%	6.7%	6.3%	7.3%	5.7%	4.7%	3.9%	3.8%	4.9%	6.1%	6.5%	6.7%	6.4%	5.8%	5.1%	6.1%	5.9%	5.2%	4.4%	6.5%	5.3%	5.6%
	total	7.3%	7.7%	7.0%	6.9%	7.9%	6.2%	5.2%	4.2%	4.0%	5.2%	6.6%	7.2%	7.5%	7.1%	6.4%	5.8%	6.9%	6.6%	5.6%	5.0%	6.9%	5.8%	6.2%
	ratio e/s	1.05	1.05	1.1	1.21	1.2	1.2	1.24	1.19	1.14	1.14	1.2	1.26	1.28	1.26	1.25	1.29	1.3	1.28	1.48	1.31	1.22	1.21	1.31
	ratio e/t	1.03	1.03	1.06	1.11	1.12	1.12	1.12	1.10	1.06	1.08	1.11	1.14	1.15	1.14	1.13	1.14	1.15	1.14	1.38	1.15	1.12	1.11	1.18
Vaud	étrangers	9.1%	10.2%	9.8%	10.8%	11.0%	8.6%	6.3%	4.5%	4.0%	5.0%	7.0%	8.1%	8.1%	7.3%	6.3%	6.1%	8.2%	7.1%	6.4%	7.0%	9.4%	6.1%	6.9%
	suisses	6.0%	6.4%	5.8%	5.8%	5.6%	4.4%	3.2%	2.3%	2.1%	2.6%	3.7%	4.3%	4.3%	3.8%	3.2%	3.0%	3.9%	3.9%	3.4%	3.5%	5.3%	3.2%	3.5%
	total	6.9%	7.6%	7.1%	7.3%	7.3%	5.7%	4.2%	3.0%	2.7%	3.4%	4.7%	5.5%	5.4%	4.8%	4.2%	3.9%	5.2%	5.0%	4.4%	4.6%	6.6%	4.1%	4.6%
	ratio e/s	1.52	1.6	1.69	1.86	1.96	1.94	1.94	1.94	1.92	1.91	1.91	1.89	1.9	1.94	1.93	2.03	2.12	1.83	1.86	2.04	1.89	1.92	1.96
	ratio e/t	1.31	1.35	1.39	1.47	1.51	1.51	1.51	1.51	1.48	1.49	1.48	1.48	1.49	1.51	1.51	1.55	1.57	1.43	1.44	1.51	1.48	1.49	1.50
Zurich	étrangers	7.1%	7.9%	7.6%	8.7%	10.7%	9.2%	6.3%	3.7%	3.4%	5.4%	7.7%	7.5%	6.8%	5.8%	4.6%	4.4%	6.4%	5.7%	4.6%	4.9%	8.2%	5.8%	5.2%
	suisses	3.3%	3.4%	2.9%	3.0%	3.5%	2.7%	1.8%	1.2%	1.2%	2.3%	3.6%	3.6%	3.2%	2.6%	2.0%	1.9%	2.9%	2.8%	2.3%	2.3%	2.9%	2.5%	2.4%
	total	4.2%	4.5%	4.0%	4.4%	5.2%	4.3%	2.9%	1.8%	1.7%	3.0%	4.6%	4.6%	4.1%	3.4%	2.7%	2.5%	3.8%	3.6%	2.9%	3.0%	4.2%	3.3%	3.1%
	ratio e/s	2.17	2.32	2.57	2.92	3.07	3.43	3.45	3.02	2.82	2.39	2.16	2.08	2.13	2.21	2.25	2.32	2.2	2.05	2.02	2.15	2.49	2.40	2.17
	ratio e/t	1.70	1.76	1.88	2.00	2.05	2.16	2.18	2.01	1.94	1.78	1.68	1.65	1.66	1.71	1.72	1.77	1.70	1.59	1.59	1.65	1.81	1.78	1.67
Suisse	étrangers	7.8%	8.4%	8.0%	9.4%	10.7%	8.1%	5.8%	3.8%	3.4%	5.0%	6.9%	7.1%	6.9%	6.2%	5.2%	5.0%	7.2%	6.4%	5.2%	5.5%	8.3%	5.5%	5.8%
	suisses	3.6%	3.7%	3.2%	3.3%	3.6%	2.6%	1.9%	1.3%	1.2%	1.9%	2.8%	3.0%	2.9%	2.6%	2.1%	1.9%	2.7%	2.6%	2.1%	2.1%	3.1%	2.2%	2.3%
	total	4.5%	4.7%	4.3%	4.7%	5.2%	3.9%	2.7%	1.9%	1.7%	2.6%	3.8%	3.9%	3.8%	3.4%	2.8%	2.6%	3.8%	3.5%	2.9%	2.9%	4.3%	2.9%	3.1%
	ratio e/s	2.19	2.29	2.51	2.82	2.93	3.07	3.12	2.93	2.82	2.65	2.46	2.37	2.36	2.41	2.49	2.65	2.64	2.45	2.45	2.6	2.61	2.57	2.53
	ratio e/t	1.72	1.77	1.88	2.01	2.05	2.09	2.12	2.05	1.97	1.93	1.84	1.80	1.80	1.83	1.85	1.91	1.91	1.82	1.79	1.89	1.90	1.89	1.86

Ratio e/s = ratio étrangers/suisses = taux de chômage des étrangers / taux de chômage suisses

Ratio e/t = ratio étrangers/total = taux de chômage des étrangers / taux de chômage total

Sources : SECO, OFS (Recensement Fédéral de la Population, Relevé Structurel), propres calculs

Annexe 10 : Niveau de formation des chômeurs par canton

Les données avant 2001 ne sont pas présentées puisque seule la catégorie « non spécifié » est remplie

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
Berne	non spécifié	N	1'673	1'505	1'656	1'201	944	740	461	403	383	292	80	40	
		% sans "non spécifié"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		% total	28%	16%	11%	8%	6%	6%	4%	4%	3%	2%	1%	0%	
	initial	N	2'233	3'545	5'750	5'642	5'384	4'736	3'925	3'513	4'881	4'598	3'275	3'202	
		% sans "non spécifié"	51%	46%	44%	40%	39%	38%	39%	40%	36%	32%	30%	29%	
		% total	37%	39%	39%	37%	36%	36%	38%	38%	35%	32%	29%	29%	
	secondaire	N	1'785	3'456	6'389	7'117	7'272	6'352	4'934	4'191	6'868	7'484	5'906	5'790	
		% sans "non spécifié"	41%	45%	48%	51%	52%	52%	50%	48%	51%	53%	53%	53%	
		% total	29%	38%	43%	47%	49%	49%	47%	46%	50%	52%	53%	53%	
	tertiaire	N	368	657	1'066	1'253	1'210	1'218	1'105	1'054	1'686	2'118	1'872	1'910	
		% sans "non spécifié"	8%	9%	8%	9%	9%	10%	11%	12%	13%	15%	17%	18%	
		% total	6%	7%	7%	8%	8%	9%	11%	12%	12%	15%	17%	17%	
	total	N	6'060	9'163	14'860	15'213	14'810	13'046	10'424	9'162	13'818	14'491	11'133	10'942	
	Genève	non spécifié	N	3'044	2'230	1'964	1'415	1'056	902	1'052	2'411	3'508	4'215	3'453	597
			% sans "non spécifié"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
% total			35%	20%	14%	9%	6%	6%	8%	19%	24%	27%	26%	5%	
initial		N	2'230	3'246	4'330	5'148	5'806	5'658	5'096	4'064	4'396	4'222	3'534	3'605	
		% sans "non spécifié"	39%	36%	35%	36%	38%	39%	40%	40%	39%	37%	36%	33%	
		% total	25%	29%	30%	33%	36%	37%	37%	32%	30%	27%	27%	31%	
secondaire		N	2'222	3'591	4'990	5'653	6'000	5'622	4'763	3'711	4'143	4'079	3'512	3'834	
		% sans "non spécifié"	39%	40%	40%	40%	39%	39%	37%	37%	36%	36%	36%	35%	
		% total	25%	32%	35%	36%	37%	37%	35%	30%	28%	26%	27%	33%	
tertiaire		N	1'260	2'150	3'023	3'354	3'387	3'183	2'881	2'324	2'841	2'990	2'661	3'617	
		% sans "non spécifié"	22%	24%	24%	24%	22%	22%	23%	23%	25%	26%	27%	33%	
		% total	14%	19%	21%	22%	21%	21%	21%	19%	19%	19%	20%	31%	
total		N	8'756	11'216	14'307	15'569	16'249	15'365	13'793	12'510	14'888	15'505	13'159	11'653	
Vaud		non spécifié	N	1'775	723	669	601	532	451	346	292	299	316	188	114
			% sans "non spécifié"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	% total		20%	7%	4%	3%	3%	3%	3%	2%	2%	2%	1%	1%	
	initial	N	2'797	3'785	5'378	6'310	6'379	5'726	5'015	4'919	6'787	7'056	6'052	6'521	
		% sans "non spécifié"	40%	37%	36%	37%	37%	37%	38%	39%	40%	39%	37%	38%	
		% total	32%	34%	35%	35%	36%	36%	37%	38%	40%	38%	37%	37%	
	secondaire	N	3'058	4'538	6'588	7'679	7'620	6'799	5'726	5'200	6'487	7'008	6'370	6'579	
		% sans "non spécifié"	43%	44%	45%	44%	44%	44%	43%	41%	39%	38%	39%	38%	
		% total	35%	41%	43%	43%	43%	43%	42%	40%	38%	38%	39%	38%	

		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012		
Zurich	tertiaire	N	1'212	1'962	2'833	3'285	3'219	2'905	2'587	2'456	3'493	4'156	3'884	4'177	
		% sans "non spécifié"	17%	19%	19%	19%	19%	19%	19%	20%	21%	23%	24%	24%	
		% total	14%	18%	18%	18%	18%	18%	19%	19%	20%	22%	24%	24%	
	total	N	8'842	11'008	15'468	17'875	17'750	15'881	13'674	12'867	17'065	18'536	16'494	17'392	
		non spécifié	N	3'749	3'372	3'846	2'907	2'257	1'752	1'243	1'130	1'525	1'348	902	1'085
			% sans "non spécifié"	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	% total		30%	16%	12%	9%	8%	7%	7%	6%	6%	5%	4%	5%	
	initial	N	4'208	7'656	10'980	11'059	10'452	9'077	7'321	6'753	9'009	9'174	7'321	7'232	
		% sans "non spécifié"	48%	42%	38%	37%	39%	40%	41%	41%	36%	34%	34%	32%	
		% total	34%	35%	34%	34%	36%	38%	38%	38%	34%	32%	33%	31%	
	secondaire	N	3'379	7'887	12'920	13'704	12'469	10'017	7'620	6'972	11'387	12'081	9'347	9'694	
		% sans "non spécifié"	39%	43%	45%	46%	47%	45%	43%	42%	45%	45%	43%	43%	
		% total	27%	37%	40%	42%	43%	41%	40%	39%	42%	43%	42%	41%	
	tertiaire	N	1'098	2'681	4'828	4'732	3'865	3'328	2'848	2'835	4'894	5'625	4'952	5'420	
		% sans "non spécifié"	13%	15%	17%	16%	14%	15%	16%	17%	19%	21%	23%	24%	
		% total	9%	12%	15%	15%	13%	14%	15%	16%	18%	20%	22%	23%	
	total	N	12'433	21'596	32'574	32'402	29'042	24'175	19'032	17'691	26'815	28'227	22'521	23'431	
		non spécifié	N	20'986	19'661	19'721	15'951	13'329	11'131	8'892	9'417	12'174	12'298	9'603	6'987
% sans "non spécifié"			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
% total	31%		20%	14%	10%	9%	8%	8%	9%	8%	8%	8%	6%		
initial	N	21'218	34'162	49'914	52'519	52'456	47'559	40'293	37'698	51'831	50'839	39'864	40'981		
	% sans "non spécifié"	46%	42%	40%	38%	39%	40%	40%	41%	39%	36%	35%	35%		
	% total	32%	34%	34%	34%	35%	36%	37%	37%	35%	33%	32%	33%		
secondaire	N	19'320	36'014	58'603	65'557	64'943	56'733	45'810	41'317	61'963	65'561	52'864	54'578		
	% sans "non spécifié"	42%	45%	47%	48%	48%	47%	46%	45%	46%	47%	47%	46%		
	% total	29%	36%	40%	43%	44%	43%	42%	41%	42%	43%	43%	43%		
tertiaire	N	5'673	10'667	17'449	19'065	17'809	16'109	14'194	13'293	20'121	23'288	20'561	23'048		
	% sans "non spécifié"	12%	13%	14%	14%	13%	13%	14%	14%	15%	17%	18%	19%		
	% total	8%	11%	12%	12%	12%	12%	13%	13%	14%	15%	17%	18%		
total	N	67'197	100'504	145'687	153'091	148'537	131'532	109'189	101'725	146'089	151'986	122'892	125'594		

Source : SECO

Annexe 11 : Moyenne, médiane et quartiles de la durée du chômage, 2004-2012

		min	1er quartile	médiane	moyenne	3ème quartile	maximum
	Berne	1	49	99	164	209	728
	Genève	1	80	163	232	348	728
	Vaud	1	62	131	203	297	728
	Zurich	1	56	109	173	229	728
	Suisse	1	55	111	182	248	728
Berne	hommes	1	49	100	166	213	728
	femmes	1	49	97	161	204	728
Genève	hommes	1	81	163	233	349	728
	femmes	1	79	162	231	345	728
Vaud	hommes	1	63	131	201	292	728
	femmes	1	61	131	205	302	728
Zurich	hommes	1	56	109	174	230	728
	femmes	1	56	109	173	227	728
Suisse	hommes	1	55	112	182	249	728
	femmes	1	54	111	181	248	728
Berne	suisse	1	49	96	157	198	728
	étranger	1	50	106	178	237	728
Genève	suisse	1	78	157	226	336.5	728
	étranger	1	83	169	238	359	728
Vaud	suisse	1	60	126	197	284	728
	étranger	1	64	137	210	313	728
Zurich	suisse	1	55	106	167	216	728
	étranger	1	57	115	184	247	728
Suisse	suisse	1	53	106	173	231	728
	étranger	1	57	120	194	276	728
Berne	15-24	1	43	83	133	160	728
	25-49	1	52	105	172	223	728
	50-65	1	57	128	204	301	728
Genève	15-24	1	68	129	191	267	728
	25-49	1	84	173	241	366	728
	50-65	1	93	198	264	413	728
Vaud	15-24	1	54	109	171	238	728
	25-49	1	64	137	210	309	728
	50-65	1	72	168	244	386.5	728
Zurich	15-24	1	49	91	146	187	728
	25-49	1	58	113	178	234	728
	50-65	1	66	140	209	305	728
Suisse	15-24	1	48	92	151	195	728
	25-49	1	57	117	189	260	728
	50-65	1	64	145	222	343	728

	formation obligatoire	1	54	111	180	242	728
Berne	niveau secondaire	1	46	91	153	189	728
	niveau tertiaire	1	56	106	162	207	728
	sans réponse	1	47	97	165	211	728
Genève	formation obligatoire	1	85	171	245	376	728
	niveau secondaire	1	80	166	233	347	728
	niveau tertiaire	1	83	169	234	352	728
	sans réponse	1	75	150	219	323	728
Vaud	formation obligatoire	1	64	140	212	318	728
	niveau secondaire	1	58	121	195	280	728
	niveau tertiaire	1	66	136	203	292	728
	sans réponse	1	63	128.5	206	304	728
Zurich	formation obligatoire	1	59	124	195	280	728
	niveau secondaire	1	52	99	159	201	728
	niveau tertiaire	1	61	112	164	211	728
	sans réponse	1	57	111	177	236	728
Suisse	formation obligatoire	1	59	126	201	296	728
	niveau secondaire	1	51	102	170	224	728
	niveau tertiaire	1	62	120	182	245	728
	sans réponse	1	53	108	180	243	728

Source : SECO, propres calculs

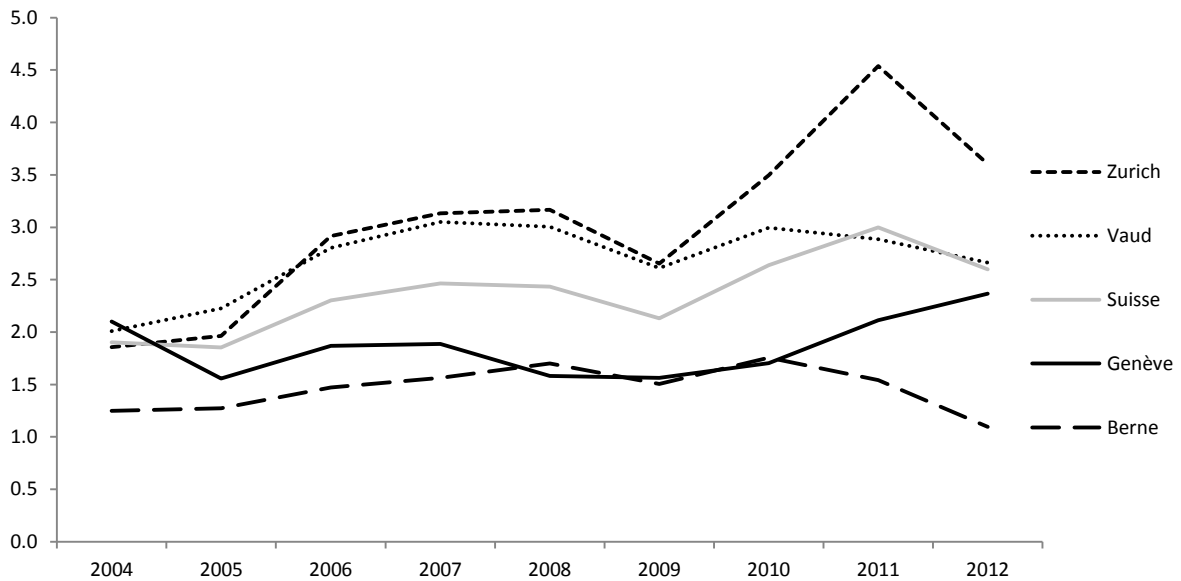
Annexe 12 : Taux de places vacantes STATEM en Suisse et pour certaines grandes régions, pour cent emplois disponibles⁷⁰



Sources : OFS (Statistique de l'emploi, Recensement des entreprises)

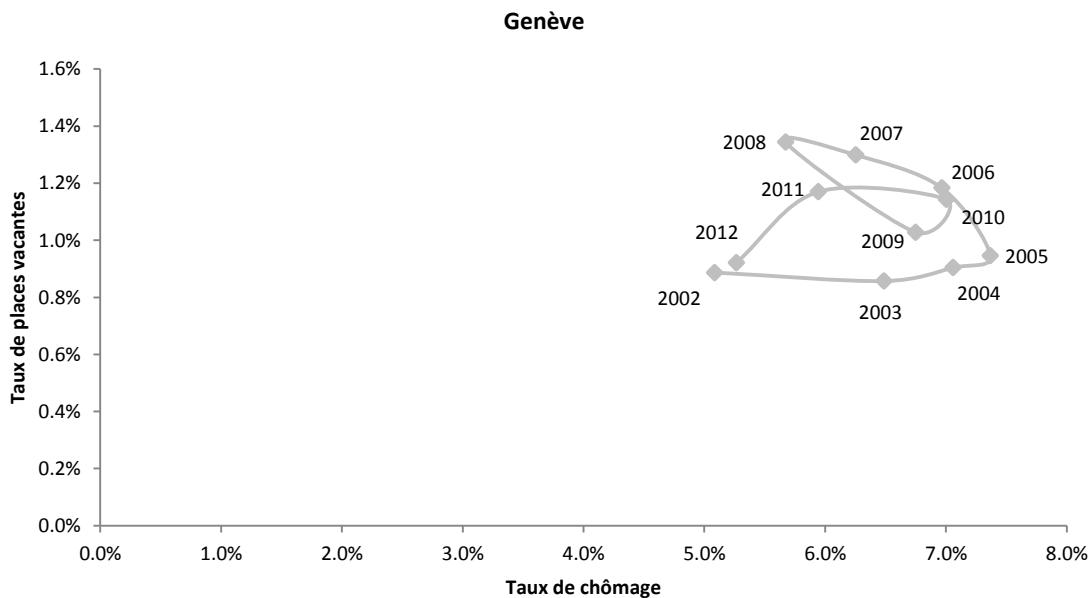
⁷⁰ Les emplois disponibles représentent les emplois occupés + les places vacantes.

Annexe 13 : Taux de nouvelles places vacantes annoncées aux ORP pour cent emplois disponibles⁷¹



Sources : SECO, OFS (ESPA), propres calculs

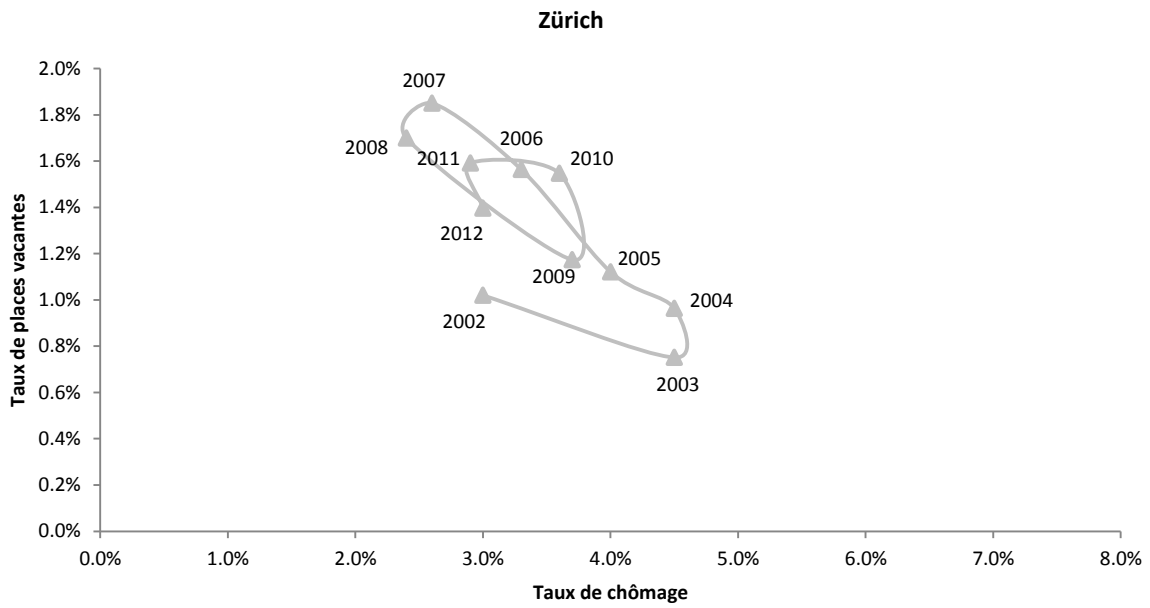
Annexe 14 : Courbe de Beveridge, places vacantes STATEM, Genève



Sources : SECO, OFS (STATEM), propres calculs

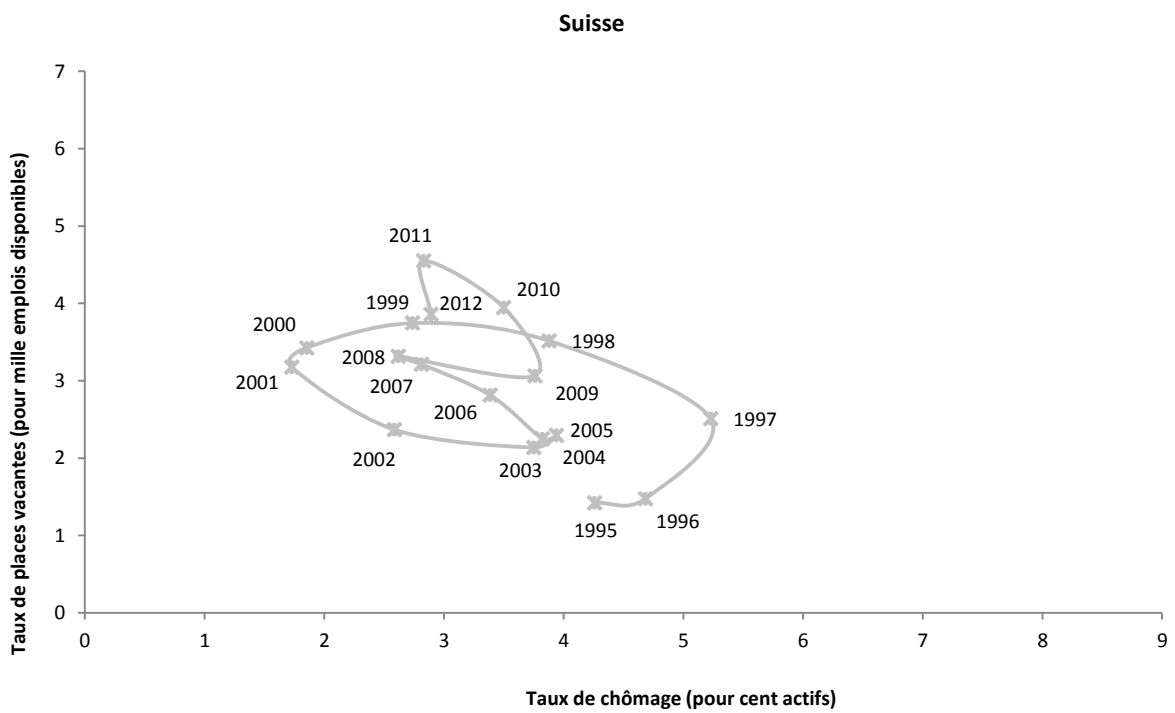
⁷¹ Les emplois disponibles représentent les emplois occupés + les places vacantes.

Annexe 15 : Courbe de Beveridge, places vacantes STATEM, Zürich



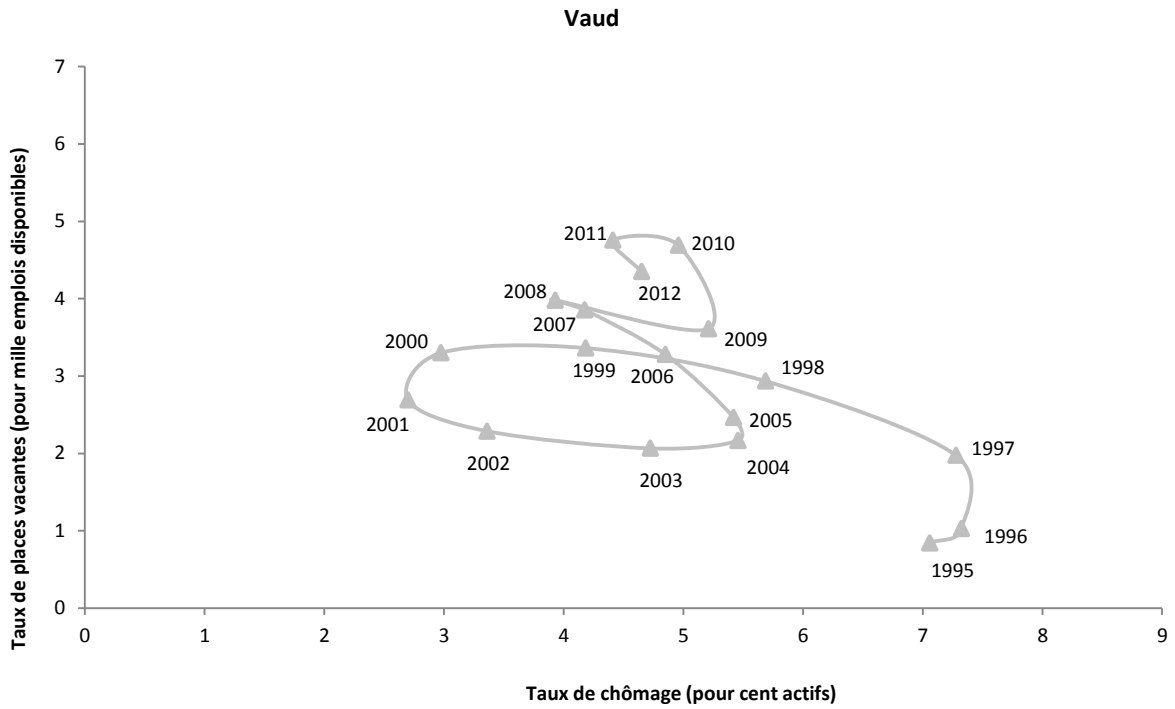
Sources : SECO, OFS (STATEM), propres calculs

Annexe 16 : Courbe de Beveridge, places vacantes ORP, Suisse



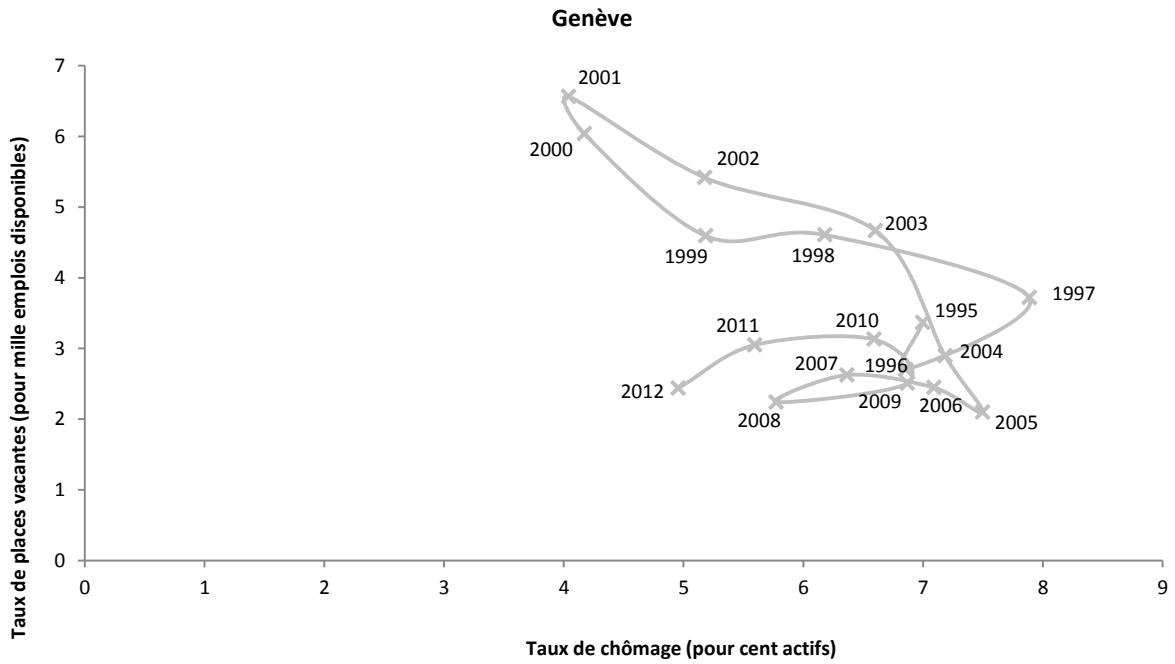
Sources : SECO, OFS, propres calculs

Annexe 17 : Courbe de Beveridge, places vacantes ORP, Vaud



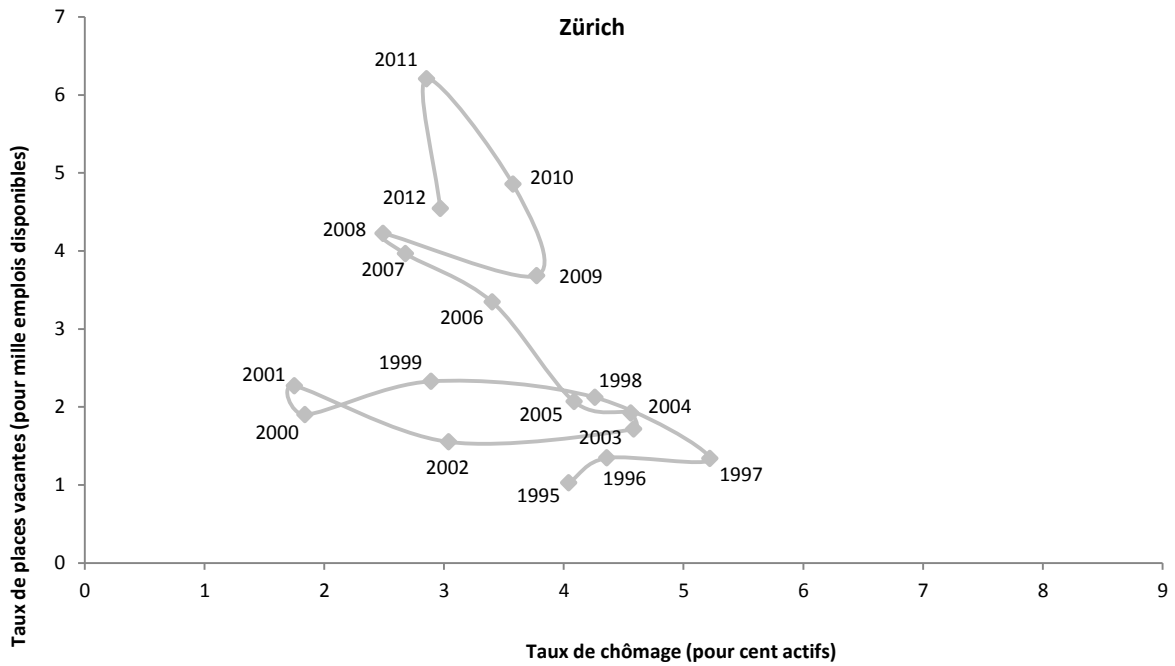
Sources : SECO, OFS, propres calculs

Annexe 18 : Courbe de Beveridge, places vacantes ORP, Genève



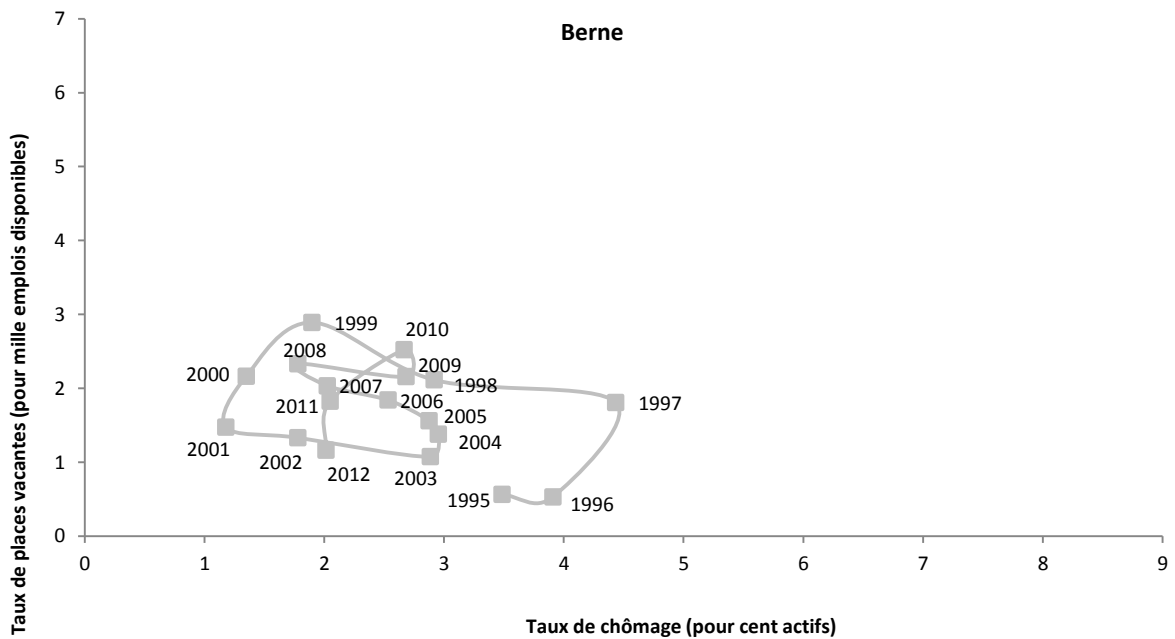
Sources : SECO, OFS, propres calculs

Annexe 19 : Courbe de Beveridge, places vacantes ORP, Zürich



Sources : SECO, OFS, propres calculs

Annexe 20 : Courbe de Beveridge, places vacantes ORP, Berne



Sources : SECO, OFS, propres calculs